

GUIDE DES ÉTUDES

2021 - 2022

UNIVERSITÉ DE LILLE

LICENCE

Mention

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE À DISTANCE



Université
de Lille



FACULTÉ
DES HUMANITÉS
Département
Histoire de l'art et Archéologie

Enseignement à distance (EAD)

Toutes les informations spécifiques à l'Enseignement à distance sont en rouge



SOMMAIRE

- Mot d'accueil p. 4-5
- Charte des étudiants de l'enseignement à distance en histoire de l'art et archéologie p. 6-8
- Présentation du département p. 9-18
 - Calendrier p. 10-11
- **Les spécificités de l'enseignement à distance** **p. 19-25**
- Le département d'histoire et d'archéologie : présentation de la formation p. 26-33
- La licence 1, programme et détail des enseignements, semestres 1 et 2 p. 34-68
 - Semestre 1 p. 35-50
 - Semestre 2 p. 51-68
- La licence 2, programme et détail des enseignements, semestre 3 et 4 p. 69-111
 - Semestre 3 p. 70-90
 - Semestre 4 p. 91-111
- La licence 3, programme et détail des enseignements, semestres 5 et 6 p. 112-153
 - Semestre 5 p. 113-132
 - Semestre 6 p. 133-153
- *Vademecum* des stages, VEP et TER du parcours Histoire de l'art p. 154-170
- Le règlement des études p. 171
- Les modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences p. 172-181
- Les incontournables pour réussir sa rentrée p. 182-186
- Services numériques p. 187-189



AVERTISSEMENT

Ce livret d'accueil est conçu pour vous aider.

Il a été réalisé pour répondre aux questions que les étudiants se posent fréquemment.

Nous vous conseillons de le lire au moins une fois dans son intégralité.

**Bonne lecture et bienvenue
au département Histoire de l'art et Archéologie**



MOT D'ACCUEIL

Chères étudiantes, chers étudiants,

Les Humanités rassemblent les disciplines qui s'intéressent à la manière dont les individus et les groupes sociaux construisent et transmettent le sens, qui est un ciment indispensable à toute vie humaine. À la Faculté, ce sont des disciplines comme l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres – anciennes et modernes –, la philosophie ou les sciences du langage qui apportent des réponses à cette interrogation fondamentale. Elles sont essentielles pour qui veut pouvoir compter sur une capacité de jugement juste, notamment quand survient une crise comme celle que nous traversons.

Directement ou indirectement, la Faculté des Humanités vous prépare à cela. Héritière d'une longue tradition, elle est non seulement l'une des composantes de l'Université de Lille mais aussi l'un des pôles d'enseignement et de recherche les plus importants en France dans son domaine. Y étudier est une opportunité dont vous devez vous saisir.

L'engagement est un principe essentiel de réussite dans vos études – et de manière, plus générale, dans nos vies. Cela sera d'autant plus vrai cette année où la rentrée universitaire est si singulière. Vous pouvez compter sur les équipes de la Faculté et des départements pour apporter des réponses à vos questions voire à vos inquiétudes.

Après une année éprouvante, nous espérons tous pouvoir reprendre des conditions d'enseignement aussi normales que possible. C'est grâce à notre engagement collectif que nous y parviendrons.

Gabriel GALVEZ-BEHAR
Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiantes.

La Faculté des Humanités en chiffres

- 7 000 étudiants ;
- Près de 200 enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Près de 400 chargé.e.s de cours ;
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Véritable appui pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage, nous vous invitons à vous inscrire sur Lilagora, la plateforme de mise en relation avec le monde socio-économique, et à rejoindre la communauté de la Faculté des Humanités.

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage qu'il convient de saisir sur l'application PSTAGE disponible sur votre ENT.

Afin de vous guider dans la saisie de vos conventions de stage, des tutoriels sont accessibles sur PSTAGE, ainsi que sur la page *Relations Professionnelles- stages* de la faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/relations-professionnelles-stages>.

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 95 00

CHARTRE DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE EN HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Cette charte a pour objectif de favoriser le bon déroulement de la formation des étudiants à distance en Licence Histoire de l'art et archéologie.

1- DEMANDER DE L'AIDE

Pour les étudiants à distance, la principale difficulté tient souvent à l'absence de contact avec le corps enseignant et/ou les responsables administratifs. Vous disposez cependant d'interlocuteurs qui sont en mesure de répondre à vos questions. **Si vous ne demandez pas d'aide, nous ne pouvons savoir que vous rencontrez des difficultés.**

Voici vos principaux interlocuteurs en fonction des différents sujets :

Administration :

- Au département d'Histoire de l'art et Archéologie, par mail

L1 et L2 muriel.ancelle@univ-lille.fr

L3 angelique.crossouard@univ-lille.fr

Pédagogie : contactez vos enseignants !!

- Via le forum de la plateforme pédagogique. Par mail à l'enseignant concerné prenom.nom@univ-lille.fr

- Au responsable de la formation

L1 thomas.golsenne@univ-lille.fr

L2 delphine.biere@univ-lille.fr

L3 sophie.mouquin@univ-lille.fr

Ecrivez impérativement avec votre adresse universitaire (prenom.nom.etu@univ-lille.fr) pour permettre le traitement de votre message. **Indiquez précisément votre identité d'étudiant** : nom patronymique (de jeune fille), année de Licence, EAD ou site, numéro étudiant.

Si vous ne contactez pas vos enseignants dans le cas d'une difficulté pédagogique par exemple, il est certain que vous n'aurez pas de réponse de leur part. Le **forum de la plateforme pédagogique Moodle** est le mode à privilégier : **Il permet aux autres étudiants de pouvoir bénéficier des questions que vous posez et des réponses apportées.** Le forum est véritablement un lieu d'échange. **Il vous appartient de le rendre vivant !** Les discussions sur le forum, entre l'enseignant responsable du cours et les étudiants sont plus à même de vous apporter les réponses que vous vous posez que les discussions des étudiants entre eux sur les réseaux sociaux.

2- LA BIENVEILLANCE ET LA COURTOISIE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Équipes administratives et pédagogiques sont à votre disposition. Mais les échanges et le lien que vous pouvez entretenir avec elles doivent s'établir suivant des règles de bienveillance et de courtoisie élémentaires :

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, d'un échange entre personnes et non entre machines.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants du SEAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-end : le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit.... De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés. Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment écrire à nouveau à votre interlocuteur. Si malgré une ou même plusieurs tentatives vous n'obtenez pas de réponse, contactez le responsable de la formation.

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur : La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignants envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

3- UNE APPROCHE CONSTRUCTIVE

L'enseignement à distance s'efforce, dans les limites de ses moyens humains et financiers, de s'améliorer constamment. Grâce à plusieurs représentants étudiants qui se sont engagés résolument dans un dialogue constructif avec les équipes administratives et pédagogiques, nous avons pu réformer certaines procédures et engager une refonte du programme.

Afin de poursuivre ce dialogue constant et cette politique d'amélioration, trois points nous semblent particulièrement importants

- **Le silence vaut acceptation** : aucune amélioration ne pourra être conduite sur des points de dysfonctionnements avérés si nous n'en avons connaissance. Ainsi il est indispensable que vous soyez, par le biais de vos représentants, en lien constant avec les équipes de l'enseignement à distance, pour signaler tout problème (ou remercier : un merci permet aussi d'encourager des équipes qui se dévouent parfois souvent sans compter...)
- **Les étudiants ne sont pas des clients**, même si, dans le cas des étudiants à distance, ils règlent des frais d'inscription qui sont plus élevés que ceux des étudiants sur site, différence qui s'explique par la gestion administrative qui est beaucoup plus importante pour les étudiants à distance que pour les étudiants sur site. Ils ne sont cependant pas des clients, mais bien des étudiants. Toute poursuite d'étude s'accomplit dans la perspective d'apprendre. Vos enseignants peuvent faire des choix pédagogiques que vous regrettez, mais la liberté de l'enseignant est pleine et entière. Les points de crispation les plus fréquents portent sur la mise à disposition – ou non – de supports de cours variés. Dans tous les cas, si vous regrettez le choix qui a été fait, contactez votre enseignant, via le forum, pour en discuter avec lui et comprendre ce qui a présidé à son choix. Plusieurs éléments doivent être pris en considération
 - Un enseignant peut être contraint, pour des raisons de droits d'image, de ne pas transmettre des images.
 - Un enseignant peut faire le choix, pédagogique, de ne pas transmettre des images, afin de favoriser la recherche et ainsi l'apprentissage.
 - Un enseignant peut utiliser, pour son cours, ses propres travaux, sans se citer : il ne s'agit alors pas de plagiat puisqu'il cite ses propres travaux.
 - Les enseignants sont les seuls et uniques propriétaires de leurs cours et de tous les supports de cours qu'ils mettent à disposition. En aucun cas ces derniers ne peuvent être transmis sans leur accord. Tout étudiant qui transmet des cours sans l'accord de l'enseignant est passible de poursuite.
- **L'évaluation de la formation est nécessaire mais doit être encadrée et neutre.** L'évaluation est de plus en plus courante et elle est, de toute évidence, un instrument utile lorsqu'elle est réalisée dans un but d'amélioration. L'enseignement à distance met en place, progressivement, des évaluations de ses formations. Ces évaluations doivent être les plus neutres possibles : ainsi, considérer qu'un cours est mauvais parce qu'il ne répond pas à certains critères personnels ou encore (inconsciemment parfois) car la note obtenue n'est pas celle qui était espérée, ne permet pas une évaluation juste. Nous engageons donc les étudiants à réaliser les évaluations qui seront transmises de la manière la plus objective possible.

L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.



Le département
Histoire de l'art et archéologie

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022

	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22
1 M		V	L Toussaint	1 M	S Jour de l'an	M	1 M	V	D Fête du Travail	1 M	V
2 J		S	M	2 J	D	M	2 M	S	L	2 J	S
3 V		D	M	3 V	L	J	3 J	D	M	3 V	D
4 S		L	J	4 S	M	V	4 V	L	M	4 S	L
5 D		M	V	5 D	M	S	5 S	M	J	5 D	M
6 L		M	S	6 L	J	D	6 D	M	V	6 L	M
7 M	Pré-rentree	J	D	7 M	V	L	7 L	J	S	7 M	J
8 M		V	L	8 M	S	M	8 M	V	D Victoire 1945	8 M	V
9 J	campus en fête	S	M	9 J	D	M	9 M	S	L	9 J	S
10 V		D	M	10 V	L	J	10 J	D	M	10 V	D
11 S		L	J Armistice 1918	11 S	M	V	11 V	L	M	11 S	L
12 D		M	V	12 D	M	S	12 S	M	J	12 D	M
13 L	Début des cours	J	S	13 L	J	D	13 D	M	V	13 L	M
14 M		M	D	14 M	V	L	14 L	J	S	14 M	M Clôture d'élèves des 2 et annuels
15 M	1	V	L	15 M	S	M	15 M	V	D	15 M	V
16 J	Challenge sportif des Jivés	S	M	16 J	D	M	16 M	S	L	16 J	S
17 V		D	M	17 V	L	J	17 J	D	M	17 V	D
18 S		L	J	18 S	M	V	18 V	L	M	18 S	L
19 D		M	V	19 D	M	S	19 S	M	J	19 D	M
20 L		M	S	20 L	J	D	20 D	M	V	20 L	M
21 M		J	D	21 M	V	L	21 L	J	S	21 M	J
22 M	2	V	L	22 M	S	M	22 M	V	D	22 M	V
23 J		S	M	23 J	D	M	23 M	S	L	23 J	S
24 V		D	M	24 V	L	J	24 V	D	M	24 V	D
25 S		L	J	25 S	M	V	25 V	L	M	25 S	L
26 D		M	V	26 D	M	S	26 S	M	J	26 D	M
27 L		M	S	27 L	J	D	27 D	M	V	27 L	M
28 M		J	D	28 M	V	L	28 L	J	S	28 M	J
29 M	3	V	L	29 M	S	M	29 M	V	D	29 M	V
30 J		S	M	30 J	D	M	30 M	S	L	30 J	S
31 J		D	V	31 V	L	J	31 J	M	M	31 J	S

Semestres impairs	Semestres pairs
Rentrée / Jivé / intégration / accueil IP	Démarrage recommandé des enseignements mutualisés et spécifiques de licence
Pauses pédagogiques	Evaluations semestres pairs (épreuves de contrôle terminal organisées Relais dirSco du campus)
Vacances scolaires zone B	Evaluations semestres impairs (Epreuves de contrôle terminal organisées par le Relais dir Sco du campus)
Jours fériés / Fêtes légales	
Jours de fermeture établissement	Dates limites délibérations / Clôture annuelle

CALENDRIER

Semestre impair

Licence 1- S1 / Licence 2- S3 / Licence 3- S5
13/09/2021 au 17/12/2021

Examens session 1 semestre impair :
03/01/2022 au 12/01/2022

Examens session 2 (rattrapage) semestre impair :
07/06/2022 au 16/06/2022

Semestre pair

Licence 1- S2 / Licence 2- S4 / Licence 3- S6
10/01/2022 au 29/04/2022

Examens session 1 semestre pair :
04/05/2022 au 14/05/2022

Examens session 2 (rattrapage) semestre pair :
20/06/2022 au 29/06/2022

Attention, les dates des examens sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année. Elles sont données à titre indicatif.

Certains enseignements seront évalués en contrôle continu, dans le courant du semestre.



LE DÉPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Le département d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université de Lille est l'un des plus importants en France, avec près de 1300 étudiants et une équipe pédagogique forte d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs. Il est l'un des sept départements de la faculté des Humanités de l'université de Lille, issue de la fusion en 2019 de la faculté des Sciences historiques, artistiques et politiques et de l'ancienne faculté des Humanités. Il est situé sur le campus de Pont-de-Bois à Villeneuve-d'Ascq (site de l'ancienne université Lille 3), où sont assurés la plupart des enseignements de licence et de master ; certains se déroulant toutefois hors les murs : musées, monuments, sites archéologiques, voyages d'étude. Des bibliothèques spécialisées offrent les ressources nécessaires à la progression dans cette filière ouverte sur un large éventail de métiers dans les domaines de la culture, mais qui exige assiduité et travail régulier.

Le département dispense, par ses divers mentions et parcours, une formation complète en histoire de l'art, de l'Antiquité à l'art actuel, et en archéologie, de la préhistoire à l'époque contemporaine. Il est par ailleurs le seul en France à proposer un enseignement complet à distance en histoire de l'art, depuis la licence jusqu'au master. Les étudiants ont ensuite la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat en intégrant, après examen de leur projet de recherche, l'école doctorale de l'université de Lille et l'un des deux laboratoires de recherche dédiés : l'[Institut de Recherches historiques du Septentrion](#) (IRHiS-UMR 8529, Univ. Lille, CNRS) pour l'histoire de l'art, ou le [Centre de recherche Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens](#) (HALMA-UMR 8164, Univ. Lille, CNRS, MC) pour l'archéologie.

Les formations en histoire de l'art, en archéologie, dans le domaine des patrimoines et en sciences et cultures du visuel permettent une spécialisation et une professionnalisation progressives. Dès la Licence, une place importante est donnée à la découverte des nouvelles technologies, à l'apprentissage des langues étrangères et à la préprofessionnalisation, tant en recherche (travaux d'étude et de recherche en licence puis mémoires en master) que dans l'insertion professionnelle avec la valorisation d'expériences professionnelles ou de stages d'une durée de plusieurs semaines (en licence) à plusieurs mois (en master).



Les équipes pédagogiques et administratives du département d'Histoire de l'art et vous encouragent à lire attentivement ce guide et à naviguer sur la page Internet du département où vous trouverez les informations utiles à l'organisation de vos études et à la réussite de vos projets.

N'hésitez pas, par ailleurs, à prendre contact avec [Mme Audrey VEREZ](#) (Licence site) ou [Mme Angélique CROSSOUARD](#) (Licence 3 à distance et masters en présentiel et à distance) ou [Mme Muriel ANCELLE](#) (Licence 1 et 2 à distance).

Soyez les bienvenus !

Etienne Hamon, directeur du département d'histoire de l'art et d'archéologie

Markus Kohl, directeur adjoint du département d'histoire de l'art et d'archéologie



FACULTÉ DES HUMANITÉS

DÉPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Localisation : bâtiment A, salles A1 351 à 399 (couloir situé en face des amphithéâtres A5 et A6)

Pour joindre la Faculté :

- Par courrier postal : Université de Lille - Campus Pont de Bois - Faculté des Humanités, département Histoire de l'art et Archéologie, BP 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq cedex
- Par courrier électronique au responsable et/ou au secrétariat concerné.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMÉ	13H30 – 16H30
MARDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
MERCREDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
JEUDI	9H – 12H	FERMÉ
 VENDREDI	9H – 12H	FERMÉ



LA DIRECTION DE LA FACULTÉ

La Faculté est administrée par un conseil élu de 40 membres comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et ingénieurs techniques ainsi que des personnalités extérieures. Le doyen, les vices-doyens et la responsable administrative sont assistés dans leurs fonctions par un bureau élu.

Doyen	M. Gabriel GALVEZ-BEHAR
Vices doyens	M. Cédric PATIN , Mme Gabrielle RADICA, Mme Marie-Hélnène BULTE
Directrice générale des services d'appui	Mme Catherine LENAIN
Directeur du département HAA	M. Etienne HAMON
Directeur adjoint	M. Markus KOHL
Responsable département HAA	Mme Aurélie SEMAESSE (aurelie.semaesse@univ-lille.fr)

GESTIONNAIRES PÉDAGOGIQUES

Licence 1 et 2 HAA, EAD	Mme Muriel ANCEL (muriel.ancelle@univ-lille.fr)
Licence HAA site	Mme Audrey VÉREZ (audrey.verez@univ-lille.fr)
Licence 3 HA EAD, Masters	Mme Angélique CROSSOUARD (angelique.crossouard@univ-lille.fr)

RÉFÉRENTS

Relations internationales M. Markus KOHL (markus.kohl@univ-lille.fr)
Erasmus +,
BCI (Bureau de coopération interuniversitaire Québec),
DAAD (Office allemand d'échanges universitaires), etc.

Handicap et sentinelle M. François ROBICHON (françois.robichon@univ-lille.fr)

Étudiants en situation de handicap :

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à rencontrer en début d'année Mme Aurélie Semaesse référente administrative ou M. François Robichon référent pédagogique. Ils pourront ainsi vous guider personnellement et répondre à vos besoins spécifiques.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Responsable de mention M. Bertrand COSNET (bertrand.cosnet@univ-lille.fr) S1
M. Markus KOHL (markus.kohl@univ-lille.fr) S2

L1 EAD M. Thomas GOLSENNE (thomas.golsenne@univ-lille.fr)
L2 EAD Mme Delphine BIÈRE (delphine.biere@univ-lille.fr)
L3 EAD Mme Sophie MOUQUIN (sophie.mouquin@univ-lille.fr)

L1, Histoire de l'art et archéologie M. Xavier DERU (xavier.deru@univ-lille.fr)
L2-L3, parcours Histoire de l'art Mme Isabelle ENAUD (isabelle.enaud@univ-lille.fr)
L2-L3, parcours Archéologie M. Grégoire POCCARDI (gregoire.poccardi@univ-lille.fr)
Responsable des stages et TER (HA) Mme Pauline PREVOST-MARCILHACY
(pauline.prevost-marcilhacy@univ-lille.fr)
Responsable des stages et TER (Archéologie) M. Markus KOHL (markus.kohl@univ-lille.fr)

PERSONNEL ENSEIGNANT

Les enseignants de la faculté disposent d'une page personnelle accessible *via* le site de la Faculté, rubrique « Personnel enseignant ».

Histoire de l'art antique et archéologie

Mme Frédérique BLAIZOT, Professeure des universités, archéologie romaine et gallo-romaine

M. Xavier DERU, Maître de conférences HDR, archéologie romaine et gallo-romaine

Mme Audrey GOUY, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Sandrine HUBER, Professeure des universités, archéologie grecque

M. Markus KOHL, Maître de conférences, archéologie classique

M. Grégoire POCCARDI, Maître de conférences, archéologie classique

M. Giorgos SANIDAS, Maître de conférences HDR, archéologie grecque

Mme Valérie TAILLANDIER, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Histoire de l'art du Moyen Âge

M. Elliot ADAM, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Élise BAILLIEUL, Maître de conférences

M. Bertrand COSNET, Maître de conférences (en CRCT au second semestre)

M. Marc GIL, Maître de conférences

M. Étienne HAMON, Professeure des universités



Histoire de l'art moderne

M. Thomas GOLSENNE, Maître de conférences

Mme Gaëtane MAËS, Professeure des universités

M. Patrick MICHEL, Professeur des universités

Mme Valéria MOTTA, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Sophie MOUQUIN, Maître de conférences

Mme Charlotte ROUSSET, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Valentina SAPIENZA, Maître de conférences (en détachement)

Histoire de l'art contemporain

Mme Delphine BIÈRE, Maître de conférences

M. Frédéric CHAPPEY, Maître de conférences

Mme Isabelle ENAUD-LECHIEN, Maître de conférences

Mme Chang-Ming PENG, Professeure des universités

Mme Pauline PREVOST-MARCILHACY, Maître de conférences

M. François ROBICHON, Professeur des universités

Sciences et Cultures du Visuel

M. Gil BARTHOLEYNS, Maître de conférences

M. Thomas GOLSENNE, Maître de conférences

Langue vivante (anglais)

Mme Sabrina FORMENT, Professeure agrégée, anglais

M. Dominic OCKENDEN, Professeur certifié, anglais

M. Jean-Christophe VAN THIENEN, Professeur agrégé, anglais



LES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

FORMAT

Accès aux cours chez vous, partout et à toute heure sur ordinateur, tablette ou smartphone

Sur la plate-forme pédagogique, vous trouverez :

- Des contenus de cours, des vidéos, des PowerPoint, des enregistrements audio,
- Des exercices à titre d'entraînement
- Des possibilités d'échanger entre étudiants et avec les enseignants.

Les enjeux

- Pouvoir suivre un enseignement d'histoire de l'art et archéologie partout dans le monde
- Réussir une formation diplômante à distance en étant salarié(es), éloigné(es)...
- Se déplacer à Lille pour les examens

Les difficultés

- S'adapter à la diversité des méthodes d'enseignement
- S'avoir s'organiser et travailler en autonomie
- Trouver des ressources (notamment des bibliothèques) près de son domicile
- Avoir la pratique des outils informatiques et d'internet



L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE PAS À PAS

1- Candidater

Sur le site de l'université : <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/> 

2- Obtenir la validation de l'inscription

Cette dernière est envoyée sur votre adresse mail de l'université prenom.nom.etu@univ-lille.fr et sur le mail personnel que vous avez renseigné dans le dossier d'inscription.

3- Inscription administrative

<https://inscriptions.univ-lille.fr/> à partir du 8 juillet 14h

4 - S'inscrire à l'EAD

Dès l'inscription administrative validée et en possession du certificat de scolarité 2021-2022, télécharger le dossier d'inscription EAD

Disponible sur le site : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Le dossier est à compléter et à envoyer avec les pièces justificatives

Université de Lille - Campus Pont-de-Bois – Département Histoire de l'art et Archéologie

Rue du Barreau - B.P.60149

59 654 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Date limite de retour des dossiers d'inscription : **10 septembre 2021**

4- Se connecter sur son espace personnel sur Moodle (enseignement à distance)

Cet espace vous permet d'accéder :

- Aux cours pour lesquels vous êtes inscrits
 - Supports pédagogiques (variables en fonction des enseignants) : cours, power-point, fichiers audios, fichiers vidéos, etc.
 - Informations pédagogiques (nouveauités, etc.)
 - Devoir (s) facultatifs (« blancs ») c'est-à-dire NON OBLIGATOIRE : sujet, espace dépôt et corrigés (regardez attentivement le calendrier qui vous rappelle les dates de remise de ces derniers)
 - Forum « échanges »
- Aux ressources administratives
- À un forum administratif et technique



POINTS D'ATTENTION !

Lire attentivement le guide des études : la plupart des questions (inscriptions, examens...) ont une réponse

Respecter les délais

Réaliser, si votre situation professionnelle et personnelle le permet, **le(s) devoir(s) facultatif(s), c'est-à-dire NON OBLIGATOIRES ou « blanc(s) »** proposés par les enseignants : ils sont un moyen de s'évaluer. Afin que l'évaluation soit cependant la plus pertinente possible, respectez scrupuleusement les conditions de l'examen (temps impartis, aucun document disponible)

LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Les examens



Les examens se déroulent à l'université de Lille

IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉLOCALISER LES EXAMENS. Les examens se déroulent sur le Campus Pont-de-Bois de l'Université de Lille.

Aucune dérogation ne sera accordée.



Peut-on réaliser sa licence en plusieurs années ?

Oui ! Pour ceux dont l'activité professionnelle ou la situation de famille ne permet pas un engagement suffisant, il est possible d'envisager de réaliser sa licence en plusieurs années. Attention cependant au risque de ne pas l'achever... et au coût supplémentaire (réinscription obligatoire) que cela entraîne.

Les dispenses

Pour les étudiants qui ne bénéficient pas, déjà, d'une validation des acquis les dispensant éventuellement de certaines Unités d'enseignement, il est possible, en raison d'un cursus préalable, ou d'une situation professionnelle qui le justifie, de demander une dispense pour l'une ou l'autre unité d'enseignement : toute demande doit être déposée auprès du secrétariat d'Histoire de l'art.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'utilisation des supports de cours



CONFIDENTIEL



Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

Transparence des données et responsabilités

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement du SEAD, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du SEAD peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

Annulation d'inscription

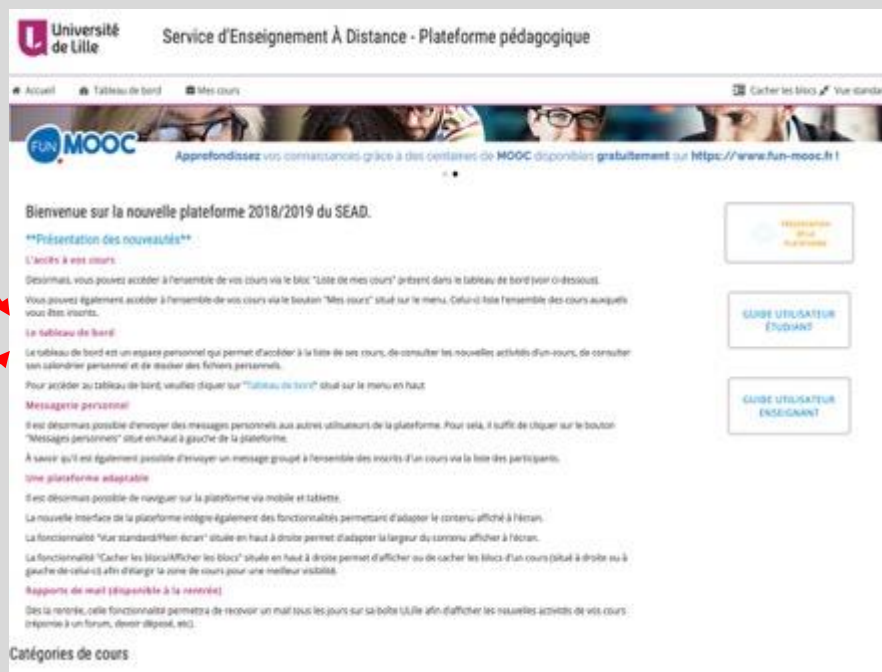
Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 € seront déduits du remboursement.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE :

La plateforme Moodle Enseignement à Distance

La plateforme donne accès

- Aux cours
- À des forums



Les forums contiennent :



• **Un espace informations**



• **Un support administratif** : pour poser vos questions se rapportant à l'administration de l'enseignement (inscriptions, examens, cours...)



• **Des ressources administrative et pédagogique** : pour trouver vos documents administratifs, pédagogiques et informatiques



Le département
d'histoire de l'art et archéologie

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Histoire de l'art et archéologie

Objectifs de la formation

Nous avons souhaité :

- Proposer un parcours offrant une première année conjuguant histoire, histoire de l'art et archéologie pour permettre aux étudiants d'élargir leurs possibilités d'insertion tout en proposant une initiation solide aux méthodes du travail universitaire.
- Renforcer l'articulation de la formation entre les trois années de licence et de master, en affirmant une progression nécessaire. Ainsi, après un tronc commun très fort durant les deux premiers semestres, deux parcours différents sont proposés : histoire de l'art et archéologie. Grâce au tronc commun entre des deux parcours au semestre 3, la spécialisation est progressive et réversible, avant une séparation plus nette à partir du semestre 4, qui conduit aux différentes spécialités de master.
- Contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants en apportant en 3^e année des enseignements plus techniques et en ménageant des possibilités de stages.
- Développer les démarches d'information et d'aide à l'orientation, notamment l'aide à la réussite par le biais de tutorat étudiant.

Glossaire

BCC	Bloc de Connaissances et de Compétences
CM	Cours Magistral
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i>
ENT	Environnement numérique de travail
HA	Histoire de l'art
TD	Travaux dirigés
UE	Unité d'enseignement
UFR	Unité de Formation et de recherche



PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DES PARCOURS

● Organisation de la formation

La Licence mention Histoire de l'Art et Archéologie se déroule en deux paliers dont les contenus sont précisément décrits dans les tableaux et les pages de ce guide et qui permettent à l'étudiant de s'orienter progressivement :

- en Licence 1 (semestres 1 et 2), les étudiants bénéficient d'une première approche complète des domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie leur apportant un cadre historique dans les quatre périodes (antique, médiévale, moderne et contemporaine).
- en Licence 2, l'étudiant fait un choix correspondant à ses aspirations professionnelles entre les parcours « Histoire de l'Art » et « Archéologie ».

Cette spécialisation demeure néanmoins réversible avant une séparation plus nette à partir du semestre 4, ce qui conduit à différents masters, en histoire de l'art, en muséologie et en archéologie.

● Présentation du contenu des parcours

- **Parcours Histoire de l'art** : les UE de spécialisation portent plus spécifiquement sur les méthodes et les techniques de l'histoire de l'art, de l'Antiquité à nos jours.
- **Parcours archéologie** : les UE de spécialisation portent plus spécifiquement sur les techniques et les méthodes de l'archéologie, de la Préhistoire au Moyen-Âge. **Ce parcours n'est pas proposé en**



Enseignement à distance

● Organisation des semestres

Comme le montrent les tableaux figurant dans ce guide, chaque semestre se structure à partir de **6 Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC)** et de 8 Unités d'Enseignements (UE) cumulant 30 ECTS (Crédits européens) par semestre, soit 60 pour une année et 180 pour l'ensemble de la Licence.

Chacun des 6 BCC dispense des compétences et des savoirs spécifiques clairement identifiés que l'étudiant doit avoir acquis à l'issue de la Licence.

BCC 1 Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- en maîtrisant la chronologie et les faits historiques des diverses civilisations de la préhistoire à nos jours
- en identifiant les différents courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- en identifiant les principaux créateurs et acteurs de la production artistique et artisanale occidentale
- en maîtrisant les aspects fondamentaux des artefacts
- en maîtrisant les principaux thèmes iconographiques de l'art occidental

BCC 2 Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- en mobilisant les ressources documentaires spécialisées en histoire de l'art et archéologie
- en identifiant les documents propres à l'analyse des œuvres
- en réalisant l'analyse technique, matérielle et plastique d'une œuvre
- en conduisant l'étude d'un édifice à partir de plans et de relevés architecturaux
- en maîtrisant les techniques propres à l'archéologie en inventoriant objets conservés dans une collection
- en maîtrisant les techniques de dégagement et de prélèvement des vestiges archéologiques

BCC 3 Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

- en replaçant l'objet étudié dans son contexte spatial, environnemental, historique, culturel et économique
- en sollicitant les sciences connexes à la discipline
- en développant une réflexion historiographique sur les disciplines

BCC 4 Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

- en exploitant les ressources en ligne pour effectuer une recherche bibliographique
- en gérant des données bibliographiques et des documents de façon automatisée
- en identifiant les bases de données, les banques d'images et les catalogues des musées, des bibliothèques ou des archives
- en connaissant les outils de modélisation appliqués en histoire de l'art et en archéologie
- en concevant un support visuel numérique incluant des documents pour une communication orale
- en appliquant une démarche quantitative et son traitement statistique
- en manipulant des données à références spatiales dans un système d'informations géographiques

BCC 5 Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

- en mobilisant les différents registres d'expression écrite et orale de langue française
- en maîtrisant le vocabulaire spécifique de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- en rédigeant une dissertation problématisée et argumentée
- en rédigeant un commentaire d'œuvre artistique, d'artefact ou de vestiges archéologiques
- en réalisant une étude synthétique en archéologie et en histoire de l'art

BCC 6 Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- en connaissant les métiers du patrimoine, de la culture, du marché de l'art et de la recherche en histoire de l'art et archéologie
- en ayant connaissance des principales institutions et services archéologiques, culturels et patrimoniaux à l'échelle régionale et nationale
- en ayant connaissance des acteurs et des cadres de l'archéologie française
- en communiquant aisément par oral et par écrit dans au moins une langue étrangère
- en faisant l'expérience d'un stage dans l'archéologie, la culture ou le patrimoine
- en rédigeant une lettre de candidature pour un contexte archéologique, patrimonial ou culturel

Construisez votre parcours de formation

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Etre étudiant à l'université, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel de poursuite d'études parmi une offre de formation très large à l'université de Lille. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC).

L'UE Projet de l'étudiant proposée au sein de toutes les mentions de licence (hors PASS et LASS) et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des «softskills» (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri-et l'inter-disciplinarité. Elle contribue, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiants, dont les néo-entrants à l'université.

Au premier semestre de la Licence :

C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université. Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE intégration qui est conçue pour vous aider à bien démarrer dans vos études universitaires, vous donnant les premières clés d'une formation réussie : Se familiariser avec Moodle, Mieux connaître l'organisation de mes études, les centres de documentation, Améliorer ses écrits , Connaître la richesse des études à l'université de Lille, se donner le droit de douter, de se tromper, de bifurquer, prendre de bonnes habitudes pour sa santé... Et bien d'autres choses encore !

Par la suite, vous pouvez choisir parmi un large choix d'UE PE qui vous permettent de façonner votre parcours personnel individualisé : l'UE Projet de l'étudiant c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence. (via l'application *choisis ton cours*)

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser l'initiative de choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multi-choix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de la Licence).

L'UE projet de l'étudiant c'est trois types d'unités :

- **des unités transversales** : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des unités d'ouverture** (UE PE ouverte) proposées sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des unités spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche. Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Pour le campus Pont-de-Bois, les UE PE sont proposées pour tous les semestres dans la limite de la capacité à les mettre en œuvre.

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LICENCE 1



ART ANTIQUE



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE

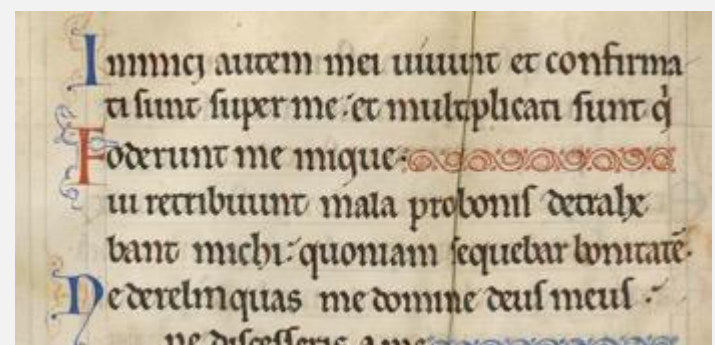


ART CONTEMPORAIN



LANGUES

OUTILS ET MÉTHODOLOGIE



Semestre 1					
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : <i>Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : La sculpture</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : <i>Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : La sculpture</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 <i>L'architecture chrétienne du IVe siècle au XIIe siècle. L'architecture religieuse</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 <i>L'architecture chrétienne du IVe siècle au XIIe siècle</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 1 <i>Problématiques liées au corps et sa représentation dans la peinture du XIXe siècle.</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 1 <i>Problématiques liées au corps et sa représentation dans la peinture du XIXe siècle.</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h
				Histoire de l'art médiéval	TD 6 h
				Histoire de l'art moderne	TD 6 h
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Histoire ancienne : ou Histoire moderne : <i>L'époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècle).</i>	CM 24h
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Recherches en ligne et gestion documentaire	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	24	Réussir son intégration à l'université	TD 10h

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 1: Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : **Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : Sculpture**

Nom de l'enseignant responsable : Giorgos SANIDAS

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Culture générale sur les arts et l'Antiquité gréco-romaine

Compétences visées :

Connaissances générales sur l'Antiquité classique, l'art antique, l'archéologie

Contenu de la formation :

Le CM portera sur une initiation à l'art antique par la sculpture ; après une introduction générale sur la naissance de l'art figuré le programme s'articulera sur une présentation chrono-thématique de l'art sculptural dans l'Antiquité classique en insistant sur les emplois du vocabulaire et des notions de base, sur les périodes fondamentales, sur des œuvres célèbres, etc.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Pour élargir le programme du CM les étudiants devront s'initier au maniement d'une bibliographie d'ouvrages généraux mais spécialisés sur la sculpture antique, mais aussi de monographies ; ils devront s'initier à un travail en bibliothèque, mais aussi sur des supports électroniques adéquats ; outre les séances de cours, des présentations-diaporamas sur la plateforme moodle avec parties rédigées ; documentation visuelle annexe, notices encyclopédiques, etc.

Bibliographie succincte :

B. Holtzmann, *La sculpture grecque*, Paris, 2010.

F. Queyrel, *La sculpture hellénistique : formes, thèmes et fonctions*, Paris, 2016.

C. Rolley, *La sculpture grecque, 1 : des origines au milieu du Ve siècle, 1994 ; 2 : la période classique*, Paris, 1999.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 1: Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : **Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : La sculpture**

Nom de l'enseignant responsable : Giorgos SANIDAS

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Culture générale sur les arts et l'Antiquité gréco-romaine

Compétences visées :

Connaissances générales sur l'Antiquité classique, l'art antique, l'archéologie

Contenu de la formation :

Le programme des TD de l'initiation à l'art antique par la sculpture est consacré à l'étude d'exemples d'œuvres sculpturales à partir des différents types : rondes bosses indépendantes ou architecturales, reliefs funéraires (stèles) et architecturaux, groupes, bustes, figurines, etc. à partir d'une méthodologie d'approche globale et d'un apprentissage systématique.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

À côté des CM les étudiants devront s'approprier une méthodologie plus spécifique portant sur l'étude d'œuvres de sculpture ; cette méthode porte en très grande partie sur le vocabulaire, les notions, les techniques en vue d'une approche artistique et historique plus globale des œuvres.

Bibliographie succincte :

B. Holtzmann, *La sculpture grecque*, Paris, 2010.

F. Queyrel, *La sculpture hellénistique : formes, thèmes et fonctions*, Paris, 2016.

C. Rolley, *La sculpture grecque, 1 : des origines au milieu du Ve siècle*, 1994 ; 2 : *la période classique*, Paris, 1999.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 : L'architecture chrétienne du IVe siècle au XIIe siècle. L'architecture religieuse*

Nom de l'enseignant responsable : Étienne HAMON

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Connaître et comprendre les caractéristiques des œuvres majeures de l'architecture de la première partie du Moyen Âge ; maîtriser la périodisation chronologique.

Contenu de la formation :

Ce cours propose un parcours chronologique simplifié dans les grands foyers de la création architecturale de la chrétienté, des origines (IVe siècle) au début du XIIe siècle, jalonné par la découverte des principaux monuments représentatifs des grands modèles et des principales orientations de l'architecture religieuse : les basiliques paléochrétiennes ; les nouveautés du haut Moyen Âge ; les innovations de l'architecture romane.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail régulier pour assimiler le cours en s'aidant des supports fournis par l'enseignant (bibliographie, fiches méthodologiques, texte illustré du cours) ; visite d'églises médiévales.

Bibliographie succincte :

A. Erlande-Brandenburg et A.-B. Mérel-Brandenburg, *Histoire de l'architecture française : du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, 1995.

Ch. Heck (dir), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, Paris, 2011.

E. Vergnolle, *L'art roman en France*, Paris, 1994.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 : L'architecture chrétienne du IVe siècle au XIIe siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Élise BAILLIEUL

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Connaître et comprendre les caractéristiques des œuvres majeures de l'architecture de la première partie du Moyen Âge ; maîtriser la périodisation chronologique ; décrire et analyser un monument.

Contenu de la formation :

Parcours chronologique de la chrétienté des origines au XIIe siècle à travers l'étude de monuments représentatifs des grands modèles et orientations de l'architecture religieuse.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

- Lire les ouvrages conseillés pour assimiler les connaissances et se familiariser avec le vocabulaire spécifique à l'architecture ; visiter les monuments médiévaux de sa région.
- Un fichier texte associé à un fichier image par édifice ou site (pdf).

Bibliographie succincte :

A. Erlande-Brandenburg et A.-B. Mérel-Brandenburg, *Histoire de l'architecture française : du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, 1995.

Ch. Heck (dir.), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, Paris, 2011.

Ph. Plagnieux (dir.), *L'art du Moyen Âge en France*, Paris, 2010 (chapitres consacrés à l'art du haut Moyen Âge, art roman et premier art gothique).

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Initiation à l'histoire de l'art moderne 1. *L'art du XVe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Thomas GOLSENNE

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

S'intéresser à l'histoire européenne, à l'art et aux images

Compétences visées :

Connaître les grandes tendances dans les usages sociaux des images au XVe siècle Identifier quelques grands artistes de la période.

Contenu de la formation :

Au XVe siècle en Europe, l'image est omniprésente dans la vie sociale. Les pratiques religieuses sont des pratiques visuelles et la science est indissociable d'une connaissance des images. La culture humaniste, qui se développe alors, ajoute une dimension profane à l'imaginaire collectif, et des peintres, sculpteurs ou architectes deviennent des héros populaires, choyés par les puissants. Le pouvoir se sert des artistes pour s'affirmer et les artistes en profitent pour s'élever dans la hiérarchie sociale.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lire la bibliographie. Visiter les musées, consulter les sites internet d'histoire de l'art.

Supports : cours et images en pdf.

Bibliographie succincte :

D. Arasse, *L'homme en perspective*, Paris, 2008.

M. Baxandall, *L'œil du Quattrocento : l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1985.

H. Belting, *Miroir du monde : l'invention du tableau dans les Pays-Bas*, Paris, 2014.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation à l'histoire de l'art moderne 1. L'art du XVe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Valeria MOTTA

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

S'intéresser à l'histoire européenne, à l'art et aux images

Compétences visées :

Connaître les grandes tendances dans les usages sociaux des images au XVe siècle. Identifier quelques grands artistes de la période.

Contenu de la formation :

Le TD est l'occasion de revenir sur les connaissances apprises en cours, et développer des connaissances complémentaires au moyen d'exposés, d'exercices et de devoirs à faire en classe ou à la maison. Seront abordés ainsi des points comme la perspective, la composition, l'iconographie, les aspects techniques, la méthodologie de la recherche.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Visiter les musées, consulter les sites internet d'histoire de l'art, se documenter sur les artistes. Support : exercices et leçons en ligne.

Bibliographie succincte :

D. Arasse, *Le détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture*, Paris, 2014.

E. Panofsky, *Essais d'iconologie*, Paris, 1969.

M. Schapiro, *Style, artiste et société*, Paris, 1991.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : **Initiation en Histoire de l'art contemporain 1, Peinture**

Nom de l'enseignant responsable : Isabelle ENAUD

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Attention, intérêt

Compétences visées :

Acquisition de repères et de clés de lecture d'œuvres d'art par rapport aux courants artistiques majeurs de la période concernée.

Contenu de la formation :

Entre la fin du XVIII^e siècle et l'aube du XIX^e siècle, la création artistique est marquée par la prise de distance vis à vis du dogme académique. Dans ce cours, nous étudions comment cette réalité a permis l'émergence de ce que l'on désigne comme « art contemporain », du néo-classicisme au post-impressionnisme.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures en bibliothèques et visites des collections de peintures des musées de la région, du Louvre et d'Orsay

Les notices catalographiques des œuvres indiquées dans le cours vous permettront de retrouver les illustrations sur les sites des musées concernés.

<https://collections.louvre.fr/>; <https://www.musee-orsay.fr/fr/collections/catalogue-des-oeuvres/>

Bibliographie succincte :

P. Dagen et F. Hamon (dir.), *Histoire de l'art : Époque contemporaine XIX-XX siècles*, Paris, 1995.

M. Fried, *La place du spectateur : esthétique et origines de la peinture moderne*, Paris, 1990.

M. Fried, *Le modernisme de Manet : esthétique et origines de la peinture moderne*, III, Paris, 2000.

(une bibliographie étoffée vous sera communiquée dès la première séance)

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : **Initiation en Histoire de l'art contemporain 1, Peinture**

Nom de l'enseignant responsable : Isabelle ENAUD

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Attention, intérêt.

Compétences visées :

En lien avec le CM, apprentissage des méthodes d'analyse des œuvres d'art.

Contenu de la formation :

Bibliographie – Explications méthodologie d'analyse – Exposé type corrigé dans le cours – Liste exemple exposés donnés sur site pour donner des idées pour s'entraînera avec la grille d'analyse fournie...

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures en bibliothèques et découvertes de visu d'œuvres picturales de l'époque concernée... Si possible Louvre, Musée d'Orsay, etc.

Cours écrit. Les notices catalographiques des œuvres indiquées dans le cours vous permettront de retrouver les illustrations sur les sites des musées concernés.

<https://collections.louvre.fr/>; <https://www.musee-orsay.fr/fr/collections/catalogue-des-oeuvres/>

Bibliographie succincte :

L. Dagen, *Lire la peinture. Dans l'intimité des œuvres*, t. 1, Paris, 2015.

<https://www.grandpalais.fr/fr/article/dico-dart>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : Histoire de l'art antique et archéologie / Histoire de l'art médiéval / Histoire de l'art moderne / Histoire de l'art contemporain :

Nom de l'enseignant responsable : Markus KOHL / Ewa WYREMBLEWSKI / Élise BAILLIEUL / Charlotte ROUSSET / Aude NICOLAS

Nombre d'heures : 4 x 6h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

Antiquité : Méthodes de base, structurer le travail de description et d'analyse des objets archéologiques ou œuvres d'art.

Médiéval : Comprendre et savoir utiliser le vocabulaire de l'architecture ; maîtriser les grands principes de la description et de l'analyse d'un monument ; savoir nommer, lire et analyser plans, coupes, élévation.

Moderne : Maîtriser les principes de l'analyse iconographique et iconologique, acquérir des automatismes pour l'identification des personnages, connaître les principaux thèmes bibliques et/ou mythologiques ou littéraires.

Contemporain : L'analyse et la compréhension de l'art contemporain requiert la connaissance d'un vocabulaire spécifique et la familiarisation à une certaine méthodologie. Ce cours propose une initiation aux principales techniques de la production artistique et aux différentes méthodes d'analyse qu'elles supposent.

Contenu de la formation :

Les études et le travail universitaire nécessitent de la rigueur, de la méthode et des connaissances d'un jargon spécifique des métiers de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Ce cours propose une initiation pour les quatre ères chronologiques de la formation.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Consulter les ouvrages conseillés pour se familiariser avec le vocabulaire et les documents graphiques spécifiques à l'architecture
Visiter les monuments de la région.

Exercices de vocabulaire descriptive, de structuration, de schémas représentatifs, de bibliographie. Support Moodle.

Bibliographie succincte :

M.-Th., Baudry, *Principes d'analyse scientifique. La sculpture. Méthode et vocabulaire*, Paris, 1978, rééd. 2000.

G. Duchet-Suchaux et M. Pastoureau, *La Bible et les saints - guide iconographique*, Paris, 1994.

R. Ginouvès, R., Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, I-III, Paris, 1985-1998. Dictionnaire également multilingue et accessible sur internet.

Ch. Heck (dir.), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, Paris, 1996.

J.-M. Pérouse de Montclos, *Architecture : description et vocabulaire méthodique*, Paris, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Histoire ancienne ou moderne : Initiation à l'histoire grecque et romaine*

Nom de l'enseignant responsable : Dominic MOREAU

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Acquisition de connaissances de base en histoire grecque et romaine, de l'Âge du bronze à l'Antiquité tardive.

Contenu de la formation :

- Histoire grecque : des civilisations égéennes à la Bataille d'Actium (III^e millénaire – 31 av. J.-C.).

- Histoire romaine : de la culture des Terramares à la veille du Moyen Âge byzantin (II^e millénaire av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.).

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit, diaporamas

Bibliographie succincte :

P. Petit et A. Laronde, *Précis d'histoire ancienne*, 12^e éd., Paris, 2010. (N.B. Toute édition de cet ouvrage à partir de la 6^e (1986) peut être utilisée.)

P. Cabanes, *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, 5^e éd., Paris, 2019.

Tout manuel récent d'histoire grecque ou d'histoire romaine, publié dans les grandes collections universitaires (Quadrige, Cursus, HU Histoire, etc.).

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Histoire moderne : L'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle). Approche sociale, culturelle, religieuse et politique.*

Nom de l'enseignant responsable : Sophie HASQUENOPH

Nombre d'heures : 24h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Acquérir un esprit de synthèse sur ces 3 siècles, afin de mieux comprendre l'art de cette époque.

Contenu de la formation :

Présentation des 3 siècles dans leur spécificité : le 16^{ème} siècle de la Renaissance et des guerres de religion. Le 17^{ème} siècle « absolutiste » de Louis XIII et Louis XIV. Le siècle des Lumières, des droits de l'homme à la Révolution française.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit et Power point.

Bibliographie succincte :

H. Drevillon, *Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime (16e-18e siècles)*, Paris, 1997.

I. Brian et J.M. Le Gall, *La vie religieuse en France (16e-18e siècles)*, Paris, 1999.

B. Garnot, *Les campagnes en France (16e-18e siècles)*, Paris, 1998.

V. Milliot, *Pouvoirs et société dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 1992.

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : *Recherches en ligne et gestion documentaire*

Nom de l'enseignant responsable : Naïs VIRENQUE

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Navigation fluide sur internet

Compétences visées :

Ce TD permet aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance des modalités de recherche en ligne en histoire de l'art, en les familiarisant avec les ressources numériques à visée bibliographique ainsi que les bases de données d'œuvres et d'images.

Contenu de la formation :

Le TD formera les étudiants à la manipulation, aux catégories et aux modes d'accessibilité des ressources en lignes nécessaires à la pratique de l'histoire de l'art.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Apprentissage de points théoriques

Mise en pratique avec exercices et études de cas

Création d'une collection de photographies d'œuvres

Supports de cours : ordinateur, connexion internet, page papier ou numérique pour prise de notes

Bibliographie succincte :

Des liens vers des outils numériques seront fournis aux étudiants pour chaque séance.

Pour une approche critique et théorique des ressources numériques en sciences humaines, les étudiants pourront notamment consulter :

G. Chartron, B. Épron, Benoît et A. Mahé (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Villeurbanne, 2012 (accessible à l'adresse suivante : <http://books.openedition.org/pressesenssib/1162>)

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

Intitulé de l'UE : UE 1, Langue vivante 1

Intitulé de l'enseignement : Anglais appliqué à l'Histoire de l'art

Nom de l'enseignant responsable : Jean-Christophe VAN THIENEN

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Anglais / Français

Prérequis :

Niveau Baccalauréat

Compétences visées :

Comprendre et commenter des documents techniques en anglais

Contenu de la formation :

Décryptage et commentaire de documents en anglais ayant trait à l'Histoire de l'art.

Révision des bases.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lecture de documents techniques, exposés, visionnage de documents ayant trait à la spécialité, approfondissement grammatical.

Bibliographie succincte :

L'anglais de A à Z, Paris, 2011.

Oxford Concise Dictionary of Arts and Artists, Oxford, 2009.

Oxford Concise Dictionary of Architecture, 2015.

Un dictionnaire anglais unilingue (*Webster's*)

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, **Langue vivante 2**

Nombre d'heures : 24h TD

Langues possibles (au choix)

Enseignements gérés par le pôle LANSAD

Allemand non débutant

Espagnol non débutant

Italien débutant

Néerlandais débutant

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 1

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Réussir son intégration

Enseignement organisé par la Direction de l'Innovation Pédagogique (DIP)

Semestre 2					
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 <i>Peinture et mosaïque</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 <i>Peinture et mosaïque</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Initiation aux arts figurés du IVe siècle au XIIe siècle</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Initiation aux arts figurés du IVe siècle au XIIe siècle</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XVIe siècle</i>	CM 12h
				Initiation en histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XVIe siècle</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 2 <i>L'Architecture du néo-classicisme au néo-gothique</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 2 <i>Architecture 1750-1870</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h
				Histoire de l'art médiéval	TD 6 h
				Histoire de l'art moderne	TD 6 h
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	histoire médiévale ou contemporaine	CM 24h
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Les outils de l'écriture et de la présentation	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 <i>(Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)</i>	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 <i>(Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)</i>	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Art antique et société. Architecture, sculpture, peinture antiques et leur rôle dans la stratification de la société</i>	TD 20h
				<i>Art et pouvoir à l'époque moderne</i> <i>Fermé en 2021-2022</i>	
				<i>Artisans et artistes à l'époque contemporaine</i>	

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art ou Archéologie

Semestre : 2

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation à l'histoire de l'art et Archéologie 2 : Peinture et Mosaïque*

Nom de l'enseignant responsable : Grégoire POCCARDI

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Une connaissance de base de l'histoire et de la géographie des mondes méditerranéens « classiques » (monde grec et monde romain), des notions en art antique (architecture et art décoratif).

Compétences visées :

Acquérir une connaissance générale sur les différentes catégories de technique décorative : peintures sur vase et sur parois ; mosaïques de sol et de parement durant toute la période de l'Antiquité gréco-romaine (VI^e siècle av. J.-C. - VI^e siècle ap. J.-C.).

Contenu de la formation :

Cet enseignement repose sur l'étude la peinture et de la mosaïque aux époques grecque et romaine.

A l'exception de l'étude de la peinture sur vases, les mosaïques et les peintures seront principalement analysées dans leur contexte architectural afin de bien mettre en évidence les techniques employées, les thèmes iconographiques et leur mise en contexte.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Un travail en bibliothèque afin d'approfondir les connaissances acquises en CM et en TD. L'étudiant devra acquérir par lui-même une culture technique par la consultation d'ouvrages généraux sur les mondes grec et romain.

L'étudiant aura à sa disposition, pour chaque séance, en plus du cours manuscrit, le diaporama en pdf.

Bibliographie succincte :

B. Holtzmann et A. Pasquier, *L'art grec : Histoire de l'art antique*, Paris, 1998.

F. Baratte, *L'art romain : Histoire de l'art antique*, Paris, 1996.

A. Schnapp (dir.), *Préhistoire et Antiquité*, Paris, 1997.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art ou Archéologie

Semestre : 2

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation à l'histoire de l'art et Archéologie 2 : Peinture et Mosaïque*

Nom de l'enseignant responsable : Grégoire POCCARDI

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Une connaissance de base de l'histoire et de la géographie des mondes méditerranéens « classiques » (monde grec et monde romain), des notions en art antique (architecture et art décoratif).

Compétences visées :

Acquérir une connaissance générale sur les différentes catégories de technique décorative : peintures sur vase et sur parois ; mosaïque de sol et de parement durant toute la période de l'Antiquité gréco-romaine (VI^e siècle av. J.-C. - VI^e siècle ap. J.-C.).

Contenu de la formation :

Cet enseignement repose sur l'étude la peinture et la mosaïque aux époques grecque et romaine.

A l'exception de l'étude de la peinture sur vases, les mosaïques et les peintures seront principalement analysées dans leur contexte architectural afin de bien mettre en évidence les techniques employées, les thèmes iconographiques et leur mise en contexte.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Un travail, si possible, en bibliothèque afin d'approfondir les connaissances acquises en CM et en TD. L'étudiant devra acquérir par lui-même une culture technique par la consultation d'ouvrages généraux sur les mondes grec et romain.

L'étudiant aura à sa disposition, pour chaque séance de TD, en plus du cours manuscrit et du diaporama en pdf, l'étude d'un exemple précis correspondant au thème du cours de la semaine.

Bibliographie succincte :

B. Holtzmann et A. Pasquier, *L'art grec : Histoire de l'art antique*, Paris, 1998.

F. Baratte, *L'art romain : Histoire de l'art antique*, Paris, 1996.

A. Schnapp (dir.), *Préhistoire et Antiquité*, Paris, 1997.

BCC 1 : 1 Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 : Les arts figurés du IVe au XIIe siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Raphaël DEMÈS

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Acquérir des mécanismes de réflexion pour étudier une image médiévale ; assimilation du vocabulaire propre à l'analyse des arts figurés répartis sur différents supports (tympan, chapiteau, conque absidale, clôture de chœur, etc.), réalisés à partir de diverses techniques (sculptures, peintures, mosaïques, etc.) dans des contextes singuliers.

Apprendre les caractéristiques stylistiques des principaux courants artistiques de l'art médiéval, de l'art dit « paléochrétien » à l'art « roman » ; assimilation des principaux thèmes iconographiques de l'art médiéval ; maîtriser la chronologie et le contexte de production (social, culturel, religieux, etc.) des œuvres étudiées.

Contenu de la formation :

En lien étroit avec les séances de Travaux Dirigés, le cours suit un parcours chronologique en partant des arts « paléochrétiens » dans la Rome du IVe siècle jusqu'aux vitraux, aux tympans sculptés et aux enluminures du XIIe siècle en France. Notre enquête nous mènera dans plusieurs villes et nous fera voyager entre Orient et Occident pour réfléchir sur les fonctions, les usages et sur la « raison d'être » d'une œuvre inscrite dans un lieu, une société et dans un ensemble de pratiques.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail hebdomadaire en bibliothèque pour approfondir les cours à partir des pistes bibliographiques indiquées par l'enseignant.

Diaporamas déposés sur Moodle.

Bibliographie succincte :

X. Barral I Altet, *Chronologie de l'art du Moyen Âge*, Paris, 2003.

J. Baschet, *L'iconographie médiévale*, Paris, 2008.

P. Charron et J.-M. Guillouët (dir.), *Dictionnaire de l'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, 2009.

C. Heck (dir.), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, Paris, 1996.

P. Skubiszewski, *L'art du Haut Moyen Âge : l'art européen du VIe siècle au IXe siècle*, Paris, La 1998.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 1 : 1 Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 : Les arts figurés du IV^e siècle au XII^e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Naïs VIRENQUE

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

Assimilation du vocabulaire spécifique des arts figurés au Moyen Âge, des thèmes iconographiques et de la chronologie des principaux développements artistiques ;

Initiation à la recherche universitaire (exercer le regard et l'esprit critique) ;

Maîtrise de la description détaillée d'une œuvre d'art et mise en place d'une réflexion structurée sur une œuvre.

Contenu de la formation :

TD consacrés aux arts figurés en Occident depuis le IV^e siècle jusqu'à l'époque gothique : présentation de l'iconographie chrétienne et des principaux courants stylistiques du Moyen Âge à partir d'œuvres issues de tous les champs de la création ; réflexions sur les fonctions, les usages et la « raison d'être » d'une œuvre inscrite dans un lieu, dans un contexte et dans un ensemble de pratiques ; réévaluer la notion de « modèle », de tradition et d'innovation.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail hebdomadaire en bibliothèque,

Cours et lectures déposés sur Moodle.

Bibliographie succincte :

P. Charron et J.-M. Guilloët (dir.), *Dictionnaire de l'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, 2009.

Ch. Heck (dir.), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, Paris, 1996.

<http://www.enluminures.culture.fr/documentation/enlumine/fr/>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation à l'histoire de l'art moderne 2. L'art du XVIe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Thomas GOLSENNE

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

S'intéresser à l'histoire européenne, à l'art et aux images

Compétences visées :

Connaître les grandes tendances dans les usages sociaux des images au XVIe siècle. Identifier quelques grands artistes de la période.

Contenu de la formation :

Le XVIe siècle européen est marqué par de grands bouleversements. Alors que la papauté renforce son pouvoir en Italie et que Rome devient la capitale des arts, le protestantisme s'étend sur tout le reste de l'Europe, créant une scission avec les catholiques qui va jusqu'à la guerre civile. Le culte des images et des artistes suscite aussi des réactions hostiles, iconoclastes. Les guerres de religion sont aussi des guerres des images... Parallèlement, les guerres d'Italie donnent l'occasion aux princes européens d'instaurer des politiques culturelles ambitieuses, qui permettent aux artistes d'expérimenter de nouvelles formes.

Travail de l'étudiant et supports de cours : I

Lire la bibliographie. Visiter les musées, consulter les sites internet d'histoire de l'art.

Cours écrit, power point.

Bibliographie succincte :

D. Arasse, A. Tönnemann, *La Renaissance maniériste*, Paris, 1997.

H. Zerner, *L'art de la Renaissance en France*, Paris, 1996.

P. Morel, D. Arasse et M. D'Onofrio, *L'art italien., Du IVe siècle à la Renaissance*, Paris, 1997 (chapitre sur le XVIe s.)

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation à l'histoire de l'art moderne 2. L'art du XVIe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Valeria MOTTA

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

S'intéresser à l'histoire européenne, à l'art et aux images

Compétences visées :

Connaître les grandes tendances dans les usages sociaux des images au XVIe siècle. Identifier quelques grands artistes de la période.

Contenu de la formation :

Le TD est l'occasion de revenir sur les connaissances apprises en cours, et développer des connaissances complémentaires au moyen d'exposés, d'exercices et de devoirs à faire en classe ou à la maison. Seront abordés ainsi des points comme le maniérisme, la biographie d'artistes, l'iconographie, les aspects techniques, la méthodologie de la recherche.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Visiter les musées, consulter les sites internet d'histoire de l'art, se documenter sur les artistes.

Cours écrit, power point.

Bibliographie succincte :

D. Arasse, *Le détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture*, rééd., Paris, 2014.

E. Panofsky, *Essais d'iconologie*, Paris, 1969.

R. Wittkower, *Les enfants de Saturne*, rééd., Paris, 2000.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Initiation en Histoire de l'Art contemporain : L'Architecture du néo-classicisme au néo-gothique*

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST MARCILHACY

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissance générale en Histoire du XIXème siècle.

Compétences visées :

Compréhension des mouvements stylistiques en architecture.

Contenu de la formation :

Le cours portera sur l'évolution de l'architecture de 1750 à 1880 en Europe. Seront étudiés les différents courants artistiques et la carrière des grands architectes de la période (architecture néoclassique, néo -gothique, éclectisme).

Travail de l'étudiant et supports de cours :

L'étudiant devra connaître les principaux édifices de la période.

Bibliographie succincte :

F. Loyer, *Le siècle de l'industrie 1789-1914*, Paris, Lausanne, 1983.

F. Loyer, *Histoire de l' Architecture française. De la Révolution à nos jours (T.3)*, Paris, 2006.

R. Middleton, David Watkin, *Architecture moderne 1750-1870. Du Néo-classicisme au néo gothique*, Paris, 1983.

Cl. Mignot, *L' Architecture au XIXème siècle*, Fribourg, 1983.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : **Initiation en Histoire de l'Art contemporain : Architecture 1750-1870**

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST MARCILHACY

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Acquisition du vocabulaire de l'architecture et la technique d'analyse des bâtiments.

Contenu de la formation :

Les travaux dirigés complètent le cours magistral en approfondissant l'étude des principaux édifices construits en Europe du néo-classicisme au néo-gothique.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

L'étudiant devra connaître les principaux édifices de la période.

Cours écrit

Bibliographie succincte :

J.M. Pérouse de Montclos, *Architecture : vocabulaire, principes d'analyse scientifique*, Paris 1989.

B. Lemoine, *La France du XIXe siècle*, Paris 1993

R. Middleton, D. Watkin, *Architecture moderne, Du néo-classicisme au néo-gothique*, Paris 1983.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : Histoire de l'art antique et archéologie / Histoire de l'art médiéval / Histoire de l'art moderne / Histoire de l'art contemporain

Nom de l'enseignant responsable : Markus KOHL / Naïs VIRENQUE / Chloé PERROT / ?

Nombre d'heures : 4 x 6h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Vocabulaire spécifique acquis au semestre 1.

Compétences visées :

Ce TD doit faciliter l'acquisition du vocabulaire spécifique vu au semestre 1 et permettre d'appliquer les principes méthodologiques d'analyse de la production artistique par l'étude de cas concrets.

Contenu de la formation :

Ce TD offre la particularité d'encourager la formation dans les musées et les sites patrimoniaux afin de permettre aux étudiants d'éprouver l'enseignement théorique reçu dans les autres cours.

Il s'agit de favoriser l'appréhension concrète des œuvres, des artefacts ou des édifices afin de mieux en comprendre leur fonctionnement et leurs particularités techniques.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Visites régulières des collections des musées ou des sites patrimoniaux.

Support Moodle.

Bibliographie succincte :

Indiquée en TD par chaque intervenant.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art et Archéologie

Semestre : 2

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en Histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : **Histoire médiévale**

Nom de l'enseignant responsable : Isabelle BROUSSELLE

Nombre d'heures : 24h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Acquisition des connaissances de base sur le Moyen Âge ; capacité à analyser et à contextualiser un fait ou un phénomène historique.

Contenu de la formation :

Les grands traits des dix siècles d'histoire du Moyen Âge (Ve-XVe siècles), en mettant l'accent sur les transformations politiques et religieuses de l'Occident médiéval.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Le cours, entièrement rédigé, comprend 12 leçons ; chacune est accompagnée d'un Power Point qui la précise et l'illustre ainsi que de documents annexes et d'une courte bibliographie.

Chaque leçon demande au moins trois heures de travail à la maison (lecture attentive du cours, mise en fiche de son plan, des idées essentielles, des termes, des noms, des dates à retenir ; cette lecture sera complétée par le visionnage du Power Point et, si possible, d'un chapitre de manuel (cf. bibliographie) correspondant à la leçon.

Bibliographie succincte :

M. Balard, J. Ph. Genêt, M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Hachette, Paris (dans une édition récente, si possible celle de 2016).

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art et Archéologie

Semestre : 2

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en Histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : **Histoire contemporaine**

Nom de l'enseignant responsable : Philippe CASTERMANS

Nombre d'heures : 24h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Intérêt pour l'Histoire. Bases acquises dans l'enseignement secondaire

Compétences visées :

Maîtriser des repères chronologiques, relier entre elles les grandes évolutions historiques

Contenu de la formation :

Acquérir une vision d'ensemble de l'Histoire européenne à l'Époque contemporaine du XXe siècle, en lien avec l'enseignement en Histoire de l'Art.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Reprise et approfondissement du cours (Cours écrit, Powerpoint)

Bibliographie succincte :

F. Berger, G. Ferragu, *Le XX^e siècle : 1914-2001*, Paris, 2016.

E. Hobsbawn, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Complexe, 1999.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : *Les outils de l'écriture et de la présentation*

Nom de l'enseignant responsable : Laura VALETTE

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Les outils proposés sont gratuits et en ligne, un accès à internet régulier est nécessaire.

Compétences visées :

Connaître et maîtriser les outils de réalisation de support écrits de type traitement de texte et de présentations dynamiques de type powerpoint.

Maîtriser les techniques de base de la communication écrite et visuelle dans le cadre d'un travail universitaire.

Contenu de la formation :

L'objet de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences spécifiques en termes de communication écrite et visuelle. Ces compétences spécifiques sont également, dans le cadre d'un parcours universitaire en Histoire de l'art, des compétences transversales car elles permettent aux étudiants de produire des supports relatifs à différentes techniques ou périodes.

Aussi, les cours couvriront donc les divers aspects liés à la réalisation de documents répondant aux exigences universitaires : les bases méthodologiques de l'écrit, l'organisation et la valorisation du contenu, les règles de formatage et de mise en page.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Les étudiants devront lire ou visualiser les contenus mis à disposition et réaliser les activités mises en ligne au fil du semestre. Il conviendra de se familiariser avec les outils proposés (logiciel de traitement de texte et de présentation visuelle) afin de créer ses propres documents.

Bibliographie succincte :

C. Duffau et F.-X. André, *J'entre en fac : Méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Paris, 2013.

Une webographie sur les autres aspects du cours sera donnée au fil du semestre.

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

Intitulé de l'UE : UE 1, Langue vivante 1

Intitulé de l'enseignement : Anglais appliqué à l'Histoire de l'art

Nom de l'enseignant responsable : Jean-Christophe VAN THIENEN

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Anglais / Français

Prérequis :

Niveau L1 S1 Histoire de l'art

Compétences visées :

Comprendre et commenter des documents techniques en anglais

Contenu de la formation :

Décryptage et commentaire de documents en anglais ayant trait à l'Histoire de l'art.

Révisions des bases.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lecture de documents techniques, exposés, visionnage de documents ayant trait à la spécialité, approfondissement grammatical.

Bibliographie succincte :

L'anglais de A à Z, Paris, 2011.

Oxford Concise Dictionary of Arts and Artists, Oxford, 2009.

Oxford Concise Dictionary of Architecture, 2015.

Un dictionnaire anglais unilingue (*Webster's*)

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, **Langue vivante 2**

Nombre d'heures : 24h TD

Langues possibles (au choix)

Enseignements gérés par le pôle LANSAD

Allemand non débutant

Espagnol non débutant

Italien débutant

Néerlandais débutant

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

Au choix avec les deux pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *Art antique et société. Architecture, sculpture, peinture antiques et leur rôle dans la stratification de la société.*

Nom de l'enseignant responsable : Markus KOHL

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Appréhender les objets archéologiques sous un angle sociologique et anthropologique, réflexions critiques, méthodes.

Contenu de la formation :

Un examen de quelques exemples spécifiques appartenant aux catégories d'objets archéologiques énumérés dans l'intitulé mettra en exergue leur rôle de distinction et différenciation sociale, non seulement de la part des commanditaires, mais aussi des utilisateurs.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Recherches bibliographiques, lectures d'ouvrages et d'articles.

Fascicule.

Bibliographie succincte :

A. Appadurai (éd.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Londres - New York, 1986. Des comptes rendus de cet ouvrage sont disponibles en ligne et peuvent être facilement trouvés.

G. Bachelard, *La poétique de l'espace*, Paris, 1957.

P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, 1980.

Cours non dispensé en 2021-2022

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 8, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *Art et pouvoir à l'époque moderne*

Nom de l'enseignant responsable : Sophie MOUQUIN

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Acquérir une vision d'ensemble sur une thématique large envisageant tous les arts.

Contenu de la formation : À l'époque moderne, du XVe siècle à l'aube du XIXe siècle, les liens entre art et pouvoir s'intensifient et se diversifient, dans tous les domaines de la création. Le cours ambitionne de dresser un panorama, succinct, de la variété de ses liens, et s'intéresse tant aux instruments que le pouvoir crée au service des arts qu'à l'art au service du pouvoir.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Prendre des notes et travailler ses cours, consulter et lire les ouvrages indiqués dans la bibliographie

Plan du cours, bibliographie, Power-points légendés, articles

Bibliographie succincte :

Collectif, *Représentation, pouvoir et royauté de la fin du Moyen âge à nos jours*, Paris, 1995.

M. Jimenez, *Arts et pouvoir*, Paris, 2007.

L. Marin, *Le pouvoir dans ses représentations*, Paris, 2008.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 2

Au choix avec les deux pages précédentes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *Artisans et artistes à l'époque contemporaine*

Nom de l'enseignant responsable : Isabelle ENAUD

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

Acquisition d'un vocabulaire technique lié aux différentes techniques abordées et capacité à les commenter.

Repères chronologiques des grandes phases de collaborations des artisans et des artistes.

Contenu de la formation :

À partir du moment où la distinction s'opère entre artisans et artistes, une évolution de leur collaboration se dessine... elle fait écho aux rôles impartis à chacun d'eux depuis les origines de leur pratique respective. Échappant aux normes des classifications traditionnelles (art monumental, art décoratif, etc.), la tapisserie, le vitrail ou la mosaïque notamment sont le fruit d'une collaboration plus ou moins étroite entre ces différents « acteurs », depuis le concepteur du projet jusqu'à celui qui l'exécutera. Dans ce cours nous étudions leurs apports mutuels au fil des siècles jusqu'à l'époque la plus contemporaine.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Découvertes tapisseries, vitraux, mosaïques dans votre région et/ou les collections de musées, etc. Lectures et

apprentissage des notions développées dans le cours

Cours écrit et power-point (format pdf)

Bibliographie succincte :

C. Bertelli, *Les Mosaïques*, Paris, 1993.

N. Blondel, *Le Vitrail : vocabulaire typologique et technique*, Paris, 1993.

N. Laneyrie-Dagen (dir.), *Le métier d'artiste : peintre et sculpteurs depuis le Moyen Age*, Paris, 1999.

S. Mouquin, éd. avec A. Bos et S. Hellal, *Les arts décoratifs en Europe*, Paris, 2020.

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LICENCE 2



ART ANTIQUE



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE



ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



Semestre 3					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	CM 12h
				Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	TD 12h
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Trait et couleur à l'époque médiévale, l'art des années 1170-1230.</i>	CM 12h
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Les arts figurés aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (I)</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (II)</i>	TD 12h
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie : <i>Textes et images</i>	TD 12h
				Histoire de l'art médiéval <i>Méthodologie des arts figurés : iconographie religieuse et profane</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Matériaux et techniques de l'architecture</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Le fantastique dans l'art</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Culture numérique	TD 20h
				Culture numérique appliquée à l'histoire de l'art	CM 4 h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Arts et Patrimoines entre France du Nord et Belgique</i>	TD 20h
				<i>Histoire féministe de l'art</i>	
				<i>Stage</i>	

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : *Architecture et urbanisme*

Nom de l'enseignant responsable : Audrey Gouy

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissance de la géographie méditerranéenne et connaissance de base en histoire ancienne (grecque et romaine)

Compétences visées :

Connaissance des ordres architecturaux, des principales catégories d'édifices antiques, capacité d'analyse et compréhension de leur fonction et relation avec les différents systèmes urbains qui seront étudiés.

Contenu de la formation :

Introduction à l'histoire de l'architecture antique et de l'urbanisme, à travers la présentation d'édifices et sites emblématiques et des principales typologies architecturales du monde grec et romain, qui seront toujours analysées dans leur contexte historique, social et culturel.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures complémentaires en bibliothèque et à la maison.

Cours écrit, suggestions bibliographiques et diaporama

Bibliographie succincte :

P. Gros, *L'architecture romaine du début du III^{ème} siècle av. J.-C. À la fin du Haut-Empire* I-2, Paris, 1996.

M.C. Hellmann, *L'Architecture grecque* 1-3, Paris, 2002-2010.

P. Gros, M. Torelli, *Storia dell'urbanistica. Il Mondo Romano*, Bari, 1988.

M. Torelli, E. greco, *Storia dell'urbanistica. Il Mondo Greco*, Bari, 1983.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : *Architecture et urbanisme*

Nom de l'enseignant responsable : Audrey Gouy

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissance de la géographie méditerranéenne et connaissance de base en histoire ancienne (grecque et romaine)

Compétences visées :

Capacité d'analyse et d'identification des principales typologies de bâtiments anciens ; compréhension des modalités d'évolution de systèmes urbains

Contenu de la formation :

Dans une perspective de cohérence avec le CM, les TD seront consacrés à des exercices d'identification et analyse d'édifices et sites emblématiques afin d'acquérir une connaissance solide de la terminologie et de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme anciens.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures complémentaires en bibliothèque et à la maison. Élaboration d'exercices.

Cours écrit

Bibliographie succincte :

R. Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. II. Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Rome, 1992

https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1992_dic_84_2

R. Ginouvès René, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Rome, 1998

https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1998_dic_84_3

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 : Trait et couleur à l'époque médiévale, l'art des années 1170-1230.*

Nom de l'enseignant responsable : Marc GIL

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Bases en art et histoire du Moyen Âge central (XIe-XIIe s.)

Compétences visées :

Méthodologie d'histoire de l'art : commentaire d'œuvre (problématiser un sujet, décrire, analyser)

Contenu de la formation :

Le cours abordera les arts figurés des années 1170-1230 (arts de la couleur et sculpture), marqués par un retour au classicisme antique, l'importance de l'orfèvrerie et l'influence de l'art byzantin. Nous évoquerons la question des transferts artistiques entre Seine et Rhin (les chantiers, les scriptoria monastiques, les déplacements des œuvres et des artistes)

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque et lecture des ouvrages de références ;

Supports de cours : plateforme moodle (ppt ; videos ; bibliographie ; liens web ; QCM)

Bibliographie succincte :

The Year 1200, 3 vol., New York 1970-1973.

[https://www.metmuseum.org/art/metpublications/The Year 1200 A Centennial Exhibition at The Metropolitan Museum of Art](https://www.metmuseum.org/art/metpublications/The_Year_1200_A_Centennial_Exhibition_at_The_Metropolitan_Museum_of_Art)

https://www.metmuseum.org/art/metpublications/the_year_1200_a_background_survey

[https://www.metmuseum.org/art/metpublications/The Year 1200 A Symposium?Tag=&title=YEAR%201200&author=&pt=0&tc=0&dept=0&fmt=0](https://www.metmuseum.org/art/metpublications/The_Year_1200_A_Symposium?Tag=&title=YEAR%201200&author=&pt=0&tc=0&dept=0&fmt=0)

E. Panofsky, *La Renaissance et ses avant-courriers dans l'art d'Occident*, Stockholm, 1960, rééd., Paris, 1996.

C. Descatoire, M. Gil (dir), *Une renaissance. L'art en Flandre et Champagne 1150-1250*, cat. expo. (Avril-Juillet 2013, Paris-Saint-Omer), Paris, 2013.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc Commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 : Les arts figurés aux XII^e et XIII^e siècles*

Nom de l'enseignant responsable : Bertrand COSNET

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Vocabulaire spécifique en histoire de l'art médiéval acquis en L1.

Compétences visées :

Consolidation et manipulation du vocabulaire lié à la sculpture monumentale ;

Capacité à décrire et à analyser le programme iconographique et le traitement stylistique d'une œuvre sculptée en la replaçant dans son contexte de création

Contenu de la formation :

Travaux dirigés consacrés à l'étude monographique des grands portails et façades des églises et cathédrales du XII^e siècle, de l'essor des programmes sculptés monumentaux à l'époque romane jusqu'à leur développement dans l'art gothique.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail hebdomadaire en bibliothèque ; bonne connaissance de la sculpture médiévale dans les musées et les églises proches ; visite de monuments gothiques.

Bibliographie succincte :

R. Toman (dir.), *L'art gothique : architecture, sculpture, peinture*, Cologne, 1999.

E. Vergnolle, *L'art roman en France*, Paris, 1994.

<http://www.romanes.com/>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en HA moderne 1 : *L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (I)*

Nom de l'enseignant responsable : Sophie MOUQUIN

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir déjà des bases générales en histoire de l'art ;

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Acquérir une vision d'ensemble sur une thématique large.

Savoir mettre l'histoire de l'art en relation avec les autres champs de l'histoire : histoire sociale, économique, politique...

Contenu de la formation :

À l'aube du XVIIe siècle l'Italie, puis bientôt l'Europe entière, élaborent de nouveaux langages artistiques, souvent qualifiés par les historiens de l'art de « baroque » et « classique ». Le cours envisage cette évolution, d'un point de vue stylistique et formel, en abordant les principaux domaines de créations (architecture, peinture, sculpture), et en s'intéressant à l'historiographie qui les a érigés en modèles et en normes.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque, lecture, assimilation des ouvrages principaux de la bibliographie et visites de musées.

Cours écrit, Plan du cours, bibliographie, Power-points légendés, articles

Bibliographie succincte :

J. Cornette et A. Mérot, *Le XVIIe siècle*, Paris, 1999.

V.-L. Tapié, *Baroque et classicisme*, 1957, rééd., Paris, 2005.

Articles « baroque » et « classicisme » de l'*Encyclopedia Universalis* (en ligne)

<http://www.universalis-edu.com.ressources-electroniques.univ-lille.fr>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre :3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en HA moderne 1 : L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (II)*

Nom de l'enseignant responsable : Sophie MOUQUIN

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir déjà des bases générales en histoire de l'art ;

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Acquérir une vision d'ensemble sur une thématique large.

Savoir mettre l'histoire de l'art en relation avec les autres champs de l'histoire : histoire sociale, économique, politique...

Contenu de la formation :

À l'aube du XVIIe siècle l'Italie, puis bientôt l'Europe entière, élaborent de nouveaux langages artistiques, souvent qualifiés par les historiens de l'art de « baroque » et « classique ». Le cours envisage cette évolution, d'un point de vue formel et stylistique, en abordant tous les principaux domaines de créations (architecture, peinture, sculpture), mais s'intéresse également à des champs moins souvent étudiés comme les arts décoratifs. Des études d'œuvres spécifiques favoriseront l'acquisition de la méthode de l'analyse d'œuvre.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque, lecture, assimilation des ouvrages principaux de la bibliographie et visites de musées.

Cours écrit, Plan du cours, bibliographie, Power-points légendés, articles

Bibliographie succincte :

J. Cornette et A. Mérot, *Le XVIIe siècle*, Paris, 1999.

V.-L. Tapié, *Baroque et classicisme*, 1957, rééd., Paris, 2005.

Articles « baroque » et « classicisme » de l'*Encyclopedia Universalis* (en ligne)

<http://www.universalis-edu.com.ressources-electroniques.univ-lille.fr>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art contemporain : *Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Delphine BIÈRE

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Cours en Histoire de l'art contemporain de Licence 1

Compétences visées :

Appréhender et comprendre les transformations et les enjeux de la création contemporaine

Contenu de la formation :

De nombreux mouvements artistiques caractérisent la période et font naître de nouvelles pratiques et de nouveaux langages picturaux. Les transformations, les querelles, les ruptures étroitement mêlées se combinent avec les changements culturels et sociaux mais soulèvent également la question de la continuité artistique. Par conséquent le cours propose d'interroger la notion d'avant-garde, sa nature critique et ses expérimentations formelles.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures en bibliothèque, visites des collections des musées d'Art contemporain.

Support : cours écrit.

Bibliographie succincte :

P. Dagen, F. Hamon (dir.), *Époque contemporaine XIX-XXe siècles*, Paris, 1995

S. Faucherau, *Avant-gardes du XXe siècle, Arts et littérature 1905-1930*, Paris, 2010.

P. Klee, *Théorie de l'art moderne*, Paris, 1985.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art contemporain : *Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Delphine BIÈRE

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Cours en Histoire de l'art contemporain de Licence 1

Compétences visées :

Méthodologie pour l'analyse des œuvres.

Contenu de la formation :

Ce TD complète le CM. Études et analyses des œuvres, des nouvelles pratiques. Chaque TD se concentrera sur un artiste, une technique ou une problématique.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures en bibliothèque, visite de musées.

Support : cours écrit.

Bibliographie succincte :

F. de Méridieu, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne*, Paris, 1994.

F. Poletti, *L'art au XXe siècle, I- Les avant-gardes*, Paris, 2009.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 2 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : **Ouverture en Histoire de l'art antique : Textes et images**

Nom de l'enseignant responsable : Grégoire POCCARDI

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissance des grands mythes grecs et des grands épisodes bibliques.

Compétences visées :

La capacité de bien lire une image en fonction du texte auquel elle se rapporte.

Contenu de la formation :

Nous étudierons principalement et en parallèle des textes et leurs représentations imagées tirés aussi bien de la mythologie (période classique) que de la Bible (Antiquité tardive). Il se peut aussi que nous étudions des œuvres qui ont donné lieu à des commentaires littéraires.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Un travail personnel de documentation est nécessaire afin d'approfondir les connaissances acquises par la lecture des différents dossiers expédiés.

L'étudiant aura à sa disposition, pour chaque séance, un dossier en pdf présenté sous la forme d'un polycopié développé (textes, images et commentaires).

Bibliographie succincte :

R. Graves, *Les mythes grecs*, Paris, 1958.

L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1955-1959.

M. Muller-Dufeu (éd.), *La sculpture grecque. Sources littéraires et épigraphiques*, Paris, 2002.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Histoire de l'art médiéval : Méthodologie des arts figurés : iconographie religieuse et profane*

Nom de l'enseignant responsable : Elliot ADAM

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir suivi les cours de 1ère année de licence d'histoire de l'art et archéologie.

Compétences visées :

Savoir lire et interpréter une composition figurative, en établir les sources, et analyser sa signification à l'aune de son contexte d'usage et de création.

Contenu de la formation :

Ce cours propose d'approfondir, sous la forme d'étude de cas, les méthodes de l'analyse iconographique et iconologique, tous supports confondus. Il s'agira d'identifier les rapports de dépendance des œuvres envers les sources, mais surtout d'apprécier le contexte d'usage et de création des images médiévales.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque ; analyse d'œuvres, lecture des textes fondamentaux ; support de cours sur PowerPoint ; se connecter régulièrement à la page du cours, sur la plateforme pédagogique Moodle ; consulter les éléments de bibliographie et les ressources numériques recommandées.

Bibliographie succincte :

G. Duchet-Suchaux et M. Pastoureau, *La Bible et les saints : guide iconographique*, Paris, 1994.

L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1955-1959.

H. Belting, *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, 1998.

J. Baschet, *L'Iconographie médiévale*, Paris, 2008.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

Au choix avec la page suivante

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Ouverture en Histoire de l'art médiéval : Matériaux et techniques de l'architecture*

Nom de l'enseignant responsable : Léa D'HOMMÉE-KCHOUK

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Compréhension du vocabulaire spécifique à l'architecture

Compétences visées :

Assimilation des techniques de construction médiévales et des particularités des principaux matériaux du chantier.

Contenu de la formation :

Ce cours présentera les différents matériaux utilisés par les bâtisseurs des édifices gothiques (pierre, bois, métal etc.). Qu'il soit aujourd'hui encore visible en œuvre ou non, chaque matériau sera examiné depuis son exploitation dans le milieu naturel jusqu'à ses utilisations sur le chantier, en passant par toutes les étapes de son façonnage.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

- Visites de monuments, approfondissement en bibliothèque des notions vues.
- un fichier texte associé à un fichier images correspondant (pdf).

Bibliographie succincte :

R. Bechmann, *Les racines des cathédrales. L'architecture gothique expression des conditions du milieu*, Paris, 1981.

J.-C. Bessac, O. Chapelot et al., *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 1999, rééd., 2004, p. 169-196.

Ph. Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (XIIIe – milieu XVIe siècle)*, Paris, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

Au choix avec la page précédente

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Ouverture en Histoire de l'art contemporain : Le fantastique dans l'art*

Nom de l'enseignant responsable : Delphine BIÈRE

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Acquérir une vision d'ensemble sur la thématique choisie. Analyses d'œuvres.

Contenu de la formation :

Aborder l'histoire de l'art à partir d'une thématique. Interroger les formes du fantastique, l'introduction de l'insolite, du monstrueux et de l'étrangeté dans la représentation.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures en bibliothèque et visites des collections des musées.

Support : cours écrit.

Bibliographie succincte :

M. Brion, *L'art fantastique*, Paris, 1961.

W. Hofmann, *L'art fantastique*, Paris, 2010.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 3

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : *Culture numérique appliquée à l'histoire de l'art : Approches numériques. Quand l'art devient image*

Nom de l'enseignant responsable : Thomas GOLSENNE

Nombre d'heures : 4h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

S'intéresser au numérique, à l'art et aux images.

Compétences visées :

Appréhender les usages numériques des images avec une compréhension élargie de leurs enjeux historiques, culturels, théoriques et méthodologiques.

Contenu de la formation :

Le numérique nous a fait basculer dans une société de l'information. Les images et les œuvres d'art sont-elles des informations comme les autres ? Qu'est-ce que le numérique a fait aux images et à l'art ? Seront abordées dans ce cours trois réponses sur ce qui a changé : internet comme musée global ; la « dématérialisation » numérique ; le rapport entre image, art et vérité.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Aller aux musées, consulter les sites internet d'histoire de l'art, de photographie et d'études visuelles, consulter la bibliographie.

Bibliographie succincte :

G. Didi-Huberman, *L'Album de l'art à l'époque du « Musée imaginaire »*, Paris, 2013

A. Gunthert, *L'image partagée*, Paris, 2016

L. Manovich, *Le langage des nouveaux médias*, Dijon, 2015

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : *Culture et compétences numériques*

Nom de l'enseignant responsable : A distance et en autonomie

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Il est nécessaire d'avoir les pré-requis du B2i collègue :

Je sais choisir le logiciel adapté au traitement d'un fichier.

Je différencie les espaces de stockage locaux de ceux accessibles via un réseau

J'utilise plusieurs adresses électroniques pour différents usages et correspondants.

Je peux naviguer efficacement dans un document (par exemple, un des exercices se fait en quelques minutes si vous avez la compétence de recherche automatique de mots, mais peut prendre une heure ou plus si vous ne l'avez pas)

Nous rajoutons à cela la capacité implicite de savoir installer et désinstaller un logiciel et l'accès à un véritable ordinateur (pas de ChromeBook ou de tablettes).

Compétences visées :

21 compétences numériques pour le citoyen numérique européen, issues du référentiel européen DigComp V2.1

Contenu de la formation :

Dans ce cours en ligne vous trouverez les ressources pour vous former et mettre en œuvre les compétences numériques qui vous serviront à la fois pour votre vie d'étudiant mais aussi plus tard comme citoyen numérique responsable. En effet, le numérique est maintenant une nécessité pour la vie professionnelle mais aussi dans la vie de tous les jours. Un usage basique ne suffit plus, à la fois pour faire partie de ceux qui peuvent profiter des nombreuses opportunités du Numérique, mais aussi pour éviter les déconvenues et se protéger, dans la sphère privée comme dans les sphères publiques et professionnelles.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

Intitulé de l'UE : UE 1, Langue vivante 1

Intitulé de l'enseignement : Langue vivante 1 : Anglais

Nom de l'enseignant responsable : Sabrina FORMENT

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Anglais

Prérequis :

Niveau B1

Compétences visées :

B1.2

Contenu de la formation :

Études de documents écrits, iconographiques, et audio/vidéo ayant trait à l'histoire de l'art et à l'archéologie des pays anglo-saxons (mais pas uniquement). Travail approfondi du lexique et consolidation des connaissances grammaticales en vue d'une meilleure compréhension et expression écrite et orale. Travail de méthodologie sur la présentation (de documents et de thèmes) et l'argumentation (apprendre à s'exprimer avec nuances et à présenter un argumentaire organisé).

Le semestre est composé de 11 semaines de travail + un examen blanc (avec corrigé détaillé)

Chaque semaine s'articule autour d'un travail à partir d'images, d'un travail de compréhensions écrite et orale ainsi que de productions écrites (si l'étudiant le souhaite)

Travail de l'étudiant et supports de cours :

- Toutes les semaines, le cours est accessible intégralement en PDF + Powerpoint (cours + corrigé) pour un travail en autonomie totale et en ligne (où l'étudiant peut répondre directement sur la plateforme et bénéficier ainsi de corrections individualisées (autonomie guidée). L'étudiant est ainsi libre de choisir comment travailler.

- Possibilité de remise à niveau en ligne (module grammatical autocorrectif sur Moodle).

- L'étudiant sera vivement encouragé à s'intéresser à la presse anglo-saxonne et saisir toute occasion d'écouter/de visionner des documents vidéo en anglais (sous-titrés, si besoin)

Suivi plateforme : Oui. Réponses avec corrections individualisées pour chaque semaine de cours.

Bibliographie succincte :

Une bonne grammaire : *L'Anglais de A à Z* de Michael Swan

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, **Langue vivante 2**

Nombre d'heures : 24h TD

Langues possibles (au choix)

Enseignements gérés par le pôle LANSAD

Allemand non débutant

Espagnol non débutant

Italien débutant

Néerlandais débutant

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 3

Au choix avec les 3 pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet de l'étudiant

Intitulé de l'enseignement : *Arts et Patrimoines entre France du Nord et Belgique*

Nom de l'enseignant responsable : Catherine BERTINCOURT

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Replacer une œuvre dans le contexte politique, économique social et artistique des relations franco-flamandes du XIIe au XVIe siècle.

Observer et identifier les caractères spécifiques d'une œuvre en territoire trans-frontalier.

Formuler une médiation pour différents types de publics.

Contenu de la formation :

Présentation d'œuvres de l'architecture religieuse, civile et militaire de Gand, Bruges, Lille, St Omer, etc.

Présentation d'œuvres figurées des musées régionaux.

Réflexion et mise en pratique d'une mise en valeur touristique d'un patrimoine

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Collecter et tester différents supports de médiation lors de visites patrimoniales et culturelles sur le temps libre.

Présence, participation active et relecture soignée des TD.

Créativité dans l'approche de la médiation.

Réalisation de PPT ou diaporama.

Bibliographie succincte :

Sur le contexte historique : A. Lottin, *2000 ans du Nord-Pas-de-Calais*, Lille, Tome 1, 2002.

Sur le patrimoine régional : C. Heck, *L'art flamand et hollandais. Le siècle des Primitifs. 1380-1520*, Paris, 2003.

Pour une approche des publics : Les publications de Michèle Gellereau.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 3

Au choix avec la page précédente et les deux pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *Histoire féministe de l'art de l'Antiquité à nos jours*

Nom de l'enseignant responsable : Thomas GOLSENNE

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

S'intéresser à l'histoire, à l'art et à la théorie de l'art, à la place des femmes dans la culture et la société, aux questions de genre et de sexualité.

Contenu de la formation :

Depuis une quarantaine d'années, l'histoire féministe de l'art s'est développée dans les pays anglophones et reste largement méconnue en France. Ce cours est une introduction à cette approche qui, d'un côté, a fait sortir de l'oubli certaines femmes artistes du passé et qui, de l'autre, a entrepris une déconstruction des savoirs véhiculés par les historiens de l'art pour en montrer les implications théoriques, sociales et politiques souvent implicites. Le cours a donc pour double ambition d'examiner des cas de femmes artistes remarquables et d'interroger les savoirs de l'histoire de l'art au prisme de notions comme le genre, le sexe, le queer ou le patriarcat.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lire la bibliographie. Suivre l'actualité des débats sur le genre et le féminisme. Aller au musée, dans les expositions et consulter les sites d'histoire de l'art.

Cours et textes en pdf.

Bibliographie succincte :

F. Dumont (dir.), *La rébellion du deuxième sexe, L'histoire de l'art au crible des théories féministes anglo-américaines (1970-2000)*, Paris, 2011.

A. Lafont (éd.), *Plumes et pinceaux. Discours de femmes sur l'art en Europe 1750-1850, Anthologie*, INHA, Paris, 2012 (en ligne sur <https://books.openedition.org/inha/2907>)

A. Larue et M. Nachtergaeel, *Histoire de l'art d'un nouveau genre*, Paris, 2014.

L. Nochlin, A. Sutherland Harris *Femmes peintres, 1550-1950*, Paris, 1981.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Au choix avec la page suivante et les deux pages précédentes

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 3

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Stage

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h (= 12 semaines = 60 jours ouvrables)

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif du stage est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Le stage ou la VEP doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser un stage sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3. Le stage doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Il doit avoir une durée comprise entre 140 et 420 heures (soit entre 4 et 12 semaines, entre 20 et 60 jours) et peut se dérouler en continu ou à raison de quelques jours par semaine.

Travail de l'étudiant :

Il revient à l'étudiant de trouver la structure qui l'accueillera et de veiller remplir et faire signer la convention de stage en temps et en heure.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit (15 p. maximum) qui sera présenté lors d'une soutenance devant l'enseignant tuteur pédagogique.

Bibliographie succincte :

Pour le contenu et la mise en forme des rapports de stage ou dossier de TER, se référer au document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » disponible dans le guide des études et sur la page Moodle du secrétariat.

De nombreux manuels donnant des conseils généraux pour la rédaction de rapports de stage en Sciences Humaines et Sociales existent et sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire Centrale.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 3

Au choix avec les trois pages précédentes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Validation d'expérience professionnalisante (VEP)

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif de la VEP est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Elle doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser une VEP à l'un des quatre semestres de L2 et de L3. L'activité doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Elle doit avoir eu une durée de 4 semaines minimum.

Travail de l'étudiant :

La VEP est évaluée par l'intermédiaire d'un formulaire à rendre à l'enseignante responsable.

Semestre 4					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA antique et archéologie 2 : <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA antique et archéologie 2 : <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	TD 12h
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Architecture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Sculpture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art français au XVIIIe siècle</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art français au XVIIIe siècle</i>	TD 12h
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art moderne <i>Littérature artistique</i>	TD 12h
				Histoire de l'art contemporain <i>Littérature artistique des XIX et XXe siècles</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Les Arts précieux au Moyen Âge</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Histoires de la photographie XIXe-XXe siècle</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Conception et gestion d'un corpus	TD 12h
				Imagerie numérique	TD 12h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>La sculpture des Temps Modernes</i>	
				<i>La création au féminin aux XIXe et XXe siècles</i>	TD 20h
				Stage	

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en HA antique et archéologie 2 : Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique*

Nom de l'enseignant responsable : Giorgos SANIDAS

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Une introduction et des notions de base en art antique et en culture gréco-romaine

Compétences visées : **Compétences visées** :

Une meilleure connaissance et approche des origines techniques et stylistiques des œuvres et des monuments d'art antique

Contenu de la formation :

Familiarisation et étude approfondie avec des exemples des grands centres de création artistique en Grèce ancienne à partir d'Athènes ; les influences reçues et exercées par l'art attique à partir des grandes réalisations artistiques (architecturales, sculpturales, picturales, etc.). L'art classique athénien servira de base pour aborder, à travers des influences et des ouvertures réciproques, les échanges avec d'autres centres majeurs de la Grèce propre (Olympie, Delphes, Rhodes, etc.) et de la Méditerranée antique (Pergame, Rome, etc.) jusqu'à l'époque romaine.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Apprentissage systématique à partir d'une documentation spécifique, d'une bibliographie et d'une méthode spécifiques ; cours en forme de diaporama, supports numériques et documents écrits et visuels sur moodle.

Bibliographie succincte :

B. Holtzmann, *L'acropole d'Athènes*, Paris, 2003.

R. Étienne, *Athènes, espaces urbains et histoire*, Paris, 2004.

M. Shanks, *Art and the Greek City State*, Cambridge, 2004.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement *Apprentissage en HA antique et archéologie 2 : Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique*

Nom de l'enseignant responsable : Giorgos SANIDAS

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Une introduction et des notions de base en art antique et en culture gréco-romaine

Compétences visées : **Compétences visées** :

Une approche systématique et approfondie d'œuvres et de monuments d'art classique gréco-romain

Contenu de la formation :

Étude systématique d'œuvres et de monuments antiques à partir d'exemples de période classique à Athènes ou dans d'autres centres grecs et approche comparative avec d'autres monuments du monde méditerranéen, qui permettent d'aborder la notion de classique et classicisme ainsi que leur pertinence.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Apprentissage systématique à partir d'une documentation spécifique, d'une bibliographie et d'une méthode spécifiques ; cours en forme de diaporama, supports numériques et documents écrits et visuels sur moodle.

Bibliographie succincte :

F. Baratte et alii, *L'art de l'Antiquité I. Les origines de l'Europe*, Paris, 1995.

C. Marconi (éd.), *The Oxford Handbook of Greek and Roman Art and Architecture*, Oxford, 2015.

J. Neils (dir.), *The Parthenon, from Antiquity to the Present*, Cambridge, 2005.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale.

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 2 : Architecture gothique des XIIe et XIIIe siècles*

Nom de l'enseignant responsable : Élise BAILLIEUL

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Comprendre le vocabulaire de l'architecture.

Compétences visées :

Assimilation et compréhension des formes gothiques ; utiliser le vocabulaire spécifique à l'architecture ; savoir décrire et analyser un édifice (formes et fonctions) en le replaçant dans son contexte de création ; savoir identifier les édifices majeurs du gothique des XIIe et XIIIe siècles.

Contenu de la formation :

Ce cours présentera les principales caractéristiques de l'architecture religieuse gothique des XIIe et XIIIe siècles, en France et dans les pays limitrophes, dans un parcours chronologique.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

- Consulter les ouvrages et ressources en ligne conseillés pour se familiariser avec l'architecture des édifices majeurs du gothique des XIIe et XIIIe siècles ; visiter les monuments médiévaux autour de soi.
- Un fichier texte associé à un fichier images pour chaque chapitre (pdf).

Bibliographie succincte :

D. Kimpel et R. Suckale, *L'architecture gothique en France. 1130-1270*, Paris, 1990.

A. Erlande-Brandenburg et A.-B. Mérel-Brandenburg, *Histoire de l'architecture française : du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, 1995.

J. Henriot, *A l'aube de l'architecture gothique*, Besançon, 2005.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale.

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 2 : *Sculpture gothique aux XIIe et XIIIe siècles*

Nom de l'enseignant responsable : Léa D'HOMMÉE-KCHOUK

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Comprendre le vocabulaire de l'architecture, de la sculpture ; notions d'iconographie chrétienne.

Compétences visées :

Assimilation et compréhension du décor sculpté gothique ; utiliser le vocabulaire spécifique au décor monumental ; savoir décrire et analyser un portail sculpté en le replaçant dans son contexte de création ; savoir identifier les ensembles majeurs du gothique de la seconde moitié du XIIe et du XIIIe siècles.

Contenu de la formation :

- Travaux dirigés seront consacrés à l'étude monographique des grands ensembles sculptés monumentaux gothiques français de la seconde moitié du XIIe et du XIIIe siècle, dans l'ordre chronologique.
- Un fichier texte associé à un fichier images pour chaque ensemble étudié (pdf).

Travail de l'étudiant et supports de cours : Consulter les ouvrages et ressources en ligne conseillés pour se familiariser avec le décor sculpté des édifices majeurs du gothique des XIIe et XIIIe siècles ; visiter les monuments médiévaux et musées de la région.

Bibliographie succincte :

W. Sauerländer, *La sculpture gothique en France*, Paris, 1972.

F. Joubert, *La sculpture gothique*, Paris, 2008.

D. Berné, Ph. Plagnieux (dir.), *Naissance de la sculpture gothique. Saint-Denis, Paris, Chartres (1135-1150)*, Paris, 2018.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en Histoire de l'art moderne 2 : L'art français au XVIII^e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Gaëtane MAËS

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Savoir mettre l'histoire de l'art en relation avec les autres champs de l'histoire : histoire sociale, économique, politique...

Contenu de la formation :

Dans le panorama européen du siècle des Lumières, on s'attachera plus particulièrement au cas de la France qui connaît un développement artistique prépondérant en raison de la création d'institutions et d'événements nouveaux promis à un long avenir : émergence des expositions, du public, de la critique d'art, des musées.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Mettre en ordre les notes prises à partir du cours et mémoriser les œuvres étudiées ; consulter et lire les ouvrages indiqués dans la bibliographie puis en faire des fiches de lecture.

Bibliographie succincte :

<http://expositions.bnf.fr/lumieres/expo/salle1/index.htm>

T. W. Gaehtgens et K. Pomian, *Le XVIII^e siècle*, Paris, 1998.

M. Levey, *L'art du XVIII^e siècle : peinture et sculpture en France (1700-1789)*, Paris, 1993 (1^{ère} éd. en anglais : Londres, 1972).

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art moderne 2 : *L'art français au XVIII^e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Charlotte ROUSSET

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaître le plan et le vocabulaire de l'analyse plastique.

Compétences visées :

Maîtriser l'analyse plastique et la construction d'un commentaire d'œuvre.

Contenu de la formation :

En complément du cours magistral, les travaux dirigés accorderont une importance particulière à la méthodologie de l'analyse plastique, à la chronologie et à l'iconographie.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Préparation d'exercices, de dossiers, de fiches de lecture, etc.

Bibliographie succincte :

Homère, *L'Iliade* (24 chants) (disponible en coll. GF Flammarion).

Virgile, *L'Enéide* (disponible en coll. GF Flammarion).

I. Aghion, C. Barbillon et F. Lessarague, *Héros et dieux de l'Antiquité – guide iconographique*, Paris, 1994.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en histoire de l'art contemporain 2 : *Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Frédéric CHAPPEY

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir des bases générales en histoire de l'art.

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite), ainsi que l'historique chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Conservation, recherche, marché de l'art et tourisme

Contenu de la formation :

Jamais plus qu'au XIXe siècle, l'art de la sculpture n'aura compté plus de mouvements artistiques divers et de révolutions esthétiques radicales ! Se succédant parfois, mais surtout coexistant le plus souvent durant la même période, ces styles différents comme le néoclassicisme, le romantisme, le réalisme, l'impressionnisme ou le symbolisme, sont porteurs de problématiques passionnantes.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

1/ Lecture du cours, lectures en bibliothèques et visites des collections de sculptures des musées de la région, du Louvre et d'Orsay.

2/ Programme du cours, cours écrit et bibliographie.

Bibliographie succincte :

A. Le Normand, A. Pinget, R. Hohl, et al., *La Sculpture. L'Aventure de la sculpture moderne, XIXe et XXe siècles*, Genève, 1986.

La Sculpture française au XIXe siècle, cat. Expo (Galeries nationales du Grand Palais), Paris, 1986.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en histoire de l'art contemporain 2 : *Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle.*

Nom de l'enseignant responsable : Frédéric CHAPPEY

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir des bases générales en histoire de l'art.

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite), ainsi que l'historique chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Conservation, recherche, marché de l'art et tourisme

Contenu de la formation :

Jamais plus qu'au XIXe siècle, l'art de la sculpture n'aura compté plus de mouvements artistiques divers et de révolutions esthétiques radicales ! Se succédant parfois, mais surtout coexistant le plus souvent durant la même période, ces styles différents comme le néoclassicisme, le romantisme, le réalisme, l'impressionnisme ou le symbolisme, sont porteurs de problématiques passionnantes.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

1/ Lecture des textes des TD, lectures en bibliothèques et visites des collections de sculptures des musées de la région, du Louvre et d'Orsay.

2/ Programme des TD, textes écrits des TD et bibliographie.

Bibliographie succincte :

A. Le Normand, A. Pinget, R. Hohl, et al., *La Sculpture. L'Aventure de la sculpture moderne, XIXe et XXe siècles*, Genève, 1986.

La Sculpture française au XIXe siècle, cat. Expo (Galeries nationales du Grand Palais), Paris, 1986.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : Histoire de l'Art moderne : *Littérature artistique*

Nom de l'enseignant responsable : Lucie ROCHARD

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Bonne connaissance de la langue française à l'oral et à l'écrit, savoir faire une analyse de texte.

Compétences visées :

Acquérir les concepts fondamentaux propres à l'histoire des arts, parvenir à les mettre en contexte et en perspective par l'analyse critique de textes clés.

Contenu de la formation :

Étude des textes fondateurs liés à la création artistique durant les Temps modernes.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit à retravailler ; d'abord étudier les textes du TD et les analyser en prenant des notes ; les retravailler ensuite selon les indications apportées dans le cours ; lire les ouvrages indiqués dans la bibliographie puis en faire des fiches de lecture ; mémoriser les concepts-clé travaillés en cours ; apprendre à réfléchir.

Bibliographie succincte :

J. Lichtenstein (dir.), *La peinture. Textes essentiels*, Paris, 1995.

C. Harrison, P. Wood and J. Gaiger (ed.), *Art in theory: 1648-1815: an anthology of changing ideas*, Malden (Mass.), 2000.

J. Blanc, *Paroles d'artistes de la Renaissance à Sophie Calle*, Paris, 2012.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Histoire de l'art contemporain : Littérature artistique des XIXe et XXe siècles.*

Nom de l'enseignant responsable : Frédéric CHAPPEY

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir des bases générales en histoire de l'art.

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite), ainsi que l'historique chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Conservation, recherche, marché de l'art et tourisme

Contenu de la formation :

Regroupant des manifestes artistiques mais aussi des écrits d'artistes, de poètes, d'écrivains et de critiques d'art, datant de la fin du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle, cet enseignement est consacré à la littérature artistique des XIXe et XXe siècles, appliquée principalement à l'art de la sculpture de cette époque. L'étude de ces textes doit être envisagée comme une source de réflexions afin de mieux comprendre les divers enjeux et les problématiques esthétiques complexes de ce siècle qui compta tant de révolutions stylistiques.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

1/ Lecture des textes des TD, lectures en bibliothèques et confrontation avec des œuvres dans les musées et le marché de l'art.

2/ Programme des TD, textes écrits des TD et bibliographie.

Bibliographie succincte :

C. Barbillon et S. Mouquin, *Écrire la sculpture. De l'Antiquité à Louise Bourgeois*, Paris, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

Au choix avec la page suivante

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : **Ouverture en Histoire de l'art médiéval : Les Arts précieux au Moyen Âge**

Nom de l'enseignant responsable : Marc GIL

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir suivi les enseignements en histoire de l'art du Moyen Âge aux semestres 1 à 3 de la licence ; bonnes connaissances en iconographie médiévale.

Compétences visées :

Styles, vocabulaire, techniques et fonctions des arts précieux et des arts décoratifs médiévaux ; méthodologie du commentaire d'œuvres.

Contenu de la formation :

Initiation aux arts précieux (ivoires, orfèvrerie, émaux) et aux arts décoratifs (tapisserie, broderies, étoffes, peinture et impression sur tissus). Il s'agira, par ailleurs, d'appréhender la question de la commande.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail hebdomadaire en bibliothèque et consultation régulière des sites internet dédiés aux arts du Moyen Âge ; se connecter régulièrement à la page du cours sur la plateforme pédagogique Moodle.

Bibliographie succincte :

M.-M. Gauthier, *Émaux du Moyen âge*, Fribourg-Paris, 1972.

C. Descatoire (dir.), *L'art en broderie*, cat. expo (Paris, Musée de Cluny, 2019), Paris, 2019.

F. Joubert, *La tapisserie médiévale*, Paris, 3^e ed., 2002

M.-M. Gauthier, *Enamels of Limoges, 1100-1350*, cat. expo., New York, 1996.

https://www.metmuseum.org/art/metpublications/Enamels_of_Limoges_1100_1350

G. Souchal, *Masterpieces of Tapestry from the Fourteenth to the Sixteenth Century*, cat. expo, New York, 1974.

https://www.metmuseum.org/art/metpublications/masterpieces_of_tapestry_from_the_fourteenth_to_the_sixteenth_century

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre :4

Au choix avec la page précédente

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : Ouverture en Histoire de l'art contemporain : *Histoires de la photographie XIXe-XXe siècles*

Nom de l'enseignant responsable : François ROBICHON

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Initiation à l'histoire de la photographie

Contenu de la formation :

Panorama chronologique de l'invention de la photo jusqu'aux productions contemporaines en étudiant les étapes majeures des inventions techniques et en présentant les photographes essentiels.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit (200 pages)

Bibliographie succincte :

M. Frizot, *Nouvelle Histoire de la photographie*, Paris, 1994, rééd., Paris, 2001.

A. Gunthert, M. Poivert, *L'art de la photographie des origines à nos jours*, Paris, 2007.

De nombreux sites Internet permettent de consulter des photographies anciennes tirées des collections patrimoniales.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : Conception et gestion d'un corpus

Nom de l'enseignant responsable : Rémi AUVERTIN

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire, mais l'assiduité aux cours assurera la pertinence de l'apprentissage.

Compétences visées :

Apprendre à constituer et organiser un corpus ainsi qu'à classer efficacement sa documentation (fiches, archives, bibliographie, image, relevés, etc.) pour mener une recherche en histoire de l'art et/ou archéologie. Construire une base de données en sélectionnant les informations pertinentes qui doivent être enregistrées. Choisir un logiciel adapté à ses besoins.

Contenu de la formation :

Initiation pratique en salle informatique à la consultation et à la création de bases de données à l'aide de logiciels accessibles à tous.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Constitution d'une base de données bibliographique ou iconographique simple.

Bibliographie succincte :

C. Lemercier, B. Joyeux-Prunel, « Créer une base de données en histoire de l'art: comment s'y prendre ? » dans *L'Art et la Mesure. Histoire de l'art et méthodes quantitatives*, Paris, 2010, p.165-180.

Quelques bases de données iconographiques : en histoire de l'art : <https://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/portal/index.jsp>
en archéologie : <https://arachne.uni-koeln.de/drupal/>

Quelques bases de données bibliographiques : International Bibliography of Art : <https://search-proquest-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/iba> ;

Année philologique : <http://cpps.brepolis.net.ressources-electroniques.univ-lille.fr/aph/search.cfm?>

Une base de données terminologique : <https://www.lexart.fr/>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : *Imagerie numérique*

Nom de l'enseignant responsable : Constantin DUBOIS

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

- Savoir analyser une situation et adapter sa pratique photographique au rendu attendu ;
- Évaluer le champ des possibles en termes d'expression documentaire ;
- Acquérir un esprit critique et s'ouvrir aux nouveaux visages de l'image ;
- Connaître et maîtriser les logiciels de traitement de l'image ;
- Notions de droit de l'image et de reproduction.

Contenu de la formation :

Nous aborderons les différents aspects de la pratique photographique, en théorie, en pratique, et nous analyserons des images célèbres ou préexistantes.

1 : Exposition : cellule, mesure de lumière, types de lumière, triangle d'exposition, sensibilité, obturateur, tonalité, contraste, dynamique, etc.

2 : Profondeur de champ : diaphragme, focale, angle de vue, focus, support, perspective.

3 : Cadrage : cadre, composition, règles de composition, focale, format / ratio d'image.

4 : Post-production : dérushage, colorimétrie, niveaux, histogramme, types de fichier, profondeur de couleur, résolution.

5 : Droit et image : les fondamentaux, usages, types de licences, bonnes pratiques.

6 : Technologie : la photographie numérique, ses usages en histoire de l'art et archéologie, les derniers développements des outils.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Se présenter en cours avec des photographies déjà réalisées à commenter et à retoucher.

Pratiquer et répéter entre les cours ce qui a été vu.

Bibliographie succincte :

I. Baetens, « Photographie et sites archéologiques : vers un art "in situ" », *Visible*, 6, 2012, p. 41-54.

C. Allamel-Raffin, « La complexité des images scientifiques. Ce que la sémiotique de l'image nous apprend sur l'objectivité scientifique », *Communication & Langages*, 149, 2006, p. 97-111.

A. Chene et alii, *La pratique de la photographie en archéologie*, Aix-en-Provence, 1999.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

Intitulé de l'UE : UE 1, Langue vivante 1

Intitulé de l'enseignement : Langue vivante 1 : Anglais

Nom de l'enseignant responsable : Sabrina FORMENT

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Anglais

Prérequis :

Niveau B1

Compétences visées :

B1.2

Contenu de la formation :

Études de documents écrits, iconographiques, et audio/vidéo ayant trait à l'histoire de l'art et à l'archéologie des pays anglo-saxons (mais pas uniquement). Travail approfondi du lexique et consolidation des connaissances grammaticales en vue d'une meilleure compréhension et expression écrite et orale. Travail de méthodologie sur la présentation (de documents et de thèmes) et l'argumentation (apprendre à s'exprimer avec nuances et à présenter un argumentaire organisé). Le semestre est composé de 11 semaines de travail + un examen blanc (avec corrigé détaillé). Chaque semaine s'articule autour d'un travail à partir d'images, d'un travail de compréhensions écrite et orale ainsi que de productions écrites (si l'étudiant le souhaite)

Travail de l'étudiant et supports de cours :

- Toutes les semaines, le cours est accessible intégralement en PDF + Powerpoint (cours + corrigé) pour un travail en autonomie totale et en ligne (où l'étudiant peut répondre directement sur la plateforme et bénéficier ainsi de corrections individualisées (autonomie guidée). L'étudiant est ainsi libre de choisir comment travailler.
 - Possibilité de remise à niveau en ligne (module grammatical autocorrectif sur Moodle).
 - L'étudiant sera vivement encouragé à s'intéresser à la presse anglo-saxonne et saisir toute occasion d'écouter/de visionner des documents vidéo en anglais (sous-titrés, si besoin)
- Suivi plateforme : Oui. Réponses avec corrections individualisées pour chaque semaine de cours.

Bibliographie succincte :

Une bonne grammaire : *L'Anglais de A à Z* de Michael Swan

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 4

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, **Langue vivante 2**

Nombre d'heures : 24h TD

Langues possibles (au choix)

Enseignements gérés par le pôle LANSAD

Allemand non débutant

Espagnol non débutant

Italien débutant

Néerlandais débutant

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

Au choix avec les trois pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *La sculpture des Temps Modernes : le XVIIIe siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Sophie MOUQUIN

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir déjà des bases générales en histoire de l'art ;

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée

Compétences visées :

Acquérir des connaissances dans le domaine de la sculpture des Temps modernes,

Acquérir le vocabulaire lié à la technique,

Approfondir la maîtrise du commentaire d'œuvre d'art.

Contenu de la formation :

De l'art des petits bronzes à la statuaire monumentale, de l'art du portrait aux scènes historiées, la sculpture connaît, dans l'Europe du XVIIIe siècle, un formidable renouveau et favorise l'émergence de quelques personnalités remarquables. Le cours envisage l'évolution de la sculpture au cours du siècle, tant d'un point de vue formel et stylistique, que d'un point de vue monographique. Une attention particulière, dans le cadre de l'étude approfondie de certaines œuvres, sera portée à la matérialité et la technique (marbre, pierre, plâtre, terre, bronze, etc.)

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque, lecture et assimilation des ouvrages principaux de la bibliographie.

Cours écrit, Plan du cours, bibliographie, Power-points légendés, articles.

Bibliographie succincte :

M.-T. Baudry et D. Bozo, *Principes d'analyse scientifique. La Sculpture. Méthode et Vocabulaire*, Paris, 1978, 2^e éd. 1984.

B. Ceysson, G. Bresc-Bautier, M. Fagiolo dell'Arco et F. Souchal, *La grande tradition de la sculpture, du xv au xviii siècle*, dans *La sculpture de la Renaissance au xx siècle*, Cologne, 2006.

C. Barbillon et S. Mouquin, *Écrire la sculpture. De l'Antiquité à Louise Bourgeois*, Paris, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

Au choix avec la page précédente et les 2 pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *La création au féminin aux XIXe et XXe siècles*

Nom de l'enseignant responsable : Delphine BIÈRE

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances générales en histoire de l'art contemporain XIX-XXe siècles

Compétences visées :

Histoire des représentations, nouvelles problématiques artistiques et historiographiques.

Contenu de la formation :

Études des créations des plasticiennes. Analyses de leur pratique, de la réception de leurs œuvres, de la persistance des clichés et des conformismes et des renversements des codes que certaines artistes proposent.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque. Visites de musées.

Support : cours écrit.

Bibliographie succincte :

S. de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, 1949, rééd. 2 vol., Paris, 1986.

C. Gonnard, E. Lebovici, *Femmes/artistes, artistes/femmes. Paris de 1880 à nos jours*, Paris, 2007.

V. Woolf, *Une chambre à soi*, Londres, 1926, rééd. Paris, 2001.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie **Au choix avec la page suivante et les deux pages précédentes**
Parcours : Histoire de l'art
Semestre : 4

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : **Stage**

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h (= 12 semaines = 60 jours ouvrables)

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif du stage est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Le stage ou la VEP doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser un stage sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3. Le stage doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Il doit avoir une durée comprise entre 140 et 420 heures (soit entre 4 et 12 semaines, entre 20 et 60 jours) et peut se dérouler en continu ou à raison de quelques jours par semaine.

Travail de l'étudiant :

Il revient à l'étudiant de trouver la structure qui l'accueillera et de veiller remplir et faire signer la convention de stage en temps et en heure.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit (15 p. maximum) qui sera présenté lors d'une soutenance devant l'enseignant tuteur pédagogique.

Bibliographie succincte :

Pour le contenu et la mise en forme des rapports de stage ou dossier de TER, se référer au document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » disponible dans le guide des études et sur la page Moodle du secrétariat.

De nombreux manuels donnant des conseils généraux pour la rédaction de rapports de stage en Sciences Humaines et Sociales existent et sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire Centrale.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Au choix avec les trois pages précédentes

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 4

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Validation d'expérience professionnalisante (VEP)

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif de la VEP est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Elle doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser une VEP à l'un des quatre semestres de L2 et de L3. L'activité doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Elle doit avoir eu une durée de 4 semaines minimum.

Travail de l'étudiant :

La VEP est évaluée par l'intermédiaire d'un formulaire à rendre à l'enseignante responsable.

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LICENCE 3



ART ANTIQUE



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE



ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



Semestre 5					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 : <i>L'embellissement les villes aux époques grecque et romaine : grands programmes et aménagements urbains</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 : <i>L'embellissement les villes aux époques grecque et romaine : grands programmes et aménagements urbains</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècles. L'architecture gothique tardive en Europe.</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècles. L'architecture gothique tardive en Europe.</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>Art hollandais au XVIIe siècle</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>Art hollandais au XVIIe siècle</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : les réalismes</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : les réalismes</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art médiéval <i>Technologies numériques appliquées à l'architecture</i>	TD 12h
				Histoire de l'art moderne <i>L'architecture des temps modernes</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Le processus de création au Moyen Âge</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les arts décoratifs. L'antiquité pour modèle, les arts décoratifs en Europe dans la seconde moitié XVIIIe siècle</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art <i>Outils et méthodes pour l'étude du mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance</i>	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>L'habitation moderne au XXe siècle</i>	TD 20h
				Stage ou TER (commentaire d'œuvre ou expérience professionnalisante)	

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : S6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en Histoire de l'art antique : L'embellissement des villes aux époques grecque et romaine : grands programmes et aménagements urbains*

Nom de l'enseignant responsable : Grégoire POCCARDI

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Maîtrise des grands événements historiques de l'Antiquité classique (monde grec et monde romain) : datation et contexte ; connaissances sur les architectures grecque et romaine.

Compétences visées :

Une bonne connaissance du cadre de vie urbain dans les mondes grec et romain à travers leurs édifices publics et privés : situation, plan, architecture et aménagements internes

Contenu de la formation :

Il s'agira d'étudier le cadre de vie des anciens Grecs et Romains à travers les édifices avec une remise en situation (histoire, emplacement, architecture et aménagements internes) avec possibilité de confrontation entre des exemples provenant du monde grec et des exemples provenant du monde romain.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Un travail en bibliothèque est nécessaire afin d'approfondir les connaissances acquises par la lecture des différents dossiers expédiés.

Bibliographie succincte :

P. Gros, *L'Architecture romaine I-II*, Paris, Picard, 1996-2006.

J.-P. Adam, *La construction romaine*, Paris, Picard, 1984.

M.Ch. Hellmann, *L'Architecture grecque 1-3*, Paris, Picard, 2002-2010

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : S5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en Histoire de l'art antique : : L'embellissement des villes aux époques grecque et romaine : grands programmes et aménagements urbains*

Nom de l'enseignant responsable : Alice BOURGOIS

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Maîtrise des grands événements historiques de l'Antiquité classique (monde grec et monde romain) : datation et contexte ; connaissances sur les architectures grecque et romaine.

Compétences visées :

Une bonne connaissance du cadre de vie urbain dans les mondes grec et romain à travers leurs édifices publics et privés : situation, plan, architecture et aménagements internes

Contenu de la formation :

Il s'agira d'étudier le cadre de vie des anciens Grecs et Romains à travers les édifices avec une remise en situation (histoire, emplacement, architecture et aménagements internes) avec possibilités de confrontations entre des exemples provenant du monde grec et des exemples provenant du monde romain.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Un travail en bibliothèque est nécessaire afin d'approfondir les connaissances acquises par la lecture des différents dossiers expédiés.

Bibliographie succincte :

P. Gros, *L'Architecture romaine I-II*, Paris, Picard, 1996-2006.

J.-P. Adam, *La construction romaine*, Paris, Picard, 1984.

M.Ch. Hellmann, *L'Architecture grecque 1-3*, Paris, Picard, 2002-2010

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art médiéval 1 : Architecture gothique du XIVe-XVe siècles. L'architecture gothique tardive en Europe.*

Nom de l'enseignant responsable : Étienne HAMON

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances de base en histoire de l'architecture médiévale (périodisation, vocabulaire et techniques).

Compétences visées :

Comprendre les grands courants de l'architecture gothique des XIVe-XVIe siècles en Europe

Contenu de la formation :

Les monuments de la fin de l'époque gothique (XIVe-XVIe siècles) forment une part importante du patrimoine monumental médiéval de l'Europe. Après avoir retracé l'historiographie d'une période longtemps mal aimée dans l'histoire de l'art, ce cours passera en revue les principaux foyers de la création : France (partie développée dans le TD), Empire, Angleterre, Pays-Bas, péninsule ibérique, Italie.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail régulier pour assimiler le cours en s'aidant des supports fournis par l'enseignant (bibliographie, liens ou PDF de ressources documentaires, texte illustré du cours) ; visites de monuments des XIVe-XVIe siècles en France et en Europe.

Bibliographie succincte :

A. Chatelet et R. Recht, *Automne et renouveau, 1380-1500*, Paris, coll. « Univers des formes », 1988.

J. Bialostocki, *L'art du XVe siècle. Des Parler à Dürer*, rééd., Paris, 1993.

R. Bork, *Late Gothic Architecture. Its Evolution, Extinction and Reception*, Turnhout, 2018.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art médiéval 1 : Architecture gothique du XIVe-XVe siècles. L'architecture gothique flamboyante en France.*

Nom de l'enseignant responsable : Étienne HAMON

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances de base en histoire de l'architecture médiévale (périodisation, vocabulaire et techniques).

Compétences visées :

Comprendre la place occupée par l'architecture gothique flamboyante dans le patrimoine monumental de la France.

Contenu de la formation :

Les monuments du gothique flamboyant (v. 1370-v. 1530) forment la part la plus importante du patrimoine monumental médiéval en France. La diversité des œuvres et des personnalités artistiques qui ont participé à cette floraison exceptionnelle sera abordée à travers une série de dossiers monographiques ou thématiques.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

En s'aidant des supports fournis par l'enseignant (bibliographie, ressources documentaires sous forme de liens ou de PDF), l'étudiant sera invité à préparer des fiches monographiques ou thématiques dont il sera proposé un corrigé. L'accent étant mis sur l'analyse de l'architecture, l'étudiant est donc encouragé à multiplier les visites de monuments des XIVe-XVIe siècles en France pour se familiariser avec les programmes et les styles.

Bibliographie succincte :

E. Hamon, « L'architecture flamboyante », dans *L'art médiéval en France* (Ph. Plagnieux dir.), Paris, 2010, p. 442-469.

E. Hamon, « Les cathédrales du gothique flamboyant », *Dossiers d'Archéologie*, n°396, nov.-déc. 2019, *Cathédrales gothiques*, p. 46-49.

R. Sanfaçon, *L'architecture flamboyante en France*, Québec, 1971

<http://mappinggothic.org/>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : Apprentissage en Histoire de l'art moderne 1 : *L'art hollandais au XVII^e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Gaëtane MAËS

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée. Comprendre la bibliographie en anglais.

Compétences visées :

Apprendre à réfléchir sur un sujet en étudiant le cours et en l'enrichissant par la lecture des ouvrages conseillés.

Contenu de la formation :

Issues d'une même tradition, la peinture hollandaise et la peinture flamande se distinguent l'une de l'autre au cours du Siècle d'Or. Pour définir les spécificités de l'art hollandais, on se penchera sur le contexte historique et géographique et sur les principaux foyers artistiques. On verra que si les grands maîtres ont joué un rôle important, celui des « petits maîtres » ne l'est pas moins.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Mettre en ordre les notes prises en cours et mémoriser les œuvres étudiées ; consulter et lire les ouvrages indiqués dans la bibliographie puis en faire des fiches de lecture ; revoir les œuvres et les comparer...

Bibliographie succincte :

M. Westermann, *Le Siècle d'Or en Hollande*, Paris, 1996.

S. Slive, *Dutch Painting 1600-1800*, 1966, rééd., New-Haven, 1995

J. Blanc, *Le Siècle d'or hollandais : une révolte culturelle au XVII^e siècle*, Paris, 2019.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Apprentissage en Histoire de l'art moderne 1 : L'art hollandais au XVII^e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Valeria MOTTA

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Maîtriser la technique de l'analyse plastique. Comprendre la bibliographie en anglais.

Compétences visées :

Apprendre à réfléchir sur un sujet pour construire une problématique ; faire un état de recherches.

Contenu de la formation :

Les travaux dirigés viennent en complément du cours magistral et sont organisés autour de thèmes en mettant l'accent sur la méthodologie et l'iconographie.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Préparation de dossiers, de fiches de lecture dans le cadre du contrôle continu.

Bibliographie succincte :

G. Duchet-Suchaux G. et M. Pastoureau, *La Bible et les saints - guide iconographique*, Paris, 1990, rééd., 1994.

L. Réau *Iconographie de l'art chrétien*, 3 t. en 6 vol., Paris, 1955-1959.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 : L'art entre les deux guerres : les réalismes*

Nom de l'enseignant responsable : François ROBICHON

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Initiation à cette esthétique réaliste durant la période 1919-1939.

Contenu de la formation :

Présentation d'un vaste panorama de l'art français puis européen et américain où se développent plusieurs formes de réalisme dans un contexte idéologique et politique bouleversé.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit

Bibliographie succincte :

Les Réalismes, 1919-1939, Paris, 1980.

Années 30 en Europe. Le temps menaçant, 1929-1939, Paris, 1997.

Les années 1930. La fabrique de "l'Homme nouveau", Cat. Exp. Ottawa, 2008.

Chaos et classicisme : art en France, en Italie, en Allemagne et en Espagne, 1918-1936, Cat. Exp. Bilbao, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 : L'art entre les deux guerres : les réalismes*

Nom de l'enseignant responsable : Marie BEAUVALLET

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Initiation à l'histoire de l'architecture entre 1919 et 1939.

Contenu de la formation :

Ces travaux dirigés porteront sur l'architecture, en France et en Europe, entre les deux guerres. En lien avec le contexte historique, notamment politique, on mettra l'accent sur la diversité des expressions architecturales du moment ainsi que sur la place du Modernisme dans la scène architecturale de l'époque.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit

Bibliographie succincte :

Les Réalismes, 1919-1939, Paris, 1980.

Années 30 en Europe. Le temps menaçant, 1929-1939, Paris, 1997.

Les années 1930. La fabrique de "l'Homme nouveau", Cat. Exp. Ottawa, 2008.

Chaos et classicisme : art en France, en Italie, en Allemagne et en Espagne, 1918-1936, Cat. Exp. Bilbao, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : **Histoire de l'art médiéval** : *Technologies numériques appliquées à l'architecture*

Nom de l'enseignant responsable : Élise BAILLIEUL

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissance et compréhension des documents graphiques relatifs à l'architecture (plan, coupes, élévation) ; maîtrise du vocabulaire spécifique.

Compétences visées :

Comprendre les techniques récentes d'investigation de la recherche actuelle et de leurs applications ; acquérir un esprit critique et scientifique vis-à-vis des technologies numériques.

Contenu de la formation :

La recherche actuelle en histoire de l'architecture médiévale conjugue dès que possible les techniques traditionnelles aux sciences exactes et aux technologies numériques. Au fil des séances, nous examinerons, à travers des études de cas, les modalités théoriques de ce dialogue entre disciplines, ses apports, ses limites et les riches perspectives qu'il offre. Une large place sera faite aux techniques 3D et à leurs applications, tant pour la recherche que pour la médiation.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

- Visiter les monuments et musées de sa région en manipulant les outils de médiation numériques (tablettes, réalité augmentée, applications mobiles, gigapixels etc.) ou non (maquettes, cartels etc.)
- Un fichier texte associé à un fichier images pour chaque étude de cas (pdf)

Bibliographie succincte :

G. Boto-Varela, A. Hartmann-Virnich, N. Nussbaum, A. Tallon, N. Reveyron, « Archéologie du bâti : du mètre au laser », *Perspective*, 2012-2, p. 329-346.

S. Daussy-Turpain, A. Timbert (dir.), *Architecture et sculpture gothiques : renouvellement des méthodes et des regards*, Rennes, 2012.

J. Rollier-Hanselmann, Ch. Pere, (dir.), *Proceedings of the International Conference / Actes du colloque international Arch-I-Tech*, Bordeaux, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre :5

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Histoire de l'art moderne : L'architecture des temps modernes*

Nom de l'enseignant responsable : Fabien LACOUTURE

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir déjà des bases générales en histoire de l'art et notamment en architecture

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite)

Maîtriser le vocabulaire spécifique de l'architecture

Compétences visées :

Approfondir la connaissance de l'architecture des Temps Modernes,

Apprendre à réfléchir sur un sujet pour construire une problématique

Approfondir la maîtrise du commentaire d'architecture

Contenu de la formation :

De la Renaissance au XVIIIe siècle, l'histoire de l'architecture occidentale est celle d'un renouveau incessant des formes et des décors. Le panorama des caractéristiques et des évolutions majeures de l'architecture mettra l'accent sur l'étude approfondie de quelques œuvres qui permettront d'acquérir le vocabulaire de l'architecture et la technique de l'analyse et du commentaire d'œuvre.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque, lecture et assimilation des ouvrages principaux de la bibliographie.

Cours écrit, Plan du cours, bibliographie, Power-points légendés, articles.

Bibliographie succincte :

F. Lemerle et Y. Pauwels, *L'architecture de la Renaissance*, Paris, 2008.

F. Lemerle et Y. Pauwels, *L'Architecture au temps du baroque, 1600-1750*, Paris, 2008.

J.-M. Pérouse de Montclos, *Architecture : description et vocabulaire méthodique*, Paris, 2011.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

Au choix avec la page suivante

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 4 Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Ouverture en Histoire de l'art médiéval: Le processus de création au Moyen Âge*

Nom de l'enseignant responsable : Bertrand COSNET et Étienne HAMON

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : français

Prérequis :

Connaissance de la chronologie de la production artistique médiévale.

Compétences visées :

Identification des différentes étapes et des différents acteurs du processus de conception de l'architecture au Moyen Âge.

Acquisition du vocabulaire spécifique relatif à l'art du vitrail et à sa production ;

Familiarisation avec les principaux développements de cette technique.

Contenu de la formation :

Ce TD se compose de deux volets complémentaires visant à questionner les processus de création de l'architecture des églises et de leurs décors à l'époque gothique.

Le premier volet (E. Hamon) est consacré à la conception de l'édifice dans ses dimensions humaine, économique et technique. En s'appuyant sur des exemples connus, on verra comment commanditaires, architectes et ouvriers interagissent pour concevoir un programme monumental et le mettre en œuvre, étape par étape, sur le chantier.

Le deuxième volet (B. Cosnet) est consacré au vitrail qui constitue un décor majeur de l'architecture des églises durant les derniers siècles du Moyen Âge. À partir d'études de cas, il s'agit d'interroger le processus de création de ce médium, d'en comprendre les contraintes et les enjeux techniques et artistiques, et de mettre en lumière les principales étapes de son essor dans le cadre de l'architecture gothique.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail régulier en bibliothèque d'après les indications fournies par les enseignants ; visite d'églises médiévales, en particulier des cathédrales gothiques des Hauts-de-France.

Bibliographie succincte :

R. Recht (dir.), *Les bâtisseurs de cathédrales gothiques*, Strasbourg, 1989.

Ph. Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècles)*, Paris, 2014.

L. Grodecki, C. Brisac, *Le vitrail gothique au XIII^e siècle*, Fribourg, 1984.

<https://www.centre-vitrail.org/fr/> ; <http://www.corpusvitrearum.org/>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

Au choix avec la page précédente

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Ouverture en Histoire de l'art moderne, Les arts décoratifs. L'antiquité pour modèle, les arts décoratifs en Europe dans la seconde moitié XVIIIe siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Sophie MOUQUIN

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir déjà des bases générales en histoire de l'art

Posséder une bonne connaissance de la langue française (tant orale qu'écrite) ainsi que le canevas chronologique de la période concernée.

Compétences visées :

Approfondir la connaissance des arts décoratifs des Temps Modernes

Apprendre à réfléchir sur un sujet pour construire une problématique

Approfondir la maîtrise des techniques

Contenu de la formation :

La production artistique de la seconde moitié du XVIIIe siècle est souvent qualifiée de « néoclassique ». Dans le domaine des arts décoratifs le goût pour l'antique, nourri par les recueils de modèles et par les fouilles de sites archéologiques comme ceux d'Herculanum (1738) ou Pompéi (1748), touche toute l'Europe. Sans négliger les phénomènes de perméabilité avec les autres arts, le cours s'intéresse aux arts décoratifs en abordant la question de la circulation des modèles et la variabilité de l'appropriation du modèle antique en fonction des pays et des techniques (grand décor, arts du bois, arts du feu, arts du fil, etc.)

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail en bibliothèque, lecture et assimilation des ouvrages principaux de la bibliographie.

Cours écrit, Plan du cours, bibliographie, Power-points légendés, articles

Bibliographie succincte :

Collectif, *L'Antiquité rêvée : Innovations et résistances au XVIIIe siècle*, Paris, 2010.

S. Mouquin (dir.), *Les arts décoratifs en Europe, de la Renaissance à l'Art déco*, Paris, 2020.

Article « Néoclassicisme » dans *l'Encyclopédia Universalis* (en ligne)

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/neo-classicisme-arts/1-composantes-d-un-style/>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : Numérique appliqué en histoire de l'art : *Outils et méthodes pour l'étude du mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance*

Nom de l'enseignant responsable : Thomas WIERZBINSKI

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

Acquisition de connaissances en art numérique et des outils numériques au service de la conservation – médiation - restauration des collections. Aboutir à une réflexion personnelle et critique de l'outil numérique au sein d'un lieu culturel.

Contenu de la formation :

Histoire de l'art numérique et des liens entre scientifiques et artistes. Les cours diviseront cette histoire en plusieurs chapitres analysant l'oeuvre sous le prisme technologique. Puis, l'apport du numérique comme outil au sein des musées lors des chantiers de conservation, d'une restauration, d'une médiation et d'une communication.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Études de cas lors de chaque séance ; examen final sous forme d'une étude critique. Les supports de cours disponibles sur Moodle ne suffisent pas. L'étudiant devra manipuler les outils numériques et ressources numériques pour se les approprier et se rendre dans les musées et les autres lieux culturels.

Bibliographie succincte :

A. Moles, *Art et ordinateur*, Bruxelles, 1971.

E. Couchot, N. Hillaire, *L'art numérique : comment la technologie vient au monde de l'art*, Paris, 2009.

A. Cadix, *Métiers d'art et numérique*, Paris, 2016.

Mention Licence : Histoire de l'art

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

Intitulé de l'UE : UE 1, Langue vivante 1

Intitulé de l'enseignement : Anglais appliqué à l'Histoire de l'art

Nom de l'enseignant responsable : Jean-Christophe VAN THIENEN

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Anglais / Français

Prérequis :

Niveau L2 S4 Histoire de l'art

Compétences visées :

Restitution/synthèse en français de documents techniques en anglais

Contenu de la formation :

Restitution ou synthèse en français de documents en anglais ayant trait à l'Histoire de l'art.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lecture de documents techniques, exposés, visionnage de documents ayant trait à la spécialité, approfondissement grammatical.

Bibliographie succincte :

L'anglais de A à Z, Paris, 2011.

Oxford Concise Dictionary of Arts and Artists, Oxford, 2009.

Oxford Concise Dictionary of Architecture, 2015.

Un dictionnaire anglais unilingue (*Webster's*)

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 5

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, **Langue vivante 2**

Nombre d'heures : 24h TD

Langues possibles (au choix)

Enseignements gérés par le pôle LANSAD

Allemand non débutant

Espagnol non débutant

Italien débutant

Néerlandais débutant

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

Au choix avec les trois pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *L'Habitation moderne au XXème siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Être capable d'analyser une œuvre architecturale et l'inscrire dans son époque

Contenu de la formation :

Il s'agira dans ce cours à la frontière de l'architecture et de l'histoire des mentalités, de retracer l'évolution de l'habitation privée de l'Art Nouveau à la période contemporaine en s'interrogeant sur l'architecture, le décor, mais aussi les conceptions de la commodité, du confort et de l'hygiène.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Cours écrit

Bibliographie succincte :

M. Eleb-Vidal et A. Debarre, *L'invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914*, Paris, 2003.

M. Eleb-Vidal et A. Debarre, *Architectures de la vie Privée, XVIIe-XIXe siècle*, Bruxelles, 1989

A. T. Friedman, *Women and the Making of the Modern House: A Social and Architectural History*, New York, 1998.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie **Au choix avec la page précédente et les deux pages suivantes**

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : **Stage**

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h (= 12 semaines = 60 jours ouvrables)

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif du stage est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Le stage ou la VEP doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser un stage sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3. Le stage doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Il doit avoir une durée comprise entre 140 et 420 heures (soit entre 4 et 12 semaines, entre 20 et 60 jours) et peut se dérouler en continu ou à raison de quelques jours par semaine.

Travail de l'étudiant :

Il revient à l'étudiant de trouver la structure qui l'accueillera et de veiller remplir et faire signer la convention de stage en temps et en heure.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit (15 p. maximum) qui sera présenté lors d'une soutenance devant l'enseignant tuteur pédagogique.

Bibliographie succincte :

Pour le contenu et la mise en forme des rapports de stage ou dossier de TER, se référer au document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » disponible dans le guide des études et sur la page Moodle du secrétariat.

De nombreux manuels donnant des conseils généraux pour la rédaction de rapports de stage en Sciences Humaines et Sociales existent et sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire Centrale.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Au choix avec les deux pages précédentes et la page suivante

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Validation d'expérience professionnalisante (VEP)

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif de la VEP est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Elle doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser une VEP à l'un des quatre semestres de L2 et de L3. L'activité doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Elle doit avoir eu une durée de 4 semaines minimum.

Travail de l'étudiant :

La VEP est évaluée par l'intermédiaire d'un formulaire à rendre à l'enseignante responsable.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 5

Au choix avec les trois pages précédentes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Travail d'Étude et de recherche (TER)

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art ; connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline ; connaître les grands principes méthodologiques de l'étude d'œuvre.

Compétences visées :

Dans le cadre du Travail d'Étude et de Recherche (TER), l'étudiant met en pratique, développe et enrichit les compétences méthodologiques et analytiques acquises pendant son cursus. Il fait appel à sa culture historique et visuelle, exerce son œil et son esprit critique pour travailler sur l'œuvre de son choix dans une démarche scientifique.

Contenu de la formation :

Le TER est une initiation à la recherche. C'est un travail individuel qui se fonde sur la motivation de l'étudiant et son intérêt pour le sujet qu'il choisit. L'étudiant travaille en autonomie mais il est accompagné dans ce travail par un enseignant référent qu'il peut solliciter pendant le semestre.

Travail de l'étudiant :

Dans le cas du TER, il revient à l'étudiant de trouver l'œuvre, monument, site qu'il étudiera. Après validation du sujet et choix d'un enseignant référent, l'étudiant devra observer et analyser l'œuvre *in situ* et consulter la bibliographie relative. Ce travail fera l'objet d'un rapport écrit de 15 p. maximum. Le TER peut être réalisé au semestre 5 ou 6, au choix, et il n'est pas obligatoire.

Bibliographie succincte :

Pour le contenu et la mise en forme des rapports de stage ou TER, se référer au document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » disponible dans le guide des études et sur la page Moodle du secrétariat.

Semestre 6					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 : <i>Images du monde 2. La perception du monde ; identités et leur représentation</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 : <i>Images du monde 2. La perception du monde ; identités et leur représentation</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1200-1400</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>L'art abstrait entre les deux guerres</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>Les réalismes dans la sculpture en Europe dans l'entre-deux-guerres (I) et L'architecture entre les deux guerres (II)</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique <i>Iconographie antique</i>	TD 12h
				Histoire de l'art contemporain: <i>Figures de la critique d'art contemporaine</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les mots et les images</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Les symbolismes en Europe</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Art et politique à la cour de France à la fin du Moyen Âge. La commande royale et princière sous Charles V et Charles VI</i>	
				<i>La demeure et son décor au XVIIIe siècle</i>	TD 20h
				Stage ou TER (commentaire d'œuvre ou expérience professionnalisante)	

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale.

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art antique 2 : Images du monde 2. La perception du monde ; identités et leur représentation.*

Nom de l'enseignant responsable : Audrey Gouy

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances de base du monde antique depuis l'âge du bronze jusqu'à la fin de l'empire romain.

Compétences visées :

Méthodes de travail, analyse de données, géographie, chronologie, histoire. Connaissance de la culture matérielle antique profonde, capacité d'analyser les objets-images en les plaçant dans leur contexte archéologique, historique et social dans une perspective comportementaliste.

Contenu de la formation :

La perception sensorielle est primordiale pour établir la relation avec l'environnement. L'environnement est un espace que l'homme se soumet en le structurant et hiérarchisant de multiples façons. Une partie de ces conceptions est transposée en images : images mentales et physiques. En résulte un système complexe qui trouve sa traduction matérielle en architecture, sculpture, peinture et tout autre objet visuel perçu. L'analyse de ces relations complexes permet de donner leur sens aux objets-images antiques.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Recherches bibliographiques scientifiques, lectures scientifiques, fiches de lecture.

Fascicule.

Bibliographie succincte :

L. Giuliani, L., *Bildnis und Botschaft*, Francfort, 1986.

T. Hölscher, *La vie des images grecques*, Paris, 2015. (Conférence en ligne : <https://www.dailymotion.com/video/x53ddbww>)

Fr.-H. Massa Pairault et G. Sauron (éd.), *Images et modernité hellénistiques. Appropriation et représentation du monde d'Alexandre à César*, Rome, 2007.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale.

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art antique 2 : Images du monde 2. La perception du monde ; identités et leur représentation.*

Nom de l'enseignant responsable : Audrey GOUY

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances de base du monde antique depuis l'âge du bronze jusqu'à la fin de l'empire romain. Bases du travail universitaire.

Compétences visées :

Méthodes de travail, analyse de données, géographie, chronologie, histoire.

Contenu de la formation :

Les étudiants seront plongés dans le quotidien du travail dans le métier : les étapes de la recherche documentaire en vue de l'élaboration d'une présentation orale et écrite des recherches personnelles dans un temps impartie portant sur des objets-images antiques. Discussions et évaluations des travaux présentés par le groupe.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Recherches bibliographiques, lectures d'ouvrages et d'articles scientifiques, préparation d'une présentation orale avec projection de diaporama, écriture d'un dossier.

Fascicule.

Bibliographie succincte :

Archäologische Bibliographie.

L'Année Philologique. Cette dernière est accessible via l'ENT universitaire.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : **Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 : Les arts figurés à l'époque gothique (1200-1400)**

Nom de l'enseignant responsable : Marc GIL

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Avoir suivi les cours d'Art médiéval de L1 et L2

Compétences visées :

Capacité d'analyse et de présentation d'une œuvre (recherche, métiers du patrimoine).

Contenu de la formation :

À travers les œuvres étudiées, touchant toutes les techniques (peinture monumentale, vitrail, enluminure, tapisserie, orfèvrerie, sculpture), nous tenterons de montrer ce qui a fait l'originalité des arts figurés gothiques au nord des Alpes, entre 1200 et 1400.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail hebdomadaire en bibliothèque ; connaissance de la peinture médiévale présente dans les musées proches (Nord-Picardie-Paris-Belgique) ; consultation régulière des sites internet dédiés aux arts du Moyen Âge ; se connecter régulièrement à la page du cours sur la plateforme pédagogique Moodle.

Bibliographie succincte :

Voir les 4 cat. d'expo. fondamentaux pour la période : *Saint Louis* (2014) ; *Philippe le Bel et ses fils. L'art au temps des rois maudits 1285-1328* (1998) ; *Les Fastes du gothique. Le siècle de Charles V* (1981) ; *Paris 1400. Les arts sous Charles VI* (2004).

Collectif, *The Secular Spirit: Life and Art at the End of the Middle Ages*, New York, 1975.

https://www.metmuseum.org/art/metpublications/The_Secular_Spirit_Life_and_Art_at_the_End_of_the_Middle_Ages

W. Wixon (éd.), *Mirror of the Medieval World*, New York, 1999.

https://www.metmuseum.org/art/metpublications/Mirror_of_the_Medieval_World

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1 Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 : Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400*

Nom de l'enseignant responsable : Naïs VIRENQUE

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissance du vocabulaire élémentaire pour l'analyse des arts de la couleur à l'époque médiévale.

Compétences visées :

Consolidation et manipulation du vocabulaire relatif aux arts de la couleur ;

Mobilisation de la méthodologie spécifique pour l'analyse des manuscrits, de la peinture monumentale et de la peinture sur bois ;

Assimilation des principaux courants artistiques de la fin du Moyen Âge.

Contenu de la formation :

Travaux dirigés consacrés à l'étude de la production picturale à l'époque gothique, des années 1230 jusqu'au tournant des années 1400. Le cours montre les développements considérables que connaît la peinture dans les derniers siècles du Moyen Âge en s'appuyant sur l'analyse d'œuvres mobilisant des techniques variées, notamment l'enluminure, la peinture murale et la peinture sur panneau. Il s'agit de questionner les transformations (sociales, techniques et iconographiques) que rencontrent la production picturale tout en dégagant les principaux courants artistiques qui animent l'Europe occidentale aux XIII^e et XIV^e siècles, de la péninsule italienne jusqu'aux territoires flamands.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail hebdomadaire en bibliothèque ; visite des collections des musées régionaux et parisiens.

Bibliographie succincte :

F. Avril, *L'enluminure à l'époque gothique : 1200-1420*, Paris, 1995

R. Toman, *L'art gothique : architecture, sculpture, peinture*, Cologne, 1999.

<http://mandragore.bnf.fr/html/enlum/default.htm>

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre :6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art moderne 2 : Histoire des collections en Europe au 18e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Patrick MICHEL

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Visite de musées, lectures

Compétences visées :

Préparer aux fonctions de l'enseignement, des musées, et de l'expertise.

Contenu de la formation :

Le XVIIIe siècle fut incontestablement le grand siècle des collections. Le nombre et la richesse des cabinets recensés alors en témoigne. Ce cours se propose de dresser un panorama de la typologie des collections durant cette période (histoire naturelle, petites antiquités, tableaux, arts graphiques...) en montrant comment la formation de ces collections en favorisant les pratiques de sociabilité et l'approche didactique a préparé la voie aux musées.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Réalisation de comptes rendus d'articles, d'ouvrages ou d'expositions

Cours écrit, power point

Bibliographie succincte :

L. Sloan (dir), *The British Museum. Enlightenment. Discovering the world in the Eighteenth Century*, Londres, 2003.

P. Michel, *Peinture et plaisir. Les goûts picturaux des collectionneurs parisiens au XVIIIe siècle*, Rennes, 2010.

P. Griener, *La République de l'œil. L'expérience de l'art au siècle des Lumières*, Paris, 2010.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre :6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art moderne 2 : Histoire des collections en Europe au 18e siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Patrick MICHEL

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Visite de musées, lectures

Compétences visées :

Préparer aux fonctions de l'enseignement, des musées, et de l'expertise.

Contenu de la formation :

Le XVIIIe siècle fut incontestablement le grand siècle des collections. Le nombre et la richesse des cabinets recensés alors en témoigne. Ce cours se propose de dresser un panorama de la typologie des collections durant cette période (histoire naturelle, petites antiquités, tableaux, arts graphiques...) en montrant comment la formation de ces collections en favorisant les pratiques de sociabilité et l'approche didactique a préparé la voie aux musées.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Réalisation de comptes rendus d'articles, d'ouvrages ou d'expositions

Cours écrit, Power point

Bibliographie succincte :

L. Sloan (dir), *The British Museum. Enlightenment. Discovering the world in the Eighteenth Century*, Londres, 2003.

P. Michel, *Peinture et plaisir. Les goûts picturaux des collectionneurs parisiens au XVIIIe siècle*, Rennes, 2010.

P. Griener, *La République de l'œil. L'expérience de l'art au siècle des Lumières*, Paris, 2010.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et l'archéologie.

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 : L'art abstrait entre les deux guerres*

Nom de l'enseignant responsable : Delphine BIÈRE

Nombre d'heures : 12h CM

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances de l'art de la première moitié du XXe siècle

Compétences visées :

Approfondir les connaissances sur la période de l'entre-deux-guerres. Aborder l'art abstrait en lien avec le développement des théories et des écrits des artistes.

Contenu de la formation :

Analyser les différentes formes artistiques et théoriques de l'art abstrait, son évolution terminologique et sa diffusion au sein des avant-gardes. Étudier la diversité des expériences et des spéculations que l'art abstrait propose.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lectures, analyses des œuvres.

Support : cours écrit.

Bibliographie succincte :

P. Klee, *Écrits sur l'art. 1. La pensée créatrice*, Paris, 1980.

K. Malevitch, *De Cézanne au suprématisme*, Paris, 1974.

G. Roque, *Qu'est-ce que l'art abstrait ?*, Paris, 2003.

Van Doesburg, *Principes fondamentaux de l'art néo-plastique*, Paris, 2008.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Fondamentale

Intitulé de l'enseignement : *Approfondissement en histoire de l'art contemporain 2 : Les réalismes dans la sculpture en Europe dans l'entre-deux-guerres (I) et L'architecture entre les deux guerres (II)*

Nom de l'enseignant responsable : Frédéric CHAPPEY (I) et Pauline PREVOST-MARCILHACY (II)

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

N'avoir aucun a priori sur l'art de l'entre-deux-guerres. (I)

Aucun. (II)

Compétences visées :

Conservation, recherche, marché de l'art et tourisme (I)

Approfondissement de l'art de l'Entre-deux guerres sous ses différentes formes (II)

Contenu de la formation :

I- Entre la fin des années 1910 et le début des années 1950, coexistent à côté de la sculpture délibérément d'avant-garde, plusieurs styles différents de sculptures réalistes répondant à des esthétiques parfois contradictoires. Les critiques de l'entre-deux-guerres les classaient avec plus ou moins de bonheur, entre la tradition néoclassique académique et la sculpture moderne indépendante. Notre tour d'horizon sera élargi à la Russie, l'Allemagne, l'Italie et si possible, les États-Unis.

II- Il s'agira d'étudier dans ce cours l'ensemble des constructions modernistes des années 20 à 1940, souvent qualifiées « d'architecture internationale », mais aussi largement diversifiées.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

I- Lire les textes des TD, lecture en bibliothèques et confrontation avec des œuvres dans les musées et le marché de l'art. Programme des TD, textes écrits et bibliographie.

II- Connaissance des édifices 1920-1940.

Bibliographie succincte :

Les réalismes dans la sculpture en Europe dans l'entre-deux-guerres

A. Duncan, *Art Deco sculpture*, Paris, 2016.

L'architecture entre les deux guerres

F. Borsi, *L'ordre monumental, Europe 1929-1939*, Paris 1986.

Les années 30, l'Architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie, Musée des monuments français, Paris 1997.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Histoire de l'art contemporain : Figures de la critique d'art contemporaine*

Nom de l'enseignant responsable : François ROBICHON

Nombre d'heures : 12 h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Aucun

Compétences visées :

Initiation à la critique d'art contemporaine

Contenu de la formation :

Présentation des grandes figures de la critique d'art française depuis un siècle et des débats autour de l'art abstrait et de l'art conceptuel.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Réalisation d'un dossier

Cours écrit.

Bibliographie succincte :

C. Schvalberg, *Dictionnaire de la critique d'art à Paris, 1890-1969*, Paris, 2014.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : S6

BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Méthodologie disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : Histoire de l'art antique : *Iconographie antique*

Nom de l'enseignant responsable : Audrey GOUY

Nombre d'heures : 12h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Une connaissance des grands récits de la mythologie grecque, de l'histoire politique grecque et romaine et des principaux épisodes de l'Ancien Testament et Nouveaux Testament.

Compétences visées :

Une érudition sur les iconographies mythologique, historique et biblique permettant l'identification et l'explication d'une scène, voire d'un programme iconographique plus vaste.

Contenu de la formation :

Il s'agira d'étudier à chaque séance, un thème ou un exemple tiré de la mythologie gréco-romaine, de la propagande politique dans les mondes grec et romain et du Christianisme naissant.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Un travail en bibliothèque est nécessaire afin d'approfondir les connaissances acquises par la lecture des différents dossiers expédiés.

L'étudiant aura à sa disposition, pour chaque séance, en plus du cours manuscrit, le diaporama en pdf présenté par l'enseignement en guise de polycopié.

Bibliographie succincte :

J. Leclant (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, 2005.

T. Carpenter, *Le mythe dans l'art grec*, Londres, 1990.

F. Tristan, *Les Premières images chrétiennes. Du symbole à l'icône*, Paris, 1999.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

Au choix avec la page suivante

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Ouverture disciplinaire

Intitulé de l'enseignement : *Ouverture en histoire de l'art moderne. Les mots et les images*

Nom de l'enseignant responsable : Thomas GOLSENNE

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaître les grandes lignes chronologiques de l'histoire de l'art européen (XVe-XVIIIe siècles).

Compétences visées :

Sensibiliser les étudiants aux relations complexes entre les mots et les images dans l'art des XVe-XVIIIe siècles. Développer un sens critique sur les méthodes employées dans l'analyse des images en histoire de l'art.

Contenu de la formation :

L'histoire de l'art peut être comprise comme une manière de franchir la distance infinie entre le visible et le dicible. Cette question s'est cristallisée autour d'une période historique, la Renaissance, et d'une méthode, l'iconologie. Comment les mots et les images étaient-ils entrelacés entre le XVe siècle et le XVIIIe siècle ? Comment l'iconologie s'est-elle constituée comme voie royale pour l'étude des images ? Ce TD vise à développer le sens de l'analyse des étudiants par des exercices variés d'analyse de textes et d'images, à travers deux axes :

- un axe méthodologique (apports et limites de l'iconologie)
- un axe historique (modalités des relations entre textes et images dans la période considérée)

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lire les éléments bibliographiques fournis au départ et au fur et à mesure du cours. Étudier les œuvres d'art relevant du sujet et de la période.

Cours écrit, power point

Bibliographie succincte :

D. Arasse, *Le détail*, Paris, 1996.

G. Didi-Huberman, *Devant l'image*, Paris, 1990.

E. Panofsky, *Essais d'iconologie*, Paris, 1967.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie
Parcours : Histoire de l'art
Semestre : 6

Au choix avec la page précédente

BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et de l'archéologie
Intitulé de l'UE : UE 1, ouverture disciplinaire
Intitulé de l'enseignement : Ouverture en histoire de l'art contemporain, *Les symbolismes*
Nom de l'enseignant responsable : Isabelle ENAUD
Nombre d'heures : 24h TD
Langue d'enseignement : Français

Prérequis :
Bases de la discipline, en particulier méthodologiques.

Compétences visées :
Acquisition de repères par rapport aux artistes et thématiques majeurs de la période concernée.

Contenu de la formation :
Entre les années 1880 et les années 1910, les symbolistes développent à travers toute l'Europe, une iconographie puisant notamment aux sources du romantisme revisité à l'aune de thématiques et/ou de techniques originales. En réaction à l'esprit positiviste, leurs œuvres semblent stigmatiser une période de transition entre un siècle s'achevant et l'aube de ce que d'aucuns espèrent être une « ère nouvelle ».

Travail de l'étudiant et supports de cours :
Découverte des œuvres *de visu*, recherches en bibliothèques et apprentissage des notions développées dans le cours.
Cours écrit.

Bibliographie succincte :
C. Fabre et F. Kramer, *L'ange du bizarre. Le romantisme noir de Goya à Max Ernst*, Paris, 2013.
J. Pierre, *L'Univers symboliste*, Paris, 1991.
R. Rapetti, *Le Symbolisme*, Paris, 2007.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, Outils et usages du numérique

Intitulé de l'enseignement : Apports du numérique en histoire de l'art

Nom de l'enseignant responsable : Mathias BLANC

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis : Aucun

Compétences visées :

Identifier le type de ressources numériques disponibles, se repérer dans leur usage possible et les sélectionner à façon.

Contenu de la formation :

Ce cours se décline en trois temps, chacun ayant pour point commun de ne pas dissocier la technique de l'épistémologie. Dans un premier temps, nous commencerons par mettre en perspective l'impact des développements techniques sur l'élaboration des savoirs disciplinaires, en l'espèce au XIX^e siècle avec la photographie et à la fin du XX^e siècle avec le numérique. Ensuite, nous présenterons différentes déclinaisons de l'apport du numérique (base de données, web SIG, monoplottage, modélisation 3D,...) aux recherches en histoire de l'art, que ce soit en termes d'accès aux sources ou en termes de nouvelles méthodes de traitement de celles-ci. Pour finir, nous mêlerons la théorie à la pratique en déployant une méthodologie numérique d'analyse de réception des peintures (pour le cours à distance) et des sculptures (pour le cours en présentiel) dans un musée local.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Dossier écrit

Bibliographie succincte :

A Bentkowska-Kafel, T. Cashen et H. Gardiner (dir.), *Futures past: thirty years of arts computing*, Bristol, 2007

M. Blanc, « Reconnaissance de forme sur les bases de données iconographiques », in Mokrane Bouzeghoub et Rémy Mosseri (dir.), *Les Big Data à découvert*, Paris, 2017, pp.150-151.

A Courtin, « Digital Art History: une tentative de définition », *Medium.com*, 2016,

<https://medium.com/@seeksanusername/digital-art-history-une-tentative-de-d%C3%A9finition-6b3c3f288683>,

W M. Freitag, « La servante et la séductrice. Histoire de la photographie et histoire de l'art », in Edouard Pommier (dir.), *Histoire de l'histoire de l'art. XVIII^e et XIX^e siècles*, II, Paris, 1997, p. 257-291.

L Manovich, *Le Langage des nouveaux médias*, Dijon, 2010.

J.-Y. Marc, « « Mehr denken statt nur messen », L'archéologie monumentale, l'analyse architecturale et la question du relevé », in Philippe Fraisse (dir.), *Architecture et archéologie : le rêve et la norme*, Arles, 2020, pp. 15-24.

Mention Licence : Histoire de l'art

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

Intitulé de l'UE : UE 1, Langue vivante 1

Intitulé de l'enseignement : Anglais appliqué à l'Histoire de l'art

Nom de l'enseignant responsable : Jean-Christophe VAN THIENEN

Nombre d'heures : 24h TD

Langue d'enseignement : Anglais / Français

Prérequis :

Niveau L3 S5 Histoire de l'art

Compétences visées :

Restitution/synthèse en français de documents techniques en anglais

Contenu de la formation :

Restitution ou synthèse en français de documents en anglais ayant trait à l'Histoire de l'art.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Lecture de documents techniques, exposés, visionnage de documents ayant trait à la spécialité, approfondissement grammatical.

Bibliographie succincte :

L'anglais de A à Z, Paris, 2011.

Oxford Concise Dictionary of Arts and Artists, Oxford, 2009.

Oxford Concise Dictionary of Architecture, 2015.

Un dictionnaire anglais unilingue (*Webster's*)

Mention Licence : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours : Tronc commun

Semestre : 6

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 1, **Langue vivante 2**

Nombre d'heures : 24h TD

Langues possibles (au choix)

Enseignements gérés par le pôle LANSAD

Allemand non débutant

Espagnol non débutant

Italien débutant

Néerlandais débutant

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

Au choix avec les quatre pages suivantes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet de l'étudiant

Intitulé de l'enseignement : *Art et politique à la cour de France à la fin du Moyen Âge. La commande royale et princière sous Charles V et Charles VI*

Nom de l'enseignant responsable : Étienne HAMON

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Prérequis :

Connaissances de base en histoire de l'art médiéval ; vocabulaire et techniques. Connaissances de base sur l'histoire de France aux XIVe et XVe siècles.

Compétences visées :

Comprendre les grandes orientations de l'art gothique dit « international » au tournant des XIVe et XVe siècles en France

Contenu de la formation :

Ce cours est consacré à une des périodes les plus fastueuses de l'histoire de l'art en France, les années 1350-1410, au cours desquelles Charles V, roi bâtisseur, et les princes de sa génération et de la suivante ont renouvelé par leurs commandes l'architecture palatiale, militaire et religieuse et les arts figurés et précieux. Une sélection d'œuvre sera étudiée par le prisme de la commande, du programme et des artistes, et replacée dans le contexte du « gothique international » européen. Le fil conducteur sera celui des liens entre art et politique durant la guerre de Cent Ans.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Travail régulier en bibliothèque d'après les indications fournies par l'enseignant (bibliographie, liens et PDF de ressources documentaires, texte illustré du cours) ; visites de monuments, de musées et d'exposition touchant la période, y compris visites virtuelles.

Bibliographie succincte :

Les fastes du Gothique. Le siècle de Charles V, cat. exp. Paris, 1981-1982, Paris, 1981.

La France et les arts en 1400 : les princes des fleurs de lis, cat. exp. Paris, 2004, Paris, 2004.

I. Villela-Petit, « La France et le gothique international », dans Ph. Plagnieux (dir.), *L'art du Moyen Âge en France*, Paris, 2010, p. 482-441.

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2006_num_150_2_87131

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Au choix avec la page précédente et les trois pages suivantes

Parcours : Histoire de l'art

Semestre :6

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2, Projet Étudiant

Intitulé de l'enseignement : *La demeure et son décor au XVIIIe siècle*

Nom de l'enseignant responsable : Patrick MICHEL

Nombre d'heures : 20h TD

Langue d'enseignement : Français

Pré-requis :

Visite de musées et d'expositions, lectures

Compétences visées :

Assurer une formation spécialisée dans le domaine des arts décoratifs pour travailler dans un musée, être guide-conférencier ou travailler pour le marché de l'art (galeriste, expert, catalogueur, commissaire-priseur...)

Contenu de la formation :

Le XVIIIe siècle est considéré comme le grand siècle de l'évolution de la maison et de son décor. Ce cours se propose de donner les bases d'une histoire de l'évolution de ce décor intérieur et du rôle joué par les différents corps de métiers (menuisiers, ébénistes, tapissiers, bronziers, marchands merciers ...) dans l'évolution et l'élaboration du cadre de vie de l'homme du 18e siècle. Seront abordées également les techniques de décor du meuble et sa typologie.

Travail de l'étudiant et supports de cours :

Dossiers d'œuvres à rendre et comptes rendus d'articles, d'ouvrages ou d'expositions.

Cours écrit et power-point.

Bibliographie succincte :

J. Ferray, *Architecture et décoration en France des origines à 1875*, Paris, 1997.

P. Whitehead, *Mobilier et Arts décoratifs en France au XVIIIe siècle*, Paris, 1992

S. Mouquin, *Le style Louis XV*, Paris, 2003.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Au choix avec les 2 pages précédentes et les 2 pages suivantes

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : **Stage**

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h (= 12 semaines = 60 jours ouvrables)

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif du stage est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Le stage ou la VEP doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser un stage sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3. Le stage doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Il doit avoir une durée comprise entre 140 et 420 heures (soit entre 4 et 12 semaines, entre 20 et 60 jours) et peut se dérouler en continu ou à raison de quelques jours par semaine.

Travail de l'étudiant :

Il revient à l'étudiant de trouver la structure qui l'accueillera et de veiller remplir et faire signer la convention de stage en temps et en heure.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit (15 p. maximum) qui sera présenté lors d'une soutenance devant l'enseignant tuteur pédagogique.

Bibliographie succincte :

Pour le contenu et la mise en forme des rapports de stage ou dossier de TER, se référer au document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » disponible dans le guide des études et sur la page Moodle du secrétariat.

De nombreux manuels donnant des conseils généraux pour la rédaction de rapports de stage en Sciences Humaines et Sociales existent et sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire Centrale.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

Au choix avec les 3 pages précédentes et la page suivante

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Validation d'expérience professionnalisante (VEP)

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Nombre d'heures : minimum 140h (= 4 semaines = 20 jours ouvrables) / maximum 420h

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art, connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline.

Compétences visées :

L'objectif de la VEP est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une immersion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie. Elle doit aussi permettre à l'étudiant de mûrir son projet professionnel.

Contenu de la formation :

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant peut réaliser une VEP à l'un des quatre semestres de L2 et de L3. L'activité doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.). Elle doit avoir eu une durée de 4 semaines minimum.

Travail de l'étudiant :

La VEP est évaluée par l'intermédiaire d'un formulaire à rendre à l'enseignante responsable.

Mention Licence : Histoire de l'art et archéologie

Parcours : Histoire de l'art

Semestre : 6

Au choix avec les 4 pages précédentes

BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Intitulé de l'UE : UE 2 Projet étudiant

Intitulé de l'enseignement : Travail d'Étude et de recherche (TER)

Nom de l'enseignant responsable : Pauline PREVOST-MARCILHACY

Prérequis :

Savoir se repérer dans la chronologie et les courants de l'Histoire de l'art ; connaître et manipuler le vocabulaire spécifique à la discipline ; connaître les grands principes méthodologiques de l'étude d'œuvre.

Compétences visées :

Dans le cadre du Travail d'Étude et de Recherche (TER), l'étudiant met en pratique, développe et enrichit les compétences méthodologiques et analytiques acquises pendant son cursus. Il fait appel à sa culture historique et visuelle, exerce son œil et son esprit critique pour travailler sur l'œuvre de son choix dans une démarche scientifique.

Contenu de la formation :

Le TER est une initiation à la recherche. C'est un travail individuel qui se fonde sur la motivation de l'étudiant et son intérêt pour le sujet qu'il choisit. L'étudiant travaille en autonomie mais il est accompagné dans ce travail par un enseignant référent qu'il peut solliciter pendant le semestre.

Travail de l'étudiant :

Dans le cas du TER, il revient à l'étudiant de trouver l'œuvre, monument, site qu'il étudiera. Après validation du sujet et choix d'un enseignant référent, l'étudiant devra observer et analyser l'œuvre *in situ* et consulter la bibliographie relative. Ce travail fera l'objet d'un rapport écrit de 15 p. maximum. Le TER peut être réalisé au semestre 5 ou 6, au choix, et il n'est pas obligatoire.

Bibliographie succincte :

Pour le contenu et la mise en forme des rapports de stage ou TER, se référer au document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » disponible dans le guide des études et sur la page Moodle du secrétariat.

Vademecum stages

Enseignants responsables

1. Pour les stages, VEP et TER de la licence d'histoire de l'art, Parcours HDA : **Pauline PREVOST-MARCILHACY**
2. Pour la licence histoire de l'art et archéologie : **Bertrand COSNET**

Le stage constitue **l'un des choix de l'UE2 du BCC6**. Il est donc **facultatif**. Dans un objectif **de sensibilisation à la professionnalisation**, chaque étudiant **peut réaliser un stage OU valider une expérience professionnalisante** sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3.

Principe du stage

Thématique et structures d'accueil

Le stage doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.) et être réalisé au sein d'une institution publique, d'une entreprise ou association à caractère culturel. L'objectif du stage est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une véritable insertion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie.

Un étudiant salarié dans une institution ou une entreprise culturelle ne pourra pas effectuer son stage dans le service qui l'emploie mais peut le faire dans un autre service.

Durée du stage

Le stage doit avoir une durée de **comprise entre 4 semaines et 12 semaines** (soit entre 20 jours et 60 jours ouvrables, ou entre 140 et 420 heures travaillées). Ce stage pourra se faire soit en continu, soit en alternance, suivant les possibilités d'emploi du temps de l'étudiant (par exemple deux jours par semaine, peuvent être compris les samedis).

Le stage fait partie intégrante de la formation. Il peut être réalisé :

- en L2 ou en L3 ;
- pendant l'année universitaire, y compris pendant les pauses pédagogiques ;
- à cheval sur les deux semestres de l'année universitaire pour une validation en fin d'année ;

Il est également **possible d'effectuer le stage pendant l'été, c'est-à-dire entre deux années universitaires** (L1-L2 et L2-L3 uniquement). Autrement dit, il est possible de valider en L2 ou L3 un stage effectué pendant l'été précédant la rentrée académique. Dans ce cas de figure : la **date limite de dépôt de demande pour signer la convention est le 1^{er} juillet 2022**. Il faut en effet anticiper la fermeture estivale (23 juillet 2022) pendant laquelle les enseignants et les services administratifs de l'université ne sont pas joignables.

AVANT le stage : étapes et calendrier

Recherche du stage

Pour s'organiser au mieux, un étudiant qui souhaite faire un stage doit **s'y prendre dès les premières semaines de l'année universitaire**, y compris pour un stage à réaliser au semestre pair.

En cas de difficulté à trouver un stage, l'étudiant peut :

- s'inscrire sur Lilagora (<https://www.lilagora.fr/>), la plateforme de mise en relation avec le monde socio-économique ;
- s'adresser à Suzanne Klimsza (suzanne.klimsza@univ-lille.fr), assistante en insertion professionnelle de la faculté, qui tient à jour un annuaire des structures ayant accueilli des étudiants stagiaires les années précédentes.

Validation

La thématique du stage doit être soumise à l'approbation de l'enseignante responsable des stages. Pour cela, écrire à pauline.prevast-marcilhacy@univ-lille.fr en mettant en objet du courriel : « demande validation stage ». Si elle l'agrée, elle dirigera alors l'étudiant vers l'un des enseignants susceptibles de le suivre dans son travail (enseignant-tuteur pédagogique). Le choix de ce tuteur se fera bien sûr en fonction de la thématique du stage.

IMPORTANT

La date limite pour la soumission du thème de stage à l'enseignante responsable :

Le **1er octobre 2021** pour les **semestres 3 ou 5**

Le **4 février 2022** pour les **semestres 4 et 6**

La thématique du stage, sa durée et l'identité de l'enseignant-tuteur pédagogique encadrant l'étudiant stagiaire devront enfin être confirmés par courriel à la secrétaire pédagogique L2 Mme Muriel Ancelle (muriel.ancelle@univ-lille.fr) et L3 Mme Angélique Crossouard (angelique.crossouard@univ-lille.fr) **avec copie** à l'enseignante responsable (pauline.prevost-marcihacy@univ-lille.fr) **et** l'enseignant-tuteur pédagogique et au moins 3 semaines avant le début du stage.

Établissement de la convention de stage

Après que l'enseignant-tuteur pédagogique choisi a confirmé qu'il accepte d'encadrer l'étudiant stagiaire, il faut établir une convention de stage entre les différentes parties concernées. Ce document est très important car il pose un **cadre légal** au stage. Il doit **impérativement être signé, dans l'ordre**, par :

- L'étudiant stagiaire ;
- La structure d'accueil et le tuteur professionnel ;
- L'enseignant-tuteur pédagogique ;
- Le doyen de la faculté des Humanités.

Concrètement, l'étudiant a la possibilité de saisir directement sa convention de stage sur son ENT (« Espace Numérique de Travail » sur le site web de l'université) via l'application **Pstage**. Pour ce faire, un tutoriel est disponible sur la page d'accueil de Pstage. Une fois la convention saisie, l'étudiant doit suivre la procédure de la faculté pour les signatures et l'enregistrement de la convention. Une feuille de route est disponible sur l'espace Moodle du secrétariat pédagogique et sur le site web de la faculté, dans la rubrique « relations professionnelles-stages ».

Attention, parce que seule la convention assure l'étudiant stagiaire en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle dans le cadre du stage, il est **impératif** que la convention soit **signée par toutes les parties AVANT le début effectif du stage**. Pour cette raison, il est conseillé de prévoir un délai de **3 semaines minimum**, avant le début du stage pour faire circuler la convention entre toutes les parties concernées. Il faut prévoir un délai de **4 semaines dans le cas d'un stage à l'étranger**.

APRÈS le stage : rapport de stage et évaluation

Le stage sera évalué par le biais d'un **rapport de stage** et d'une **soutenance** avec l'enseignant-tuteur pédagogique.

Le rapport de stage

Le rapport de stage est composé d'environ 10/15 pages **maximum** (hors annexes) et comprendra **six rubriques** obligatoires et non exhaustives :

- Remerciements ;
- Présentation de l'étudiant stagiaire et de son parcours ;
- Présentation de l'institution d'accueil ;
- Objectifs du stage et motivation du choix de l'étudiant ;
- Conditions, mise en œuvre et déroulement du stage ;
- Bilan du stage (connaissances et/ou compétences acquises).

Le texte pourra être accompagné d'annexes et d'illustrations en lien direct avec l'objet du stage et les différentes activités menées au cours de ce dernier. Le rapport de stage est un travail de rédaction personnel il est donc formellement interdit de plagier, copier-coller du contenu du site internet de la structure d'accueil.

Le rapport de stage devra obligatoirement être accompagné de **l'original du formulaire d'évaluation du stage** (formulaire ci-après) complété par le tuteur professionnel au sein de la structure d'accueil (avec cachet et signature). Sans ce document, le stage ne pourra pas être évalué.

La version pdf du rapport de stage devra être adressée par courriel à l'enseignant-tuteur pédagogique avant la date limite, en mettant en copie L2 Mme Muriel Ancelle (muriel.ancelle@univ-lille.fr) et L3 Mme Angélique Crossouard Mme Angélique Crossouard (angelique.crossouard@univ-lille.fr). Une version imprimée sur papier pourra être demandée par l'enseignant-tuteur pédagogique s'il le juge utile.

Un document plus complet reprenant toutes les consignes de mise en forme du rapport de stage sera envoyé par l'enseignant-tuteur pédagogique lorsqu'il aura accepté d'encadrer l'étudiant stagiaire. Ce document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » est également téléchargeable depuis l'espace Moodle du secrétariat.

IMPORTANT

La date limite pour l'envoi par courriel du rapport de stage à l'enseignant-tuteur pédagogique et au secrétariat :

Stage à valider aux semestres 3 ou 5 :

Le **10 décembre 2021** pour la session 1

Le **2 juin 2022** pour la session 2 (rattrapage).

Stage à valider aux semestres 4 ou 6 :

Le **8 avril 2022** pour la session 1.

Le **2 juin 2022** pour la session 2 (rattrapage).

La soutenance

La soutenance de rapport de stage est un oral d'environ 20mn devant votre enseignant-tuteur pédagogique et dont la date et l'heure précises sont fixées en accord avec lui. Elle doit se dérouler **pendant la session d'examen relative au semestre concerné**. L'enseignant attribue une note à l'issue de la soutenance qui constituera la note de l'UE 2 du BCC 6.

Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne en session 1, il peut se présenter en session 2.

FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE PAR LE TUTEUR PROFESSIONNEL
(Document à remettre au tuteur professionnel en début de stage)
Année universitaire 2021-2022 Faculté des Humanités – département Histoire de l'art et Archéologie

**S
T
A
G
E**

ÉTUDIANT

(partie à compléter par l'étudiant en début de stage)

NOM :

PRÉNOM :

UNIVERSITÉ :

LICENCE 2 LICENCE 3

DOMAINE :

Faculté :

Personne administrative de référence :

Tél :

Courriel :

Tuteur pédagogique :

Courriel :

INSTITUTION/ENTREPRISE

NOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

Tuteur/Tutrice professionnel/le :

Tél :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS DU/DE LA STAGIAIRE

SAVOIR	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Connaissances pratiques (informatique, langues étrangères etc.)				
Capacité d'analyse				
Capacité de synthèse				
Capacité d'apprentissage				
SAVOIR-ÊTRE	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Motivation / implication				
Capacité d'intégration à une équipe				
Capacité à communiquer à l'oral				
Capacité à communiquer à l'écrit				
Réceptivité aux suggestions et aux critiques				
Sens de l'essentiel et des priorités				
Prise d'initiative et autonomie				
Sens pratique				
Méthode et rigueur				

Qualités particulières appréciées

Points à améliorer

Cette évaluation a été discutée avec le stagiaire ?

OUI

NON

Commentaire(s) du/de la stagiaire

Signature et cachet du tuteur professionnel et de la structure d'accueil

À _____, le / /

Validation d'une Expérience Professionnalisante (VEP)

Enseignants responsables

1. Pour les stages, VEP et TER de la licence d'histoire de l'art, Parcours HDA : **Pauline PREVOST-MARCILHACY**
2. Pour la licence histoire de l'art et archéologie : **Bertrand COSNET**

La validation d'expérience professionnalisante constitue **l'un des choix de l'UE2 du BCC6**. Elle est donc **facultative**. Dans un objectif **de sensibilisation à la professionnalisation**, chaque étudiant **peut réaliser un stage OU valider une expérience professionnalisante** sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3.

Principe de la validation d'expérience professionnalisante (VEP)

L'« expérience professionnalisante » est par nature **une activité professionnelle, rémunérée ou bénévole, qui a déjà eu lieu** au moment où le sujet est soumis à l'enseignant référente (sinon cela entre dans le cadre d'un stage, devant faire alors l'objet d'une convention de stage). Pour être validée, cette expérience professionnalisante doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.) et avoir été réalisée au sein d'une institution publique ou d'une entreprise ou association à caractère culturel ou patrimonial.

L'expérience professionnalisante doit avoir eu une durée de **4 semaines minimum, soit 20 jours ouvrables**. L'essentiel étant d'avoir mené une action ou un projet culturel continu qui ait permis une véritable insertion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie.

Étapes et calendrier

Dès le début du semestre, la demande de VEP doit **être soumise à l'approbation de l'enseignante responsable des stages/VEP/TER**. Pour cela, écrire à pauline.prevost-marcilhacy@univ-lille.fr, en mettant en objet du courriel : « demande validation VEP ». Il convient lors de cette première étape de donner une présentation détaillée de cette activité (nature, dates, responsabilité...). Si l'enseignante responsable l'agrée, elle enverra alors à l'étudiant le formulaire à remplir.

IMPORTANT

La date limite pour la soumission de l'expérience professionnalisante à valider à l'enseignante responsable :

Le **1^{er} octobre 2021** pour les **semestres 3 ou 5**

Le **4 février 2022** pour les **semestres 4 et 6**

Une fois validé par l'enseignante responsable, le sujet de la VEP devra être confirmé par courriel à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr) **avec copie** à l'enseignante responsable (pauline.prevast-marcihacy@univ-lille.fr).

Formulaire de validation d'expérience professionnalisante

La validation d'expérience professionnalisante s'effectue par la remise d'un formulaire de quelques pages envoyé par l'enseignante responsable lorsqu'elle accepte la demande de VEP. Ce formulaire est également téléchargeable depuis l'espace Moodle du BCC6.

Le formulaire de validation d'expérience professionnalisante devra obligatoirement être accompagné d'un **document émanant de l'institution ou de l'entreprise qui avait accueilli l'étudiant, certifiant du bon déroulement de cette activité** (avec cachet, fonction et signature). Sans ce document, l'expérience professionnalisante ne pourra pas être validée.

Rendu et évaluation

Une version pdf du formulaire de validation d'expérience professionnalisante et des justificatifs devra être adressée par courriel à l'enseignante responsable (pauline.prevast-marcihacy@univ-lille.fr) ainsi qu'à la secrétaire pédagogique.

Une version imprimée sur papier pourra être demandée si l'enseignante responsable le juge utile.

IMPORTANT

La date limite pour l'envoi par courriel du formulaire de VEP et ses justificatifs à l'enseignante responsable et à la secrétaire pédagogique :

Aux semestres impairs :

Le **10 décembre 2021** pour la session 1

Le **2 juin 2022** pour la session 2 (rattrapage).

Aux semestres pairs :

Le **8 avril 2021** pour la session 1.

Le **2 juin 2022** pour la session 2 (rattrapage).

Le dossier est **évalué par l'enseignante responsable** qui attribue alors une note qui constituera la note de l'UE 2 du BCC 6.

Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne en session 1, il peut retravailler son dossier et le présenter en session 2.

Travail d'Étude et de Recherche (TER)

Enseignants responsables

1. Pour les stages, VEP et TER de la licence d'histoire de l'art, Parcours HDA : **Pauline PREVOST-MARCILHACY**
2. Pour la licence histoire de l'art et archéologie : **Bertrand COSNET**

Le **Travail d'Étude et de Recherche (TER)** constitue l'un des choix de l'UE2 du BCC6 et **concerne uniquement les étudiants de Licence 3. Il est donc facultatif**. Il est considéré comme **une initiation à la recherche**, première approche de ce que pourra être plus tard le mémoire de Master. C'est un travail individuel qui se fonde sur la motivation de l'étudiant et son intérêt pour le sujet qu'il choisit. Comme pour un mémoire de recherche, l'étudiant est accompagné dans ce travail par un enseignant référent.

Principe du TER « étude d'œuvre »

Pourquoi choisir le TER ?

Plusieurs choix sont offerts dans le cadre du BCC6. Il est conseillé aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers un Master en Histoire de l'art de se confronter une première fois à un travail autonome de recherche et de rédaction par la réalisation d'un TER « étude d'œuvre ». Cela n'est toutefois ni obligatoire ni discriminant dans l'éventualité d'une inscription future en Master.

Contenu du TER et choix du sujet

Le TER prend la forme d'un court dossier de recherche (15 pages maximum) exclusivement consacré à l'étude d'une œuvre d'art, d'un monument, d'un artefact ou site archéologique. Sont exclus l'étude générale d'une série d'œuvres, d'un mouvement esthétique et les biographies d'artistes.

Le sujet du TER doit être choisi en fonction de l'intérêt personnel de l'étudiant. Il ne devra pas avoir été déjà traité dans l'un ou l'autre des exposés ou dossiers universitaires à rendre dans le cadre des autres enseignements de l'année universitaire.

L'objectif est de témoigner d'une connaissance précise et raisonnée de l'œuvre, associée à une recherche bibliographique du niveau universitaire. Parce que l'œuvre doit pouvoir être vue, observée soigneusement, examinée à plusieurs reprises, il est important qu'elle soit accessible physiquement, facilement, régulièrement. Sont donc à **privilégier les œuvres conservées dans la région du domicile** de l'étudiant.

Cette expérience concrète d'étude et d'observation de l'œuvre est bien sûr complétée par une approche bibliographique et théorique précise. Comme dans tout travail de recherche, les ouvrages consultés seront indiqués explicitement ainsi que les sources d'informations plus originales.

Le TER devra rendre compte de l'investissement personnel de l'étudiant dans l'étude et la recherche entreprises et aborder notamment ces quelques questions (non exhaustives) :

- Quelles raisons ont motivées le choix du sujet ?
- Quelle expérience personnelle de l'œuvre ?
- Quel est l'apport de cet exercice dans le cursus de licence ?
- A-t-il une incidence sur les perspectives professionnelles/universitaires ?
- Quelles sont les suites possibles du TER ?

Quand faire un TER ?

L'étudiant peut faire le choix de réaliser un TER en **Licence 3, au semestre 5 ou 6.**

AVANT le TER : étapes et calendrier

Validation du sujet

Une fois choisi par l'étudiant, le sujet du TER doit ensuite être **soumis à l'approbation de l'enseignante responsable des stages/VEP/TER**. Pour cela, écrire à pauline.prevost-marcilhacy@univ-lille.fr, en mettant en objet du courriel : « demande validation sujet TER ». Si elle l'agrée, elle dirigera alors l'étudiant vers un enseignant de la faculté susceptible de l'accompagner dans son travail (enseignant référent). Ce choix se fera bien sûr en fonction du sujet du TER.

IMPORTANT

La date limite pour la soumission du sujet du TER « étude d'œuvre » à l'enseignante responsable :

Le **1^{er} octobre 2021** pour le **semestre 5**

Le **4 février 2022** pour le **semestre 6**

Le sujet du TER et l'identité de l'enseignant-référent ayant accepté d'encadrer l'étudiant devront enfin être confirmés par courriel à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr) **et** à l'enseignante responsable (pauline.prevost-marcilhacy@univ-lille.fr) **avec copie** à l'enseignant référent.

Enseignant référent

L'enseignant référent est là pour vous suivre pas à pas dans votre travail d'étude et de recherche, en particulier dans la méthodologie du mémoire (fond et forme). Donc n'hésitez pas à le solliciter pour **un ou plusieurs points d'étapes au cours du semestre**.

Tous les enseignants du département Histoire de l'art et Archéologie de la faculté des Humanités peuvent encadrer les TER, à l'exception des chargés de cours et des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER).

Forme du TER

Le dossier du TER est composé de **15 pages maximum** (hors annexes et illustrations).

Un document synthétisant toutes les consignes de mise en forme du TER sera envoyé par l'enseignant référent lorsqu'il aura accepté d'encadrer l'étudiant. Il est **très important de suivre le cadre exposé dans ce document** intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER ». Il est également téléchargeable depuis l'espace Moodle du secrétariat.

Le mémoire comportera obligatoirement (liste non exhaustive dont l'ordre est purement indicatif) :

- Une présentation du sujet (choix, intérêt, contextualisation) ;
- Un état de l'art ou état de la question (c'est-à-dire qui a dit quoi et quand sur le sujet) ;
- Une bibliographie raisonnée de niveau scientifique ;
- L'apport de ce travail dans la démarche personnelle de l'étudiant ;
- Et bien sûr le développement de l'étude de l'œuvre elle-même !

Rendu du TER et évaluation

Une version pdf du TER devra être adressée par courriel à l'enseignant référent avant la date limite, en mettant en copie la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr). Une version imprimée sur papier pourra être demandée par l'enseignant-référent s'il le juge utile.

IMPORTANT

La date limite pour l'envoi par courriel du TER à l'enseignant référent et à la secrétaire pédagogique :

Au semestre 5 :

Le **10 décembre 2021** pour la session 1

Le **2 juin 2022** pour la session 2 (rattrapage).

Au semestre 6 :

Le **8 avril 2022** pour la session 1.

Le **2 juin 2022** pour la session 2 (rattrapage).

L'enseignant référent aura le **libre choix de simplement noter le dossier ou d'organiser une soutenance**. Le cas échéant, cet oral prendra la forme d'un entretien d'environ 20 mn entre l'étudiant et l'enseignant référent, dont la date et l'heure précises sont fixées en accord avec lui. Elle doit se dérouler **pendant la session d'examen relative au semestre concerné**. L'enseignant attribue une note qui constituera la note de l'UE 2 du BCC 6.

Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne en session 1, il peut retravailler son TER et le présenter en session 2.

Administrateur provisoire du département
d'Histoire de l'art et archéologie
Étienne HAMON

Le responsable pour la mention
Licence d'histoire de l'art et archéologie
Bertrand COSNET

Le responsable pédagogique des stages et TER
de la licence Histoire de l'art et archéologie,
Parcours Histoire de l'art
Pauline Prevost-Marcilhacy

BCC6, UE2, Licence 2 et 3 (Parcours Histoire de l'art) : Conseils pour la rédaction d'un rapport de stage ou d'un TER

PRÉSENTATION

La page de titre doit comprendre :

- Le titre complet de l'étude, en précisant bien la nature du document (rapport de stage ou dossier de TER) ;
- Les coordonnées universitaires de l'étudiant (nom, prénom, n° étudiant, année et semestre de licence, site ou SEAD) ;
- Le nom de l'enseignant référent ou tuteur pédagogique ;
- Pour les stages, le nom du tuteur professionnel (en indiquant son entreprise ou institution de rattachement).

Tous ces renseignements doivent être disposés sur la page pour une parfaite lisibilité des informations ; il est tout à fait possible d'agrémenter cette page d'une petite illustration.

Les pages doivent être numérotées. **Les numéros de pages doivent être placés en pied-de-page et centrés.**

Insérer une table des matières, avec les numéros de pages. Pour cela, utiliser les styles de titres automatiques de Word ou d'Open office tout au long de votre rédaction. Une fois le document terminé, la table des matières peut ainsi être générée automatiquement par le logiciel.

Les remerciements sont à formuler sur une page réservée à cela. Il convient d'y remercier toutes les personnes ou institutions qui ont aidé l'étudiant pour le travail en question.

BIBLIOGRAPHIE

Classer la bibliographie par **ordre alphabétique des noms**. Par exemple :

Pour un livre :

Nom et prénom de l'auteur, *titre de l'ouvrage en italiques*, lieu, éditeur, et année d'édition, (éventuellement nom de la collection dans laquelle est publié l'ouvrage), pages concernées par votre étude

- Henri Focillon, *L'Art des sculpteurs romans*, Paris, Presses universitaires de France, 1964 (1^{ère} édition 1931), p. 260-265.
- Matthieu Pinette et Roland Recht (dir.), *Le Tombeau de saint Lazare à Autun et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, cat. d'exposition (Autun, Musée Rolin, 8 juin-15 septembre 1985), Autun, Musée Rolin, 1985
- Marie-Hélène Débiès et Robert Favreau (éd.), *Iconographica. Mélanges offerts à Piotr Skubiszewski*, Poitiers, CESC, 1999 (Civilisation médiévale, 7)

Pour une étude dans un ouvrage collectif :

Nom et prénom de l'auteur, « titre de l'étude entre guillemets », dans *titre de l'ouvrage en italiques*, type éventuel de l'ouvrage (catalogue d'exposition, actes de colloque, etc.) prénom et nom du / des auteurs responsables de l'édition ou de la direction de l'ouvrage collectif, lieu, éditeur, année d'édition, (éventuellement nom de la collection dans laquelle est publié l'ouvrage), pages concernées par votre étude.

- Heck Christian, « Représentation du pilori et justice épiscopale au croisillon sud de Notre-Dame de Paris », dans *Iconographica. Mélanges offerts à Piotr Skubiszewski, Marie-Hélène Débiès et Robert Favreau* (éd.), Poitiers, CESC, 1999 (Civilisation médiévale, 7), p. 115-122.
- Stratford Neil, « Le Mausolée de saint Lazare à Autun », dans *Le Tombeau de saint Lazare à Autun et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, cat. d'exposition (Autun, Musée Rolin, 8 juin-15 septembre 1985), Matthieu Pinette et Roland Recht (dir.), Autun, Musée Rolin, 1985, p. 11-13.

Pour une étude ou un article dans une revue scientifique :

Nom et prénom de l'auteur, « titre de l'étude entre guillemets », *titre de la revue en italiques*, n°, éventuellement n° du fascicule, année de parution (éventuellement aussi le mois), pages concernant l'étude.

- Heimann Adelheid, « The Capital Frieze and Pilasters of the Portail Royal, Chartres », *Journal of The Warburg and Courtauld Institutes*, XXXI, 1968, p. 73-102.

TEXTE DU DOSSIER OU DU RAPPORT :

Pour la mise en forme du dossier ou rapport, utiliser la fonction « Styles » du logiciel de traitement de texte pour automatiser la mise en forme, faciliter la navigation et la conception d'une table des matières.

Pour la mise en forme du texte :

- Utiliser la police Times New Roman 12 ; interligne : 1,5
- Marges « normales » (2,5 cm);
- Justifier le texte ;
- Hiérarchiser les titres (par exemple : titre général en Times 14, gras, capitales ; titre 1 en Times 12, gras ; titre 2 en Times 12, gras, italique etc.).
- Faire figurer les renvois aux illustrations dans le texte et entre parenthèses sur le modèle « (figure X) » et surtout pas dans les notes de bas de pages.
- Utiliser l'outil automatique pour créer les notes de bas de page (onglet « références » ou raccourci clavier).

Pour la mise en forme des notes de bas-de-page :

- Utiliser la police Times New Roman 9 ; interligne : 1 ; avec références bibliographiques précises et indication des pages d'où auront été tirées les informations ;
- Indiquer la référence complète la première fois que l'ouvrage ou l'article est cité, avec pour un article, indication des pages de l'article, suivie de ou des pages concernées, exemples :
 - Ernst T. DeWald, *The Illustrations of the Utrecht Psalter*. Princeton, University Press, 1932 (Coll. Illuminated Manuscripts of the Middle Ages), p. 21.
 - Neil Stratford, « Le Mausolée de saint Lazare à Autun », dans *Le Tombeau de saint Lazare à Autun et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, cat. d'exposition (Autun, Musée Rolin, 1985), Matthieu Pinette et Roland Recht (dir.), Autun, Musée Rolin, 1985, p. 11-13, ici p. 12.
- Puis citation en abrégé, exemples :
 - Pour un ouvrage : Focillon, *L'Art des sculpteurs...*, *op. cit.*, p. x
 - Pour un article : Heimann « The Capital Frieze... », *art. cit.*, p. x.
 - Pour un catalogue d'expo. : Pinette et Recht (dir.), *Le Tombeau de saint Lazare...*, *cat. cit.*, p. x.

Quand le même auteur et la même étude sont cités dans plusieurs notes à la suite utiliser à partir de la 2^e fois : *idem* (si c'est un homme), *Eadem* (si c'est une femme), p. X ; quand c'est le même auteur, la même étude et les mêmes pages, simplement : *Ibid.*

ANNEXES :

Ne pas oublier d'insérer une **table des illustrations et annexes**.

Toutes les **illustrations** doivent être bien lisibles, exploitables, **légendées avec précision**, en indiquant l'auteur ou la source du cliché. Toujours placer d'abord les illustrations de l'objet d'étude, puis celles utilisées pour comparaisons.

Les documents justificatifs (type archives par exemple), doivent être bien photocopiés et cadrés accompagnés d'une légende complète pour l'identification complète du document et de sa source.

Pour les stages, il est obligatoire de joindre l'**ORIGINAL de l'évaluation du stage par le tuteur professionnel**.

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter :

- Le règlement des études « partie commune » sur le moodle du secrétariat ou <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/offre-de-formation/licence/>.
- Le règlement des études « partie spécifique à la Faculté des Humanités » sur le moodle du secrétariat ou <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/offre-de-formation/licence/>.

Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (EAD)

Tous les étudiants, sans restriction, sont tenus de se déplacer pour composer à l'université de Lille - Campus Pont-de-bois lors des Contrôles Terminaux.



Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA LICENCE

Les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** sont l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. Elles respectent un principe de diversité et doivent être en adéquation avec l'objectif de qualification recherché, les modalités pédagogiques mises en œuvre et la nécessaire progressivité des apprentissages.

Les **Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)** permettent des évaluations diversifiées, cohérentes, intégrées et non fragmentées. Les modalités d'évaluation permettent d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, transversales et (pré)professionnelles, dans leur diversité et leur complémentarité. L'évaluation des connaissances et des compétences se fait à l'échelle du BCC. Elle peut être potentiellement transversale à plusieurs unités d'enseignement. Elle permet un bilan des compétences acquises lors de la formation, y compris, le cas échéant, lors des périodes en milieu professionnel.

Les **6 Blocs de Connaissance et de Compétences** dans la Licence Histoire de l'art et archéologie sont les suivants :

- BCC 1 Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- BCC 2 Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- BCC 3 Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie
- BCC 4 Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie
- BCC 5 Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales
- BCC 6 Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

I - VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

1- La validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

2- Validation par compensation

A défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

- La compensation s'effectue au sein des BCC et, le cas échéant, au sein des UE lorsqu'un BCC compte plusieurs UE, comme dans le BCC1 et le BCC6.
- Les BCC différents ne se compensent pas entre eux au sein d'un même semestre, ni au sein d'une même année.
- Pour la Licence mention « Histoire de l'art et Archéologie », le même BCC proposé aux deux semestres d'une même année de formation fait l'objet d'une compensation à l'année si la moyenne sur l'ensemble des deux semestres est supérieure à 10/20.

3- Le doublement

L'étudiant est autorisé à doubler une première fois s'il a validé au moins la partie d'un BCC présente dans la maquette de formation de son année d'inscription. Dans le cas où l'étudiant n'a validé aucun BCC pendant l'année, l'autorisation de redoublement est soumise à la décision du jury.

Au-delà du premier doublement, le redoublement est soumis à la décision du jury. Dans ce cas, le jury est particulièrement attentif aux cas de non-progression totale dans une année de formation et aux cas d'étudiants dont les résultats restent très faibles.

4- L'enjambement

En principe, un apprenant ne peut être autorisé à poursuivre ses études au sein de la Licence que s'il a validé l'ensemble des semestres de son année d'inscription en cours. Toutefois, l'apprenant peut être autorisé par le jury à poursuivre ses études en année supérieure dans le cadre d'un enjambement entre L1 et L2 ou L2 et L3 dans les cas suivants :

- L'enjambement est autorisé si les BCCs suivants ont été obtenus : pour le passage de la L1 vers la L2 : BCC1 (Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie) et BCC2 (Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie) ; pour le passage de la L2 vers la L3, pour les parcours Histoire de l'art, d'une part, et Archéologie, d'autre part : BCC1 (Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie) et BCC2 (Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie).
- La décision individuelle d'enjambement est soumise **à l'appréciation du jury** de manière annuelle, dans les conditions fixées par la formation. Elle figure obligatoirement sur le relevé de notes.
- L'apprenant en enjambement est **inscrit administrativement dans les deux années** de formation (L1-L2 ou L2-L3) et soumis aux obligations des deux années de formation. Il n'est inscrit pédagogiquement que dans les enseignements qu'il est autorisé à suivre sur décision du jury et qui sont inclus dans son Contrat de réussite pédagogique
- L'apprenant **ne peut être en enjambement entre la L1 et la L3**. Aucune inscription en L3 n'est possible pour un apprenant n'ayant pas validé la L1.

5- L'intégration de la formation en cours de Licence

Les étudiants, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur peuvent candidater pour intégrer la licence d'histoire de l'art et archéologie de l'université de Lille en cours de formation, soit en licence 2, soit en licence 3. Les candidatures sont examinées par une commission composées d'enseignants.

Afin de faciliter l'acquisition des fondamentaux de la discipline, tout en permettant aux candidats d'intégrer en cours de cursus, il est fréquent que la commission attribue des « **dettes** » **c'est-à-dire des rattrapages d'unités d'enseignements fondamentales de l'année -1**. Cette décision est souvent assortie de dispenses d'unités d'enseignements non fondamentales de l'année = 1 afin que le volume horaire de l'étudiant soit constant : elle entend défendre l'importance de l'acquisition des fondamentaux de la discipline, non acquis dans sa formation préalable, ou insuffisamment développés, afin de lui donner ensuite les meilleures chances de réussite. Il s'agit d'une remise à niveau des fondamentaux et d'un traitement personnalisé des candidatures. La commission n'envisage pas la validation des équivalences suivant un rapport comptable, mais bien suivant un projet pédagogique personnalisé.

Cas les plus fréquents concernés par ce dispositif :

1- Formation préalable en histoire de l'art ou archéologie (parcours histoire de l'art ou archéologie), équivalent à 60 ECTS validés dans une formation d'histoire de l'art.

Accepté dans l'année +1 de la formation en histoire de l'art ou archéologie préalablement suivie

2- Formation en humanités (ou histoire, lettres, philosophie, arts plastiques).

Accepté dans l'année = à la formation préalablement suivie ou année +1 de la formation préalablement suivie avec rattrapages unités fondamentales disciplinaires année précédente (et possiblement dispenses d'un nombre d'unités équivalent au nombre de celles à rattraper)

3- Formations hors humanités.

Accepté dans l'année -1 du diplôme préalablement obtenu avec rattrapages unités fondamentales disciplinaires année précédente (et possiblement dispenses d'un nombre d'unités équivalent au nombre de celles à rattraper).

Points d'attention et exemples :

Ces données sont indicatives. Tous les dossiers sont étudiés en prenant en compte :

- Le contenu de la formation préalable
- Le volume horaire de la formation préalable
- Le niveau du candidat dans sa formation préalable
- D'éventuels compléments de formation ou expérience professionnelle
- Le projet du candidat

Exemple 1 : Un candidat issu de deux années de Classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE) littéraire, avec une option histoire des arts (4h / semaine), avec bon classement par rapport à l'ensemble de la promotion (ex/ 2/20), notamment dans l'option histoire des arts, pourrait être accepté en licence 2 d'histoire de l'art sans condition.

Exemple 2 : Un candidat après deux années de Classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE) littéraire, avec une option histoire des arts (4h / semaine), avec un classement moyen ou faible par rapport à l'ensemble de la promotion (ex. 15/20), pourrait être accepté en licence 2 d'histoire de l'art avec des dettes (rattrapage) des enseignements fondamentaux de licence 1.

Exemple 3 : Un candidat titulaire d'une licence de droit, sans aucune formation en histoire de l'art pourrait être accepté en deuxième année d'histoire de l'art avec des dettes (rattrapage) des enseignements fondamentaux de licence 1.

Exemple 4 : Un candidat titulaire d'une 2^e année de licence en droit, sans aucune formation en histoire de l'art ne serait accepté qu'en première année d'histoire de l'art.

Il est rappelé que chaque parcours étant unique, les résultats des candidatures prennent en compte la spécificité propre à chaque dossier ; mais également les capacités d'accueil des formations demandées.

Les candidats doivent, impérativement, fournir les documents prouvant la validation de leur(s) formation(s) préalable(s) : pour ceux qui sont en attente de résultat, la candidature est acceptée « sous condition » de l'obtention de l'année en cours (ou du niveau de notation dans l'année en cours).

6- La validation du diplôme

Le diplôme s'obtient soit par acquisition des 6 BCC constitutif du parcours, soit par application des modalités de compensation précitées.

Le diplôme de licence histoire de l'art et archéologie s'obtient quand les 180 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis

7- L'attribution des mentions

Les mentions sont données au diplôme de Licence histoire de l'art et archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.



II. ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

1- Les règles d'assiduité aux enseignements et d'accès aux évaluations

Les règles d'assiduité aux enseignements valent règles d'assiduité aux évaluations continues. La présence à tous les travaux dirigés et tous les travaux pratiques (TP, TD) est obligatoire. **L'absence justifiée ou injustifiée** à un examen terminal interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant pour la session en cours. La mention ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » sont reportés sur le procès-verbal. Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation ou au responsable de l'enseignement, en fonction de l'organisation en place dans la composante, au plus tard 72 heures après l'absence.

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

2- Les modalités d'organisation des évaluations

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens

3- Le déroulement des évaluations

La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

4- L'organisation des jurys

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

Important : Frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9 000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

III- LES MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC) sont l'indication du nombre, de la nature, de la durée, du coefficient des épreuves ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales. Elles respectent un principe de diversité et doivent être en adéquation avec l'objectif de qualification visé, les modalités pédagogiques mises en œuvre et la nécessaire progressivité des apprentissages.

Pour chaque élément constitutif (EC), les coefficients, les crédits ECTS (le cas échéant), la nature et la durée des épreuves sont précisés dans les MCC. Elles sont diffusées auprès des apprenants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure.

Les évaluations des connaissances et des compétences doivent, en outre, intervenir à des moments pertinents, de manière à permettre à l'apprenant de se situer utilement dans sa progression. Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

En Licence, les modalités d'évaluations peuvent être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leur rythme spécifique d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études relatifs aux publics spécifiques pour lesquels les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont adaptées à leurs contraintes spécifiques.

Lorsqu'il est confronté à des situations exceptionnelles affectant le déroulement normal des évaluations, l'établissement peut adapter les modalités d'évaluation en garantissant la qualité des diplômes délivrés, notamment en recourant aux outils numériques.

Dans le contexte de la pandémie de la Covid 19, les modalités et les vecteurs d'évaluation peuvent être adaptés (évaluation par le vecteur numérique, aménagement des modalités d'évaluation, neutralisation d'enseignements, etc.) dans le cas où l'évolution de la situation sanitaire l'impose dans une formation ou un ensemble de formations.



IV- Les aménagements des études pour les publics spécifiques

Conformément à l'article 10 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 fixant le Cadre national des formations de Licence, Licence professionnelle et Master, des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont proposées au bénéfice de certaines catégories d'étudiants.

Il s'agit des :

- étudiants occupant un emploi dans le secteur privé ou public pendant l'année universitaire en cours et ayant une activité salariée continue et régulière tout au long de l'année universitaire à raison de 10 à 15h par semaine ou une activité salariée continue et régulière de 15h par semaine au cours d'un semestre
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante, la vie associative, étudiants engagés dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association régie par la [loi du 1er juillet 1901](#), d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire, d'un service civique, élus étudiants (contrat d'aménagement d'études téléchargeable sur le site de l'Université)
- étudiants bénéficiant du statut national étudiant-entrepreneur (délivré par le MESRI)
- étudiantes enceintes (sur justificatif médical)
- étudiants chargés de famille (sur justificatifs)
- étudiants engagés dans plusieurs cursus (sur proposition de la direction de composante)
- étudiants en situation de handicap ou atteints d'affection invalidante reconnues par le médecin du SUMPPS (dossier à retirer dans les BVE-H de campus)
- étudiants artistes de haut niveau (sur étude des justificatifs et du dossier à retirer auprès du Service Culturel – Charte de l'étudiant artiste de haut niveau disponible sur le site)
- étudiants sportifs de haut niveau (sur étude des justificatifs et du dossier à retirer auprès du SUAPS – Charte du sportif de haut niveau disponible sur le site)
- étudiants inscrits à l'Association Sportive (AS) sur justification de participation aux séances d'entraînement de l'AS et aux compétitions de la FFSU
- étudiants inscrits dans des formations à distance
- étudiants en exil (dispositif PILOT et FLE en exonération de droits d'inscription, sur étude du dossier)

Les informations et documents sont accessibles sur le site de l'université :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>



Les étudiants en situation de handicap

Sont concernés les étudiants qui rentrent dans le cadre fixé par la définition du handicap apportée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Les étudiants doivent fournir les justificatifs de cette situation.



L'étudiant peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'un plan de compensation pour les études et/ou d'un aménagement d'évaluations proposés par la Commission Handicap Plurielle d'établissement (CHPE). La CHPE se prononce en tenant compte de l'avis du médecin du Service inter-universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) agréé MDPH, et de la composante représentée par son référent handicap enseignant, pour les aspects pédagogiques. Les dispositions mises en place lors des évaluations sont sous la responsabilité de la composante. L'étudiant doit renouveler sa demande à chaque rentrée universitaire. Une procédure simplifiée de reconduite à l'identique des mesures d'aménagement est ouverte dès le mois de juillet pour les situations qui ne nécessitent pas de modification.



Pour les étudiants sur site... ou lorsque les étudiants de l'EAD viennent sur le Campus

Se repérer dans l'université, Sur le Campus

- Téléchargez le **plan d'accès** sur la page d'accueil du site de l'université (université/info-pratiques).
<https://www.univ-lille.fr/plan-contact/>
- Consultez régulièrement le **site web de Lille** pour découvrir votre nouvel environnement universitaire.
<https://www.univ-lille.fr/>

Organiser son travail : suivre les cours

- Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité qui accompagnent votre carte Étudiant et prenez l'habitude de consulter régulièrement votre messagerie Lille qui se présente sous la forme : prenom.nom@etu.univ-lille.fr : vous y recevrez des informations d'ordre pédagogique et administratif liées à votre scolarité.
- Consultez l'onglet Campus, rubrique Services et outils numériques/bureau virtuel/connexion.
- Procédez, sur l'ENT, à votre inscription pédagogique (IP) pour valider vos choix de parcours ou d'options et pour vous inscrire aux examens (inscription indispensable qui suit l'inscription administrative).
 - Consultez l'onglet Études, rubrique Foire aux questions.
- Prenez rapidement connaissance **du calendrier universitaire** pour mesurer la densité du travail à fournir (période de cours et d'examen).
- Sollicitez vos enseignants, dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours sur la plateforme dédié, dans l'espace « Échanges autour du cours »

Adopter les bonnes méthodes

- Exploitez les ressources documentaires qui sont proches de chez vous.
- Utilisez **l'outil anti-plagiat** de Lille pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Services et outils numériques



Bénéficiaire d'un accompagnement

Sollicitez :

- Le **Relais Handicap** dès à présent si vous avez des besoins spécifiques en cas de situation de handicap ou de grave maladie.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Handicap et accessibilité. →
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>

- Le **Centre service CROUS**, pour des informations sur les bourses et les aides financières, le logement, les jobs étudiants et rencontrer une assistante sociale.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Vie pratique / bourses et aides sociales. →
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/logement/>

- Le **Centre de Santé des Étudiants**, en cas de soucis de santé, de stress... Les consultations y sont gratuites.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Vie pratique / santé. →
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>

- Le **Relais scolarité Pont-de-bois** pour résoudre tout problème administratif lié à votre scolarité (inscription administrative, inscription pédagogique, diplômes...),
 - Consultez l'onglet Études, rubrique S'inscrire. →
 - <https://www.univ-lille.fr/boite-a-outils-rentree/>



Participer à la vie étudiante

Contactez le **Bureau de la Vie Étudiante** pour :

- Monter un projet et avoir des informations sur les aides financières spécifiques.
- Rejoindre une association étudiante : culture, sport, solidarité, humanitaire, handicap, association liée à une formation... et participer à l'animation du campus.
- Être bénévole, avoir une démarche solidaire.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Associations et initiatives étudiantes. ➡
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-associative-et-engagement-citoyen/>



Se cultiver et se divertir. Sur le campus

- Informez-vous auprès du service **Action Culture** sur les nombreuses manifestations culturelles organisées sur le campus : spectacles de théâtre, musique, danse, expositions...
- Découvrez le **Kino-Ciné**, salle de cinéma d'Art et Essai, pour voir des films toute l'année à des tarifs préférentiels.
 - Consultez l'onglet Culture. ➡
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/culture/>



Faire du sport. Sur le campus

- Pratiquez l'une des 30 activités sportives* proposé par le SUAPS (Service des sports de Lille) : trouvez la vôtre et inscrivez-vous gratuitement !
- Envie de porter un projet sportif, de le créer et de l'organiser ? Contacter l'association sportive.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Sport. ➡
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/sport/>





Vous restaurer. Sur le campus

- Rendez-vous au RU, Brasserie des 3 Lacs, Crous Gourmand, Tout frais tout léger, la Pastella... Grâce à votre carte étudiant multiservice, chargeable en espèces ou par carte bancaire.
- Profitez, dans le hall du bâtiment B, de tables, de chaises et de micro-ondes sont à votre disposition.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Se restaurer. →
 - <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/restauration/>



Se tenir informé des actualités de l'université

Inforum, le blog de l'université Lille, la web TV mais aussi Facebook, Twitter, Google +, Pinterest, votre ENT... Autant de sources d'informations à consulter régulièrement concernant votre formation, la vie culturelle et la vie universitaire, les échanges internationaux, l'agenda de la recherche de l'université Lille et bien d'autres sujets... pour vous sentir pleinement intégré à la vie universitaire de votre campus !

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre email ULille). En cas de difficulté, la documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille - accueil.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.





ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

aux applications pratiques

aux alertes et actualités de l'université

à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)

à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,

de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.



TRAVAILLER À DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNES : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Etudiants, pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques, vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines.

L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques (UNT). Ces UNT sont au nombre de huit. Huit UNT qui couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et qui sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable

Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur

Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne

UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie

IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT

UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone

UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités

AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) en vous offrant la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

Faculté
des Humanités
Université de Lille



www.humanites.univ-lille.fr/histoire-art
03 20 41 63 39
aurelie.semaesse@univ-lille.fr